



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.11  
5 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 11<sup>e</sup> SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le jeudi 29 septembre 1988, à 15 heures

<u>Président</u>	M. CAPUTO	(Argentine)
puis	M. VAN LIEROP (Vice-Président)	(Vanuatu)
	M. CAPUTO (président)	(Argentine)
	M. VAN LIEROP (Vice-Président)	(Vanuatu)
	M. CORDOVEZ (Vice-Président)	(Equateur)
	M. DLAMINI (Vice-Président)	(Swaziland)

Débat général [91 (suite)

Déclarations de :

- M. Sepulveda Amor (Mexique)
- M. Lenihan (Irlande)
- M. Loncar (Yougoslavie)

Allocution de M. Brian Mulroney, Premier Ministre du Canada

- M. Malmierca Peoli (Cuba)
- M. Nguz a Karl i Bond (Zaïre)
- M. Fernandez Ordonez (Espagne)
- M. Abdullah (Oman)
- M. Goebbels (Luxembourg)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 25.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. SEPULVEDA AMOR (Mexique) (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais en commençant mon intervention féliciter l'Organisation des Nations Unies et son Secrétaire général pour le prix Nobel de la paix qui vient d'être décerné aux Forces de maintien de la paix, comme cela a été annoncé ce matin. Nous nous réjouissons de voir octroyer ce prix à un organe essentiel au fonctionnement efficace de notre organisation. C'est le symbole d'une prise de conscience nette de la communauté internationale devant le travail méritoire réalisé par l'Organisation des Nations Unies en faveur d'une sécurité véritable pour tous les Etats.

Au nom du Gouvernement mexicain, je tiens à vous féliciter très chaleureusement, Monsieur Caputo, Ministre des relations extérieures de la République d'Argentine, pour votre élection méritée aux fonctions de président de l'Assemblée générale de la présente session. Votre expérience et votre habileté diplomatiques contribueront au succès de nos travaux. Dans l'accomplissement de vos fonctions délicates, soyez assuré de l'appui de la délégation mexicaine. Les solides liens d'amitié qui unissent nos peuples et gouvernements nous autorisent à réaffirmer et à renouveler la volonté commune de faire en sorte que la présente session soit un succès.

Je tiens également à témoigner tout particulièrement ma confiance et ma reconnaissance à M. Javier Pérez de Cuéllar. La communauté des Etats sait fort bien que les changements dont nous sommes témoins sur la scène internationale ont été rendus possibles pour une large part grâce à son talent de négociateur et à son engagement politique. Les activités du Secrétaire général nous permettent de renouveler les espoirs que nous plaçons dans le système de l'Organisation des Nations Unies, rehaussent le prestige de l'Organisation et aident à sortir de la crise du multilatéralisme. Nous sommes fiers de voir que M. Javier Pérez de Cuéllar, homme politique et diplomate latina-américain, a si dignement fait progresser la cause de la paix, de la justice et de la primauté du droit des gens.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Lorsque le Président Miguel de la Madrid a pris ses fonctions en décembre 1982, la situation internationale était particulièrement difficile. La tension entre les grandes puissances s'était accrue et la négociation sur le désarmement avait été suspendue. Elles avaient adopté des positions divergentes sur les différents foyers de conflit du monde.

L'affrontement Est-Ouest avait détérioré le climat international. L'Organisation des Nations Unies était devenue la cible des critiques car elle semblait incapable de répondre aux besoins de paix et de sécurité du monde. L'Organisation dans son ensemble, y compris ses institutions spécialisées, avait été injustement mise en cause, ce qui dénaturait ses fonctions véritables.\*

---

\* M. Van Lierop (Vanuatu), Vice-Président, assume la présidence.

M. Sepulveda Amar (Mexique)

Certains pays ont préféré privilégier les relations bilatérales et exigent des attitudes conformes à leurs intérêts à court terme et à leurs positions stratégiques. Cela aboutit à l'affaiblissement du système multilatéral et provoque une crise financière déclenchée artificiellement par ceux qui voulaient imposer leur influence et leur force en politique étrangère. Les Nations Unies ont subi des mesquineries dans les contributions politiques et financières, du fait de cet obscurantisme que nous voulons tous voir disparaître. Le Mexique n'a jamais accepté la décision unilatérale prise par les principaux contributeurs d'utiliser leur refus d'honorer leurs obligations comme un moyen de pression sur les organismes et les Etats Membres, en allant jusqu'à rompre la règle de l'universalité dans l'une des institutions spécialisées les plus importantes. L'enseignement est clair : sans la volonté politique des Etats, il n'est pas possible de trouver de solutions à la crise du multilatéralisme et de l'Organisation internationale.

Aux confrontations politiques et militaires est venu s'ajouter le problème le plus grave de la vie internationale contemporaine : je veux parler des inégalités terribles et intolérables entre le Sud en développement et le Nord industrialisé. Pendant les 10 dernières années, le dialogue en vue de l'instauration d'un ordre économique international plus juste a été suspendu. Pendant les années 80, les espoirs que nourrissait le Sud de voir s'ouvrir des négociations devant mener à une meilleure répartition des richesses de la planète et des ressources indispensables au bien-être et au développement ont été déçus.

Les conséquences de la crise ont frappé surtout les pays les plus démunis. Voici un paradoxe de l'histoire: nous qui sommes les plus pauvres, ceux qui ont le plus besoin d'un développement social au moyen de ressources nouvelles, nous sommes devenus des exportateurs de capitaux et de richesse vers les centres financiers internationaux, c'est-à-dire vers ceux-là mêmes qui disposent de ressources abondantes.

Nous nous réjouissons que l'Organisation des Nations Unies et le secrétaire général aient été les protagonistes des changements récents. Nous nous félicitons également des progrès réalisés sur le plan du désarmement par le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev.

Je relève en particulier la signature et la ratification de l'Accord sur l'élimination des missiles nucléaires à courte et moyenne portée entre

M. Sepulveda Amer (Mexique)

l'union soviétique et les Etats-Unis. Nous formons le voeu que soient rapidement conclus d'autres traités pour la réduction significative des armes stratégiques et l'élimination des armes chimiques.

Ces accords prouvent que même les questions les plus difficiles peuvent être résolues si l'on fait preuve de volonté politique et de détermination. Ils démontrent également que l'équilibre et la sécurité ne sont pas nécessairement synonymes de course aux armements, et que la négociation diplomatique est indispensable si l'on veut résoudre les problèmes les plus ardues, en garantissant les droits légitimes et l'intérêt national véritable des parties.

Il s'agit sans aucun doute des premiers échelons d'un long processus qui doit conduire à débarrasser le monde de la menace nucléaire. Il sera par conséquent impératif d'honorer scrupuleusement les engagements pris et de maintenir la volonté de négocier. A ce sujet, l'absence de résultat à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement n'a pas été très encourageante.

Dans le domaine du désarmement, la communauté internationale doit jouer son rôle au sein des organismes spécialement créés à cette fin, faute de quoi nous dépendrons de l'état des relations entre les puissances nucléaires, c'est-à-dire de choix de points de vue et de d'intérêts qui ne correspondent pas nécessairement à ceux des autres gens, des autres peuples qui souhaitent avec ferveur l'élimination des engins de destruction qui risquent de mettre fin à toute vie sur terre.

La paix restera l'objectif fondamental de la politique extérieure du Mexique. J'en veux pour preuve la participation du Président de la Madrid à l'initiative de paix et de désarmement, connue sous le nom de Groupe des Six, qui a contribué à créer une atmosphère propice aux négociations entre les grandes puissances.

Comme l'a fait le Groupe des Six, je voudrais ici insister sur l'interdiction totale des essais nucléaires et sur la nécessité d'empêcher que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique et de discuter sérieusement sur la limitation des armes classiques.

Les derniers mois sont venus prouver à nouveau que rien ne peut remplacer les Nations Unies dans la recherche de la paix et du développement. Dans ce climat de détente, il convient de renforcer les accords négociés et de résoudre les affrontements qui existent encore dans plusieurs régions et pays.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Le Gouvernement mexicain a toujours été en faveur d'une solution pacifique aux différends internationaux, dans le respect de l'autodétermination et de la non-ingérence.

Il y a lieu par conséquent d'être optimiste quand on voit qu'en Afghanistan on parvient à un accord sur le retrait des troupes étrangères et le droit du peuple de ce pays à l'autodétermination. Il en va de même pour l'instauration d'un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq. On a ainsi mis un terme à une guerre qui, depuis huit ans, semait la dévastation dans les populations civiles des deux pays.

Il y a également lieu de se féliciter des négociations quadripartites qui ont conduit à un cessez-le-feu entre l'Afrique du Sud et l'Angola. Les hostilités terminées, le peuple angolais pourra se consacrer à son développement économique et social indépendant, à l'abri de menaces et d'ingérences extérieures.

Les accords visant à l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité relative à l'indépendance de la Namibie revêtent pour nous une importance particulière. En sa qualité de membre du Conseil pour la Namibie, le Mexique a toujours condamné l'occupation illégale de ce territoire. C'est pourquoi nous renouvelons nos engagements à l'égard du peuple namibien et de la South West African People's Organization (SWAPO), l'organisme qui le représente, afin que soient exercés le plus rapidement ses droits souverains, en éliminant ainsi un vestige colonial anachronique.

Nous réitérons notre condamnation de la pratique barbare de l'apartheid, qui a été inlassablement condamnée par l'Organisation. La paix dans la région et le respect du droit international ne sont qu'illusoire si l'apartheid n'est pas éliminé. Nous devons impérativement continuer d'exiger que l'Afrique du Sud mette fin à sa politique d'agression contre des pays de première ligne et à ses activités de déstabilisation régionale.

Nous souhaitons vivement que les entretiens sur le conflit du Kampuchea se traduisent par des accords garantissant le droit à l'autodétermination du peuple kampuchéen, loin des factions vouées au génocide, ainsi que le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, ce qui suppose de toute évidence le retrait des troupes étrangères.

Une paix durable au Moyen-Orient exige la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Tous les Etats de la région, y compris l'Etat d'Israël, doivent vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous

M. Sepulveda Amor (Mexique)

devons une fois encore réclamer la restitution des territoires occupés depuis 1967, en interdisant la conquête par la force militaire, et nous souhaitons également voir garantir à la région, particulièrement en ce qui concerne la population civile palestinienne, le plein respect des droits de l'homme.

A cette fin, il est impératif qu'ait lieu une conférence internationale avec la participation de toutes les parties et sous les auspices des Nations Unies. Nous devons en tout cas favoriser les contacts qui pourraient s'effectuer pour progresser, conformément à cette ère nouvelle, vers le règlement de l'un des conflits les plus délicats de l'après-guerre.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Il est également encourageant de voir que le conflit du Sahara occidental est plus proche d'une solution politique qui mènera à l'indépendance et à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Toutefois, nous sommes préoccupés de voir qu'en Amérique centrale le processus de négociations marque le pas. Pour le Mexique, le respect du droit des habitants de l'Amérique centrale à l'autodétermination, le refus de toute ingérence étrangère et le refus du recours à la force et à la coercition demeurent, comme toujours, la condition indispensable de la paix et du développement dans la région.

L'activité du Mexique en faveur de la paix régionale est bien connue. Le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui se sont prononcés pour le plein respect dans la zone des principes de non-intervention et d'autodétermination de tous les peuples de l'isthme. Ils s'efforcent également de coopérer et de parvenir à la stabilité pour favoriser le développement économique politique et social.

Au mois d'août 1987, les pays d'Amérique centrale ont conclu les Accords d'Esquipulas, dont le lien politique au Groupe de Contadora et au Groupe d'appui est évident. Ces accords représentent également une base valable et viable pour la pacification de la région. Ils doivent par conséquent être respectés et observés par les pays de l'Amérique centrale et appliqués par tous les Etats de la communauté internationale, en particulier par ceux qui ont des attaches et des intérêts dans la région.

Les efforts du Groupe de Contadora et les Accords d'Esquipulas méritent le succès, lequel sera possible si l'on rejette toute interprétation hégémonique et des concepts de sécurité qui ne correspondent pas nécessairement à la sécurité ou aux intérêts des pays latino-américains. Les peuples de la région veulent la sécurité, la paix et la démocratie, c'est vrai, mais une paix, une sécurité et une démocratie qui soient synonymes d'autonomie, de liberté de décider de son propre destin sans ingérence extérieure, de développement sans attaches ni conditions imposées et de coopération sur un pied d'égalité et dans le plein respect des souverainetés.

Le Groupe de Contadora et son groupe d'appui ont lutté pour éviter la propagation d'un conflit qui détruirait l'espoir du peuple d'Amérique centrale et qui s'étendrait à d'autres zones du continent. Nous avons également voulu faire de la démocratie l'expression authentique de la volonté des peuples.



M. Sepulveda Amor (Mexique)

Ainsi, nous avons jeté des ponts pour que les autres régions et les organismes internationaux - parmi lesquels je mentionnerai la Communauté économique européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement - puissent participer à l'élimination de la pauvreté et du sous-développement dans la région, qui constituent la principale source de conflits.

En Amérique centrale, la paix finira par l'emporter sur la sombre perspective d'une guerre plus longue. Pour cela, il faut que dans la zone le droit prime et l'emporte sur le militarisme et les idéologies pour que la raison et l'intérêt à long terme de tous les pays du continent puissent l'emporter sur des considérations immédiates, tactiques et militaires.

Je suis convaincu qu'actuellement le problème le plus important consiste à revoir des relations économiques mondiales injustes et déséquilibrées. C'est l'une des tâches principales que doivent assumer la communauté des Etats et les organismes internationaux dans l'avenir immédiat.

Cette décennie, qui a une importance significative sur le plan politique, s'est également caractérisée par le ralentissement du développement et une grande difficulté à examiner dans un esprit ouvert et constructif la situation économique des pays non industrialisés. Dans ce domaine, ce qui a prédominé c'est l'incompréhension, le court terme et les intérêts égoïstes.

On a dit que la décennie des années 80 était perdue pour le développement. Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu participer de manière plus efficace à l'économie internationale. L'absence de solution au problème de la dette est bien connue, tout comme le sont l'augmentation excessive des taux d'intérêts, les limitations au commerce, la chute des prix des matières premières et, d'une façon générale, les graves restrictions apportées au financement destiné au développement de nos pays.

Contrairement à la philosophie des principaux pays industrialisés, les tendances protectionnistes commerciales se sont aggravées et on a vu naître ce qu'on a appelé le "nouveau protectionnisme". De telles pratiques limitent sévèrement notre accès aux marchés de ces pays et, par là, notre capacité de faire face à nos obligations financières internes et externes.

Les restrictions unilatérales au commerce international sont particulièrement déplorables si l'on songe que dans la pratique, elles sont contraires aux engagements pris par les pays signataires de l'Accord général sur les tarifs

M. Sepulveda Amor (Mexique)

douaniers et le commerce (GATT) dans le cadre de l'Uruguay Round et si l'on considère en outre que ces pratiques compromettent le potentiel de développement des nations non industrialisées et, par conséquent, ont un effet défavorable sur la croissance économique mondiale.

L'ampleur du service de la dette des pays en développement et le financement international insuffisant se traduisent par un transfert net des ressources vers l'étranger, ce qui grève une part importante de nos recettes d'exportation, limite gravement les importations et rend de moins en moins compatibles le processus d'ajustement interne et la reprise de la croissance économique et la répartition équitable du bien-être social. Les restructurations de la dette ont pu tout au plus alléger partiellement et à court terme les termes et les conditions de paiement, mais elles n'ont pas apporté une vraie solution au problème.

Le monde en développement - et l'Amérique latine en particulier - réclame des solutions à long terme, pour résoudre par la voie d'une négociation juste et raisonnable avec les pays industrialisés, les problèmes de la dette extérieure, du financement du développement et de la reprise de l'économie internationale.

C'est pourquoi nous avons toujours souligné que le service de la dette doit toujours être ajusté à la capacité réelle de paiement des débiteurs et reconnaître le principe du partage de responsabilité et du besoin d'équité dans la répartition des coûts. Il est également urgent de procéder à des négociations équilibrées pour augmenter le volume et le taux des exportations des pays en développement. En outre, au sein du GATT, cela doit conduire au respect scrupuleux des engagements pris quant à la cessation et au démantèlement des restrictions commerciales qui violent les restrictions acceptées par les Etats signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

La grande question, c'est celle du changement nécessaire qui doit intervenir dans les relations économiques entre les Etats afin que la richesse créée grâce à l'intelligence et aux efforts de l'humanité cesse d'être concentrée dans un petit nombre de pays et dans une partie limitée de la planète. C'est sans doute le plus grand défi contemporain que la communauté des Etats et l'Organisation des Nations Unies doivent relever. Le combat pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est l'un des fleurons des Nations Unies. Quarante ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la dynamique de la vie nous a forcés à approfondir, à adapter et à développer l'application de

M. Sepulveda Amor (Mexique)

cette déclaration, et à la défendre. Nous devons préserver les institutions créées pour sauvegarder les droits fondamentaux, même lorsqu'il s'agit de groupes sociaux et de questions qui ne relevaient pas de ce champ d'action il y a à peine quelques années.

D'autre part, le Mexique continuera de s'attaquer de front à la terrible menace du trafic des stupéfiants. Ainsi, nous appuyons toutes les mesures multilatérales, bilatérales et nationales qui pourraient être adoptées, car le trafic des stupéfiants est un phénomène international contre lequel on ne peut lutter de manière efficace qu'en y consacrant ensemble nos ressources.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Mais ce qu'il nous faut, c'est une coopération internationale qui soit efficace et constructive et qui considère de manière équilibrée ce phénomène criminel et destructif pour toutes nos sociétés sous tous ses aspects : la production, le transit et la consommation. Il faut qu'elle soit l'expression de la solidarité internationale et non la cause de discorde ou de manipulation. Le Mexique continuera avec ténacité de lutter contre cette épidémie criminelle, cette menace à la santé publique. Mais pour cela il faut que toutes les parties touchées par ce crime international assument leur part de responsabilité. Les gouvernements des principaux centres de consommation ne peuvent se dérober à la responsabilité fondamentale du problème qui leur incombe en ayant recours à des solutions communes mais sans efficacité.

Qu'il me soit permis de répéter que le Mexique croit fermement dans le rôle irremplaçable du système des Nations Unies. On peut difficilement penser à un règlement politique où que ce soit dans le monde sans la présence et la collaboration active de l'Organisation. Même dans les cas où la négociation principale est menée par d'autres protagonistes, l'importance des Nations Unies est décisive, car elles donnent un caractère ferme aux accords dont elles surveillent l'application au nom de la communauté internationale, puisque, dans presque tous les cas, leurs organes ont un mandat général pour la définition du règlement des différends.

On ne peut non plus entreprendre de projet important de coopération sans leur appui et leurs ressources techniques. Tout comme il ne peut y avoir de coexistence pacifique des Etats, fondée sur le règne du droit et le respect réciproque, sans la garantie et l'appui politique des Nations Unies.

A San Francisco, la paix et la sécurité entre les nations ont été confiées à l'Organisation. Ce merveilleux projet de civilisation, qui est apparu dans l'histoire après une période de barbarie, reste pleinement valide, mais à une seule condition : tous les Etats doivent se conformer, dans leur conduite, aux normes qu'ils ont eux-mêmes imposées et qu'ils se doivent de respecter.

Pour les pays en développement, les instances multilatérales sont particulièrement utiles en tant que forum où nous formulons nos problèmes et luttons pour défendre nos intérêts. Dans une communauté de plus de 160 pays souverains, la démocratie internationale s'impose.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Naturellement, on ne peut parler de "tyrannie de la majorité"; il s'agit plutôt de l'examen des problèmes en commun et dans un esprit de solidarité par la communauté des Etats. Le désarmement, l'élimination du colonialisme, le respect de la souveraineté des peuples et des droits de l'homme, l'élimination de l'apartheid, le règlement des conflits régionaux et les objectifs de la coopération internationale, n'ont jamais, nulle part, représenté une tyrannie insensée, mais la précondition à la liberté, à la sécurité et à la dignité pour la majorité de la population mondiale. En fait, certains de ces objectifs sont acceptés aujourd'hui par ceux qui, hier encore, s'y opposaient.

Il y a des réalisations indéniables qui doivent être affirmées. Il y a également des questions en suspens, comme la disparité économique internationale et le conflit centraméricain. La solution de toutes ces questions dépend dans une grande mesure de l'action solidaire des pays en développement.

Les mécanismes de concertation et de consultation régionaux et mondiaux devront par conséquent être renforcés et acquérir une nouvelle efficacité. Le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77 ont le devoir de préparer l'avenir, afin que les générations futures connaissent une meilleure situation s'agissant de l'alimentation, du logement, de l'éducation et de l'habillement. Il faut que les organisations et les instances régionales fassent leur part du travail. Il faut solidarité et organisation, travail en commun et objectifs communs.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, nous avons renforcé la concertation politique et nous nous efforçons de progresser vers l'intégration économique de nos pays. La mobilisation solidaire des énormes ressources matérielles et humaines de l'Amérique latine et des Caraïbes rendra sans aucun doute nos pays à même de mieux négocier à l'extérieur et leur ouvrira de nouvelles perspectives pour la coopération et le développement interne.

Le Groupe des huit présidents d'Amérique latine manifeste sans aucun doute la décision de nos nations de rechercher la solution de nos problèmes et de redéfinir nos relations extérieures, tel que reflété fidèlement dans l'Engagement d'Acapulco, charte fondamentale d'un système de concertation politique en Amérique latine qui ouvre la voie à de nouveaux progrès dans l'intégration régionale. La crise a eu au moins l'effet positif de rapprocher plus encore les peuples de l'Amérique latine. Les transformations démocratiques de nos sociétés survenues ces dernières années

M. Sepulveda Amor (Mexique)

l'ont rendu possible. Nous abordons ainsi une ère nouvelle dans laquelle nous renforcerons notre unité, progresserons sur la voie de la complémentarité économique et consoliderons les institutions démocratiques, en assurant, en outre, le relèvement de nos économies et du niveau de vie de nos populations.

A la fin de la décennie des années 80, nous ne pouvons manquer d'être optimistes quant à la fonction de la diplomatie et de la négociation en tant qu'instrument politique privilégié dans les relations entre Etats. Le climat d'affrontement et d'intolérance qui avait marqué le début de la décennie a cédé le pas à la détente. Le désarmement, question cruciale qui a traversé une longue période de profonde léthargie, suscite aujourd'hui de nouveaux espoirs, et la solution des conflits régionaux progresse. Toutefois, nous sommes préoccupés à la pensée que pourrait survenir, sous une autre forme, une époque où les Etats seraient prédestinés à accepter et à avaliser tout simplement l'accord ou l'opposition entre les puissances. On ne peut parvenir à une paix et une sécurité véritables que par la participation active de la communauté des Etats organisée politiquement et agissant dans le cadre des Nations Unies et sous leur autorité constitutionnelle.

Dans les années à venir, la grande question portera nécessairement sur le développement économique des nations les moins favorisées. On ne peut tracer de parallèle entre les progrès enregistrés dans la solution de conflits internationaux et l'analyse des problèmes économiques des nations non industrialisées. Il est impossible que la stabilité, la paix et la sécurité du système international progressent si l'on n'adopte pas des mesures efficaces dans le cadre d'un mécanisme de partage des responsabilités entre pays développés et pays en développement qui se traduise, pour ces derniers, par une croissance économique soutenue. Ce mécanisme devra faire porter son action politique sur trois domaines: les nouveaux flux financiers, la dette et le commerce extérieur.

Le Mexique réaffirme sa conviction qu'on ne peut, aujourd'hui, parvenir à une vie internationale civilisée que sur la base du respect du droit, de la dignité souveraine de toutes les nations et du bien-être économique et social véritable de leurs peuples. Ce n'est qu'ainsi que la paix, le développement et la démocratie deviendront réalité.

M. LENIHAN (Irlande) (interprétation de l'anglais) : J'aimerais tout d'abord féliciter sincèrement M. Dante Caputo pour son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je voudrais également rendre **hommage** à son éminent prédécesseur, M. Peter Florin, qui a si habilement dirigé les travaux de la quarante-deuxième session ainsi que de la session extraordinaire consacrée au désarmement.

Mon collègue et ami, M. Karolos Papoulias, Ministre des affaires étrangères de la Grèce, a déjà pris la parole devant cette **assemblée** au nom des 12 Etats membres de la **Communauté** européenne et, bien sûr, l'Irlande s'associe sans réserve à ses propos.

Alors que nous sommes ici rassemblés pour la quarante-troisième session de l'Assemblée générale et que nous examinons la situation dans le monde, il est encourageant de constater que les perspectives semblent meilleures que l'année dernière à la même époque, **meilleures** du reste qu'elles ne l'ont été pendant bien des années. Une série de crises **régionales** qui ont fait l'objet de débats à l'Assemblée pendant de trop nombreuses années semblent sortir de l'impasse. Dans le cas d'autres conflits, le premier pas reste cependant à faire. Aussi notre optimisme **doit-il** être mesuré. Néanmoins, nous pouvons être encouragés par ce qui a d'ores et déjà été réalisé.

Ma délégation est particulièrement heureuse de constater le rôle essentiel joué par l'Organisation des Nations Unies dans les progrès qui ont été faits jusqu'à présent. Nous avons toujours considéré cette **organisation** comme une instance centrale **pour** le règlement des conflits internationaux. Nous n'ignorons pas ses faiblesses qui **ont reçu** tant d'attention ces dernières années, mais en dépit de celles-ci, nous avons toujours **été** convaincus que l'Organisation demeurerait apte à réaliser les nobles objectifs fixés par la Charte.

L'accent mis ces dernières années sur les défauts de l'Organisation n'a pas été complètement négatif. Il n'est pas surprenant qu'après plus de 40 années d'existence une évaluation critique fasse apparaître que certaines réformes sont nécessaires. Aussi nous félicitons-nous que le secrétaire général s'efforce d'accroître l'efficacité des Nations Unies et d'améliorer leur fonctionnement quotidien. Nous appuyons **ses** efforts et nous félicitons des **progrès** dans ce domaine. Nous assurons le Secrétaire général de notre appui dans cette entreprise. L'enjeu est de taille, nous le savons.

M. Lenihan (Irlande)

En jeu, il y a la survie de l'Organisation conformément aux dispositions de la Charte. Celle-ci a créé l'Organisation sur la base de l'égalité souveraine de tous ses membres auxquels elle a imposé certaines obligations. Ce principe et ces obligations n'ont naturellement pas toujours été très bien accueillis par tous les Membres. Au cours des 43 dernières années, tel ou tel Membre a pu être quelque peu irrité. Il faut cependant constater qu'ils ont tous reconnu que l'Organisation joue un rôle indispensable.

Un engagement véritable, qui se concrétise dans un fonctionnement efficace des Nations Unies, conformément à la Charte, exerce manifestement un attrait particulier pour un pays comme le mien, dont la sécurité dépend non pas de la force des armes mais de l'instauration d'un ordre international fondé sur le respect du droit international. Cependant, nous voulons croire que l'intérêt que nous portons aux Nations Unies n'est pas égoïste. En cette ère d'armes de destruction massive - qu'elles soient nucléaires, chimiques ou plus conventionnelles - et d'une plus grande interdépendance, il ne fait aucun doute que le cadre fourni par les Nations Unies est dans l'intérêt de tous les Etats.

Mais l'existence d'un cadre ne suffit pas pour établir la règle du droit fondé sur la justice et tempéré par la générosité, qui est la seule base d'une paix permanente. Il est nécessaire que les Etats Membres, notamment les belligérants actuels ou potentiels, s'engagent sans équivoque à recourir pleinement aux mécanismes prévus par la Charte. Les Membres du Conseil de sécurité ont bien sûr des responsabilités particulières dans ce domaine, et nous sommes heureux de les voir manifester une volonté accrue de s'acquitter de ces responsabilités. Nous devons tous envisager ce que nous pouvons faire pour détourner de la guerre et de la menace de la guerre les talents et les capacités des hommes afin de les consacrer au progrès économique et social. Les sacrifices que cela pourrait entraîner sont minimes comparés au coût épouvantable en vies et en souffrances humaines que toute guerre entraîne inévitablement.

Lorsqu'on regarde le bilan de l'année écoulée, on peut se demander pourquoi des progrès ont été faits pendant cette période plutôt qu'au cours de la décennie précédente. Il serait inopportun de rechercher une cause unique. Cependant, il faut reconnaître que les relations entre les superpuissances revêtent une importance majeure, car elles sont l'élément fondamental qui détermine le climat international, climat qui, de son côté, affecte l'ensemble des relations internationales. Tous les Membres des Nations Unies se réjouissent de l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui a eu



M. Lenihan (Irlande)

un effet double. Il a amené les superpuissances elles-mêmes à prendre l'engagement d'améliorer leurs relations bilatérales, mais aussi de chercher à éliminer l'éventualité d'un affrontement entre elles dans des conflits régionaux.

L'amélioration du climat international qui a suivi a amené les parties aux conflits régionaux à chercher les moyens de résoudre pacifiquement les conflits.

Tout en reconnaissant l'importance des relations entre les superpuissances, il convient de noter que, dans chaque cas, la participation des Nations Unies a été un ingrédient des progrès enregistrés dans le règlement des conflits régionaux. Je voudrais à cet égard féliciter tout particulièrement le Secrétaire général pour les succès qu'il a remportés jusqu'à présent. Il doit pouvoir compter sur le plein appui et sur la coopération loyale de tous les Membres de l'Organisation, sur ceux des superpuissances notamment, dans l'action qu'il mène pour garantir la paix et la stabilité internationale.

si la volonté politique est une condition nécessaire à l'efficacité des Nations Unies pour ce qui est du maintien de la paix et de la sécurité et de la promotion d'un règlement pacifique des conflits, cette volonté n'est malheureusement pas suffisante. Il est tout aussi important de disposer des moyens financiers nécessaires. Ceux qui veulent la fin doivent également vouloir les moyens, sinon les avantages potentiels du consensus politique au sein des Nations Unies ne se concrétiseront pas et la crédibilité de l'Organisation en pâtira gravement. Il est impérieux de donner aux finances des Nations Unies une assise ferme. Tout ce qu'il faut, c'est que les Etats Membres s'acquittent de leurs obligations légales, librement souscrites, en versant leurs contributions obligatoires au budget général et aux divers budgets des forces de maintien de la paix. Il est encourageant de noter que les Etats Membres semblent en reconnaître la nécessité et prendre des mesures concrètes pour y donner suite.

Les fonctions de maintien de la paix de l'Organisation ont été mises en relief aujourd'hui quand les forces de maintien de la paix des Nations Unies se sont vu décerner à juste titre le prix Nobel de la paix. Je félicite les forces de maintien de la paix de cette distinction octroyée à un moment important. En effet, un important facteur dans les efforts faits par l'ONU au cours de l'année passée pour régler les conflits régionaux a été le rôle joué par les forces de maintien de la paix et les observateurs des Nations Unies. Elles ont été mises en place tout récemment pour contrôler l'application des Accords de Genève sur l'Afghanistan et le cessez-le-feu intervenu dans la guerre opposant l'Iran et l'Iraq.

M. Lenihan (Irlande)

Dans un certain nombre de domaines où nous espérons tous que des progrès pourront être faits vers un règlement, les forces d'observation ou de maintien de la paix des Nations Unies pourraient être un élément essentiel de ce règlement.

Je voudrais m'attacher ici tout particulièrement aux difficultés financières rencontrées par les opérations de maintien de la paix, notamment par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Le fardeau du financement de ces forces ne devrait pas peser de façon disproportionnée sur un petit nombre de pays contributeurs de troupes. Dans chaque cas, la décision de créer ces forces engage l'Organisation dans son ensemble. Il importe que le financement de ces opérations de maintien de la paix repose sur une base solide, de sorte que les pays contributeurs de troupes puissent être assurés que les dispositions financières concertées seront respectées et qu'ils ne devront pas supporter un fardeau financier injuste parce qu'ils respectent leurs engagements.

Qu'il me soit permis de dire ici que mon souci n'est pas simplement d'ordre financier. En effet, les sommes en cause sont négligeables au regard du sacrifice suprême que de nombreux membres des forces d'observation et de maintien de la paix ont consenti en servant sous la bannière des Nations Unies. Les coûts financiers doivent certainement être considérés comme négligeables comparativement aux morts, destructions et souffrances humaines évitées par les opérations de ces forces, même si elles reposent sur des bases fragiles. Mais, même d'un point de vue purement financier, les forces de maintien de la paix des Nations Unies sont très économiques par rapport au maintien de forces unilatérales ou multilatérales qui imposent des coûts très élevés et qui, dans la mesure où elles sont souvent considérées comme partisans, sont bien moins susceptibles de faciliter le progrès vers une solution permanente.

Mon souci porte essentiellement sur les incidences politiques du refus des Etats Membres de s'acquitter des obligations financières qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies. Je ne parle pas des difficultés temporaires de nature économique ou financière que tout Etat peut rencontrer de temps à autre, mais je pense aux décisions prises par des Etats de retenir leurs contributions statutaires pour des raisons politiques. Ces décisions peuvent fort bien être interprétées par les parties à un conflit comme un refus de soutien à telle ou telle opération de maintien de la paix. En fait, il est difficile d'imaginer que la décision délibérée de ne pas verser une contribution financière obligatoire

M. Lenihan (Irlande)

puisse signifier autre chose qu'un refus de soutenir une opération. Lorsqu'on sait que des solutions politiques doivent, en fin de compte, être trouvées, ce refus est un risque inacceptable. si certains Etats Membres choisissent les missions d'observation ou de maintien de la paix auxquelles ils sont disposés à apporter ou non leur contribution financière, telle ou telle opération peut ainsi être sapée. Pis encore, toute la notion de maintien de la paix par les Nations Unies, sur laquelle on place tant d'espoirs aujourd'hui, pourrait être privée de toute crédibilité.

Nous célébrons cette année le quarantième anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. On pourrait dire que l'existence même des Nations Unies résulte de la prise de conscience, elle-même née de l'expérience amère de la guerre, qu'une paix et une sécurité réelles et durables entre les nations doivent être fondées sur la reconnaissance universelle de la dignité et de la valeur inhérentes à la personne humaine. Ce principe est tout aussi valable aujourd'hui que le jour de la proclamation de cette déclaration. A sa dernière session, l'Assemblée générale a décidé à l'unanimité de saisir l'occasion de cet anniversaire pour promouvoir et protéger les droits de l'homme dans l'ensemble du monde, réaffirmer l'attachement de l'Organisation à cet objectif et encourager les Etats Membres à garantir la promotion et la protection des droits consacrés dans la Déclaration. si nous voulons bâtir sur les progrès extraordinaires qui ont été faits au cours des 40 dernières années dans la mise au point d'instruments internationaux de protection des droits de l'homme, nous devons mener une campagne soutenue et crédible dans le cadre des Nations Unies pour promouvoir le respect et l'exercice universels de ces droits. Au moment où des abus très graves continuent de se produire, au su et au vu de tous, il ne s'agit pas de verser dans l'autosatisfaction.

Il est justifié d'être fier des réalisations des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Paradoxalement peut-être, un important changement est la prise de conscience accrue de la multitude des abus commis à travers le monde dans ce domaine. Aujourd'hui, la communauté internationale reconnaît le principe de la dignité et de la valeur intrinsèques de la personne humaine et accepte l'idée que la protection et la promotion de ses droits de l'homme sont des obligations internationales. Même si les Nations Unies ne peuvent pas, à elles seules, faire appliquer les normes qu'elles ont contribué à définir, il ne faut pas sous-estimer

M. Lenihan (Irlande)

l'autorité morale qu'elles peuvent exercer pour empêcher les abus dans ce domaine. Une opinion publique informée, pénétrée des valeurs consacrées par la Déclaration universelle des droits de l'homme, constitue un instrument important de pression pour venir en aide aux victimes de l'oppression. L'Organisation a, par conséquent, un rôle positif à jouer pour faire prendre conscience au public de la nécessité de faire preuve de vigilance et pour mobiliser l'appui de l'opinion publique internationale afin d'empêcher les abus, où qu'ils se produisent.

L'Irlande salue les particuliers et les organisations nationales et internationales qui, inspirés par les idéaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont apporté une énorme contribution à cet objectif en mobilisant le public pour défendre la cause des libertés fondamentales des victimes de l'oppression. Dans de nombreux cas, cela s'est fait malgré les risques considérables auxquels étaient exposées les personnes concernées. Nous attachons la plus grande importance aux efforts accomplis pour la défense des droits de l'homme, car nous sommes convaincus de la vérité des premiers mots de la Déclaration universelle. La reconnaissance de la dignité intrinsèque et des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine est le fondement de la liberté, de la paix et de la justice dans le monde.

J'ai déjà évoqué l'amélioration des relations Est-ouest qui s'est fait jour récemment.

Mon gouvernement est convaincu qu'il est essentiel de préserver la dynamique des Sommets de Washington et de Moscou entre le Président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev et qu'il faut arrêter et renverser la tendance vers une accélération de la course aux armements. La décision concertée de réduire les forces nucléaires de 50 % ne s'est pas encore concrétisée, mais au moins une certaine volonté existe dans ce domaine.

A un moment aussi encourageant dans les négociations sur la limitation des armes et le désarmement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, il importe particulièrement qu'un nouvel appui au processus multilatéral émerge et que des résultats concrets soient enregistrés. Ce serait le moyen de réaffirmer l'intérêt que les pays portent à l'objectif du désarmement général et complet.

Le premier pas - un pas qui, à notre avis, doit être fait sans tarder - est la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Au niveau technique, cela pourrait minimiser, sans éliminer pour autant, la capacité de

M. Lenihan (Irlande)

concevoir de nouvelles armes. Plus important encore, cela indiquerait clairement qu'on a l'intention de réduire notre dépendance à l'égard de moyens de défense aussi dangereux et, en dernière analyse, irrationnels. Ma délégation est convaincue que les problèmes techniques qui semblent faire obstacle à la conclusion d'un tel accord d'interdiction peuvent être surmontés si la volonté politique nécessaire existe.

Il est ou il devrait être clair que la détention des armes nucléaires conduit inévitablement à une réaction analogue de la part d'autrui, ce qui ne fait qu'accroître la menace qui pèse sur la sécurité d'un pays et même sur ses perspectives de survie. Cependant, il reste encore un certain nombre de pays qui n'ont pas abandonné l'option militaire nucléaire et qui restent en marge du Traité sur la non-prolifération nucléaire.

M. Lenihan (Irlande)

Mon gouvernement, pour sa part, est convaincu que personne ne peut s'assurer la supériorité grâce à la prolifération des armes nucléaires. Nous espérons qu'au cours des années à venir le Traité de non-prolifération sera consolidé, que le nombre de ses signataires s'accroîtra et qu'il sera un élément durable dans le cadre des efforts renouvelés pour promouvoir et obtenir une véritable limitation des armes nucléaires et le désarmement.

La communauté internationale a été bouleversée par les informations récentes relatives à l'utilisation des armes chimiques. Nous devrions être profondément préoccupés du fait qu'un instrument que nous avons considéré pendant 63 ans comme un progrès dans ce domaine, en l'occurrence le Protocole interdisant l'utilisation des armes chimiques, qui date de 1925, a été révoqué. Nous devons faire en sorte que cela ne soit pas uniquement comme une manchette dans les journaux. Les participants à la Conférence du désarmement doivent se consacrer à la négociation d'une convention interdisant la fabrication des armes chimiques, en vue d'une conclusion rapide, pour que ce spectre soit finalement éliminé de la face de la terre.

Mon gouvernement espère que l'amélioration des relations Est-Ouest et les récents événements survenus en Union soviétique auront un effet positif sur la réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui se tient présentement à Vienne. La confiance mutuelle, si nécessaire pour assurer une paix et une sécurité durables, doit englober tous les aspects des relations entre les pays de l'Est et de l'Ouest. Cette confiance ne doit pas se limiter au domaine militaire. Aussi, nous comptons qu'un accord interviendra à Vienne dans les plus brefs délais sur un document final qui devrait prévoir à la fois de nouvelles négociations sur les forces conventionnelles et de nouveaux progrès s'agissant de la dimension humaine de l'Acte final d'Helsinki.

Le besoin d'un règlement rapide et ordonné de la situation au Moyen-Orient est clair pour tous ceux qui souhaitent le bien-être du peuple d'Israël et de la population des territoires occupés. La situation actuelle, selon la déclaration du Conseil européen sur cette question, "ne peut pas durer". Elle ne peut être réglée que par un règlement global, juste et durable du conflit arabe-israélien. Les deux principes de base de la politique irlandaise sur cette difficile question demeurent le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à exister dans le cadre de frontières sûres, et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination,

M. Lenihan (Irlande)

avec tout ce que cela implique. Nous reconnaissons que ce droit inclut le droit à un Etat indépendant si c'est là le souhait du peuple palestinien. La délégation irlandaise lance un appel pour que soient mis de côté tous les obstacles qui s'élèvent encore sur la voie de négociations fondées sur ces principes.

Toute solution exigera l'acceptation mutuelle et la reconnaissance réciproque de l'indomptable esprit humain qui garantit qu'un peuple ne cède jamais devant la force brutale. Nous sommes convaincus que les peuples de la région, conformément à leurs meilleures traditions, souhaitent que leurs dirigeants pratiquent les principes de la tolérance et du bon voisinage consacrés par la Charte. Nous espérons que l'évolution des événements, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, permettra aux peuples de la région de réaliser leurs aspirations pacifiques. Le progrès exige un leadership empreint de courage, de sagesse et de vision. Voilà des qualités d'homme d'Etat particulièrement indispensables dans cette région.

Les problèmes au Liban ne peuvent être dissociés du conflit du Moyen-Orient dans son ensemble. On a malheureusement constaté ces derniers jours une recrudescence des tensions dans ce pays. Nous espérons que la recherche de la réconciliation et de la stabilité au Liban se poursuivra et que les forces extérieures feront preuve de modération et respecteront l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban, qui sont essentielles à la restauration de la paix dans ce pays.

Je voudrais rendre hommage à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), qui continue de s'acquitter de sa mission dans des circonstances difficiles au Sud-Liban. On n'a jamais permis à la FINUL de s'acquitter de son mandat, en dépit de ses renouvellements répétés par le Conseil de sécurité ces 10 dernières années. La Force doit pouvoir compter sur la collaboration pleine et entière de toutes les parties au conflit. Mon gouvernement redemande instamment qu'il soit mis fin au harcèlement dont fait l'objet la FINUL et prie instamment toutes les parties de collaborer avec la Force.

Nous nous sommes félicités du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq et nous voudrions adresser nos félicitations au Secrétaire général pour les efforts qu'il a déployés à cette fin. Sans sous-estimer de quelque façon que ce soit les difficultés qui restent à surmonter, nous avons été encouragés de voir que les dirigeants des deux pays ont eu le courage et la sagesse de prendre les premières

M. Lenihan (Irlande)

mesures sur la voie honorable de la paix. Nous souhaitons au Secrétaire général et aux parties concernées nos meilleurs vœux dans la poursuite de leurs efforts et nous espérons que toutes les communautés dans les deux pays pourront jouir des bienfaits de la paix.

Les Accords de Genève sur l'Afghanistan représentent un pas important vers la solution de la crise afghane. Ils imposent des obligations à toutes les parties, et l'Irlande invite tous les intéressés à mettre en oeuvre sans réserve le plan de paix énoncé dans ces accords.

Nous nous félicitons des contacts récents entre les parlementaires du nord et du sud de la péninsule de Corée, ainsi que des efforts qui ont été faits pour reprendre le dialogue direct afin de parvenir à une solution par des moyens pacifiques. Et sur une autre note, nous tenons à exprimer nos meilleurs vœux pour le succès des Jeux Olympiques dans ce pays, exemple de coopération internationale pratique dont sont témoins des millions de personnes dans le monde entier.

Lorsque nous examinons l'Afrique du Sud, nous constatons qu'aucun progrès n'a été fait depuis l'année dernière. Bien au contraire, le système de l'apartheid a été consolidé par une répression accrue, une censure plus dure, et une interdiction de toutes les organisations qui ne suivent pas intégralement la ligne du Gouvernement. Le musellement des organisations politiques noires et du mouvement syndical et l'interdiction de groupements tels que la Soweto Civic Association et le National Education Crisis Committee sont tout simplement inacceptables. Il s'agit là de nouveaux coups terribles infligés à la population noire éprouvée. Une fois encore, je veux lancer un appel au Gouvernement sud-africain pour qu'il cesse de braver l'opinion publique internationale et prenne les mesures nécessaires pour démanteler l'apartheid, en commençant par la libération de tous les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela, et la levée de l'interdiction qui pèse actuellement sur 18 organisations qui se voient présentement empêcher de mener à bien leurs activités d'opposition pacifique à l'apartheid.

Au sujet de la Namibie, il est essentiel d'agir rapidement pour permettre l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Bien que la volonté récemment exprimée par l'Afrique du Sud de cesser de faire obstruction au processus d'application de ce plan soit un événement heureux, quoique tardif, il est du devoir de la communauté internationale de faire en sorte que d'autres obstacles ne puissent pas s'opposer à la transition de la Namibie vers l'indépendance.



M. Lenihan (Irlande)

Une **paix** et une **stabilité** durables en **Amérique** centrale ne **pourront** intervenir que **grâce** aux **efforts** persistants des **pays** d'**Amérique** centrale eux-mêmes, avec l'appui de tous les **membres** de la **communauté** internationale. Nous invitons instamment les **membres** à continuer sur la voie qu'ils ont eux-mêmes choisie, en **particulier** dans l'**Accord** de Guatemala d'**août** 1987, et à poursuivre le dialogue national et la recherche d'un règlement pacifique.

M. Lenihan (Irlande):

Dans mon intervention devant cette assemblée l'année dernière, j'évoquais la menace pour le bien-être de millions de gens que représentait la précarité de l'environnement économique. Les problèmes interdépendants de la dette des pays en développement, les bas prix des produits de base, les barrières au commerce international, la diminution des courants financiers en direction des pays en développement, tous ces problèmes aemeurent hélas ainsi que d'autres problèmes économiques et environnementaux qui menacent toujours le gagne-pain et même la vie de millions d'êtres humains.

Ces dernières semaines par exemple, les inondations massives ont causé de graves souffrances et des pertes en vies humaines au Bangladph et au Soudan. Un effort international majeur se poursuit afin de combattre la sécheresse en Ethiopie. Dans certains pays africains, le développement est malheureusement endigué par des troubles civils qui parfois s'apparentent à une véritable guerre civile. Ailleurs, ces troubles sont provoqués délibérément de l'extérieur. C'est le cas du Mozambique, victime d'efforts de déstabilisation de la part de son voisin l'Afrique du Sud. Quant à l'Angola, des signes encourageants apparaissent à l'heure actuelle et il semble que le processus de déstabilisation et la destruction de vies humaines pourraient bien prendre fin.

La nécessité que l'Afrique dispose d'une aide extérieure pour développer son potentiel et élever son revenu au-delà d'Un niveau de pure subsistance a été reconnue par la communauté internationale depuis longtemps. Les pays donateurs et les institutions multilatérales ont depuis plus de deux décennies apporté une assistance publique au développement à une grande échelle, bien que les résultats aient été décevants.

Espérons que les résultats de la récente réunion consacrée à l'Afrique et les récentes décisions, dont je me félicite, concernant l'accroissement des capitaux de la Banque mondiale et la reconstitution pour la huitième fois, de l'Association internationale du développement, seront autant de mesures importantes dans le règlement des problèmes du développement de l'Afrique.

Le bilan que je vais dresser devant vous aujour'd'hui concernant la situation de l'Irlande du Nord est, ie le crains, In peu mitigé. Je suis sûr que je parle au nom de la majorité écrasante des peuples d'Irlande, Nord et Sud, si ie dis que nous sommes tous attristés par la violence qui afflige l'Irlande du Nord depuis près de 20 ans et qui n'a apporté rien d'autre que la mort, la destruction, les souffrances au peuple de la région, qu'il soit nationaliste ou unioniste. La souffrance, la

M. Lenihan (Irlande)

douleur, ainsi que nous le savons tous, ne font pas de distinction lorsqu'elles frappent.

Est-il nécessaire de répéter que le Gouvernement irlandais partage l'attachement de tous les gouvernements démocratiques à la lutte contre le terrorisme; en vérité, notre détermination dans ce domaine a été illustrée de façon marquante au cours de l'année écoulée. Mais la paix et le progrès politique sont inévitablement une tâche plus difficile et plus complexe que la simple lutte contre les campagnes de violence. Toute l'histoire, toute l'expérience des Nations unies, soulignent la nécessité absolue de répondre aux causes des divisions et de ne pas s'efforcer simplement de remédier à leurs symptômes.

Dans le contexte précis de l'Irlande du Nord, il est impératif que les droits, les identités et l'éthique des deux traditions soient non seulement reconnues, mais qu'elles soient aussi réconciliées. Si la poursuite de cet objectif concerne tous les domaines du Gouvernement, elle aura nécessairement des incidences immédiates sur le système d'administration de la justice, et il est absolument essentiel de faire preuve d'une impartialité totale dans ce domaine, afin que les relations entre les forces de sécurité et la communauté s'améliorent, afin que les véritables problèmes de discrimination économique et de désavantage social soient réglés.

L'accord anglo-irlandais de novembre 1985 cherche à régler un bon nombre de ces problèmes. Les Gouvernements britannique et irlandais restent attachés à cet accord et l'appliquent de façon active, cette année d'ailleurs, la Conférence intergouvernementale prévue par l'Accord, s'est réunie plus fréquemment qu'à aucun moment depuis qu'il a été signé. Des progrès importants ont été réalisés, mais il serait cependant trompeur de penser qu'il ne reste pas un grand nombre de problèmes devant être abordés de façon plus efficace. L'examen du fonctionnement de la Conférence intergouvernementale, prévu pour la fin de cette année, donnera l'occasion aux deux gouvernements de procéder à un examen des progrès faits jusqu'à présent et de voir en particulier, comment utiliser les mécanismes prévus par l'Accord pour parvenir à un progrès politique concret.

Un autre enseignement que l'on peut tirer de l'histoire de cette organisation est l'importance du dialogue pour améliorer l'intelligence des problèmes et les paramètres dans lesquels les solutions doivent être découvertes. Nous tous, habitants de l'Irlande, quelles que soient nos visions du futur, avons une responsabilité commune, celle de travailler à la réalisation de solutions dans un esprit de compréhension et de respect mutuel. En tant que dirigeants politiques,

M. Lenihan (Irlande)

commençons donc à dialoguer d'une façon ouverte, franche et généreuse; nous ne devons pas moins à notre peuple qui aspire si désespérément à une paix durable.

Je sais que je puis compter sur l'appui de cette organisation, alors que nous nous efforçons de progresser de la façon la plus imaginative et efficace possible, vers un règlement des problèmes de l'Irlande du Nord. L'instauration de la paix par le biais d'un progrès politique est l'objectif que nous nous sommes fixés, objectif conforme à la Charte des Nations Unies.

En passant ainsi en revue les relations internationales et les perspectives de progrès pour la période à venir, il faut nécessairement exercer une certaine circonspection. Mais cette réticence naturelle a suscité un espoir chimérique d'une solution immédiate aux problèmes qui exigent au contraire, le recours patient à la raison et à la volonté de conciliation, cette réticence ne devrait donc pas nous conduire à ignorer l'Un des développements les plus encourageants de l'année écoulée, soit la réaffirmation par les Etats Membres de la valeur qu'ils attachent aux Nations Unies comme instance centrale pour le règlement des conflits internationaux. C'est en effet une enceinte au sein de laquelle l'engagement de tous les membres de la communauté internationale à régler leurs affaires conformément au droit international, devrait trouver son expression appropriée. Nous nous félicitons de cette reconnaissance, même tardive, du rôle unique et central de notre organisation.

M. LONCAR (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord vous adresser des félicitations, Monsieur, à vous, l'un de nos bons amis, éminent diplomate et homme politique de l'Argentine, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Ma reconnaissance va également à S. E. M. Peter Florin, Ministre des affaires étrangères adjoint de la République démocratique allemande, pour la manière excellente dont il a dirigé les travaux de la quarante-deuxième session.

Les changements profonds intervenus dans le monde au cours de l'année écoulée, permettent aux travaux de l'Assemblée générale de se dérouler dans une bien meilleure atmosphère. Et pourtant, ils représentent pour l'Assemblée générale, une obligation de plus : elle doit en effet évaluer la portée réelle de ces changements et définir sa mission future, sa mission de paix de cette organisation.

M. Loncar (Yougoslavie)

Le prix Nobel de la paix qui vient d'être décerné aux forces de maintien de la paix des Nations Unies est un témoignage important de la reconnaissance des réalisations de cette organisation.

Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies est marqué d'un optimisme prudent, ce qui est compréhensible et réaliste dans le monde contemporain.

Je tiens à exprimer à M. Pérez de Cuéllar ma gratitude et ma reconnaissance pour les succès obtenus par l'Organisation mondiale au cours de l'année qui vient de s'écouler.

En fait, la quarante-troisième session commence ses travaux dans des circonstances favorables. Le processus de négociation entre l'URSS et les Etats-Unis se poursuit. Il a un effet positif sur les relations internationales sous la plupart de leurs aspects. L'amélioration des relations entre ces pays pourrait favoriser la recherche de solutions dans le cas de la plupart des crises du monde car il existe une interdépendance évidente entre les bons rapports entre grandes puissances et l'évolution générale des relations internationales.

Il semblerait pour la première fois que la dangereuse spirale de la course aux armements se soit arrêtée. Ces processus ne sont pas une simple conséquence des relations directes entre superpuissances; ils sont aussi le résultat de la prise de conscience de la communauté internationale quant à l'inévitabilité du dialogue.

Quel est le rôle de la politique de non-alignement et du Mouvement des pays non alignés dans cet éveil des consciences et quelle contribution y ont-ils apporté?

Dès ses débuts, le Mouvement des pays non alignés s'est efforcé de surmonter les divisions entre blocs ainsi que toutes les autres divisions qui se sont fait jour dans le monde. Pendant près de 30 ans, il a invité les grandes puissances à mettre fin à la confrontation, à procéder à des négociations et à établir la coopération.

J'ose dire que les processus positifs actuellement en cours réaffirment la validité des principes de la politique de non-alignement.

La Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui s'est tenue au début de ce mois à Nicosie, a prouvé que le Mouvement était déterminé à continuer d'exercer une influence active sur l'évolution des relations internationales.

Qu'il y a-t-il d'important, du point de vue de la Yougoslavie, dans la vision du monde contemporain qui s'est dégagée à Nicosie?

M. Loncar (Yougoslavie)

Premièrement, tout en se félicitant du rapprochement entre les Etats-Unis et l'URSS, les pays non alignés continuent d'attirer l'attention sur les graves problèmes qui font obstruction à ce processus et, pour ces raisons, et dans le désir de promouvoir et d'approfondir le climat de détente, feront de leur mieux pour que l'atmosphère actuelle soit préservée. Les efforts en cours et les résultats obtenus devraient se traduire par un processus durable et global profitant à tous les pays et à tous les peuples.

Deuxièmement, le bilatéralisme des superpuissances est une réalité de notre époque. Cependant, par lui-même il n'assure pas le règlement des problèmes mondiaux. La coopération entre les superpuissances est une condition préalable absolue; toutefois, des résolutions véritables et durables ne sont possibles qu'avec la participation de toutes les parties intéressées.

Les pays non alignés sont prêts à apporter une contribution active et constructive aux efforts visant à résoudre les problèmes régionaux et globaux. Notre président, le Président de la République du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, l'a dit avec beaucoup d'éloquence avant-hier.\*

Les initiatives entreprises récemment avec succès par les Nations Unies ont confirmé le rôle irremplaçable que joue l'Organisation. L'année passée a prouvé qu'il était possible de réaliser des progrès en essayant de résoudre une crise mondiale lorsqu'on y faisait participer directement ou, du moins, indirectement, les Nations Unies. Il s'agit là naturellement d'un processus à deux sens. L'allègement des tensions mène les grandes puissances à recourir plus volontiers aux mécanismes des Nations Unies. Cela donne à l'Organisation mondiale la possibilité d'entreprendre plus librement des actions plus créatives et à ses Etats Membres de présenter de nouvelles initiatives.

Nous voulons croire que le temps est révolu où il fallait combattre des tentatives visant à marginaliser les Nations Unies et qu'à l'avenir nos efforts devront tendre surtout à en obtenir une participation plus grande et plus décisive dans la solution des problèmes mondiaux.

Bien qu'ils constituent la majorité aux Nations Unies, les pays non alignés n'ont ni intérêt à préconiser la suprématie de la majorité ni le besoin de le faire. Ils comprennent que ce n'est pas là une façon viable de résoudre les problèmes.

---

\* Le Président reprend la présidence.

M. Loncar (Yougoslavie)

Il faudrait accélérer le processus d'ajustement des Nations Unies aux besoins actuels et la rationalisation de leurs activités. A ce stade, la solution des problèmes financiers actuels de l'Organisation ainsi que le financement de ses activités importantes en faveur de la paix à l'avenir sont un problème extrêmement urgent.

L'Organisation mondiale a de nombreux défis à relever. Elle doit poursuivre et accélérer la solution des foyers de crise actuels et, plus important encore peut-être, prendre des initiatives dans ce sens, là où leur absence se fait encore sentir.

Il faut également poursuivre et consolider le processus de désarmement ainsi que commencer à régler les problèmes économiques internationaux.

Après huit ans d'effusions de sang, les peuples de l'Iran et de l'Iraq peuvent envisager l'avenir avec plus de confiance. La négociation est venue remplacer la guerre.

Nous espérons que, grâce à l'application continue et intégrale de la résolution 598 (1987), l'On parviendra à une juste solution du conflit. Il y va de l'intérêt de ces deux pays, comme de l'intérêt de la paix et de la sécurité dans la région et au-delà de celle-ci.

Après tant d'années d'occupation illégale par l'Afrique du Sud, la Namibie est aujourd'hui plus près de devenir un Etat indépendant et souverain, comme l'envisage le plan des Nations Unies.

Nous nous félicitons du processus de négociation entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud. La fin du conflit en Afrique australe et l'accession de la Namibie à l'indépendance contribueront largement à la sécurité et à la coopération dans cette région. Nous sommes persuadés que la fin du système odieux de l'apartheid, contre lequel une action internationale déterminée comprenant des sanctions globales continue d'être nécessaire, ne sera, alors, plus éloignée.

Le respect des Accords de Genève sur l'Afghanistan et leur application intégrale sont de la plus haute importance pour que la paix, l'indépendance, le statut non aligné et un développement libre soient assurés à ce pays et à son peuple.

M. Loncar (Yougoslavie)

L'engagement constructif des divers éléments de la région permet d'espérer que le peuple du Kampuchea, l'un des membres fondateurs du MOuvement des pays non alignés, pourra, après une longue période, exercer son droit à la paix, à l'indépendance et son droit à se prononcer de manière souveraine sur son propre avenir.

Nous croyons également que la poursuite des bons offices du secrétaire général et la reprise des entretiens entre les deux communautés chypriotes permettront de faire progresser la solution au problème de Chypre.

De même, nous espérons que grâce à la participation de notre organisation et des pays de la région, le problème du Sahara occidental sera résolu dans un proche avenir, conformément aux résolutions des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Toutefois, certaines crises actuelles n'ont pas encore bénéficié des effets salutaires de l'amélioration de l'atmosphère générale.

L'application du plan de paix des cinq pays d'Amérique centrale s'est heurtée à des difficultés et à des obstacles graves. Nous devons continuer d'appuyer les efforts tendant à trouver une solution juste à la situation en Amérique centrale et à faire reconnaître le droit du Nicaragua de sauvegarder sa souveraineté et son intégrité.

Il est grand temps que la communauté internationale prenne les mesures qui s'imposent pour permettre au peuple palestinien de réaliser son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat.

Avec un grand nombre d'autres pays, la Yougoslavie appuie la convocation prochaine d'une conférence internationale, sous les auspices des Nations Unies et avec la participation de toutes les parties directement concernées, V compris l'OLP, le seul représentant légitime du peuple palestinien. C'est la manière la plus réaliste de trouver une solution globale à la crise du Moyen-Orient et de permettre à tous les pays de la région de vivre dans la paix et dans la sécurité sur leur propre territoire.

La communauté internationale tout entière exige qu'un nouvel élan soit donné au processus de désarmement déjà entamé. On a pu le constater tout particulièrement lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, qui aurait pu accomplir davantage si s'était révélée une plus grande volonté politique et une plus grande détermination.



M. Loncar (Yougoslavie)

Nous espérons cependant que les nombreuses propositions présentées lors de cette session, y compris celle qui a été présentée par la Yougoslavie, seront prises en considération au cours de la présente session.

La paix et la sécurité ne sont le monopole de personne et ne peuvent en aucun cas être le droit exclusif de qui que ce soit. Nous partageons tous au même titre la préoccupation et la responsabilité de l'avenir de l'humanité. Si notre objectif est d'éliminer totalement les armes nucléaires, l'une de nos tâches les plus urgentes est par conséquent de mettre au point un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le désarmement nucléaire revêt bien entendu une importance prioritaire. Néanmoins, les autres armes ne devraient pas non plus être négligées dans ce processus. Nous estimons que la convention relative aux armes chimiques devrait être achevée le plus vite possible. La poursuite du perfectionnement, du stockage et de l'utilisation des armes classiques explique fort bien pourquoi nous exigeons des négociations sur les armes classiques au niveau bilatéral, régional et multilatéral.\*

Je pense que le moment est venu pour tous les pays de promouvoir des relations économiques et une coopération internationale grâce à des mesures diversifiées et mûrement réfléchies. La communauté internationale ne doit pas laisser passer cette occasion historique que constitue la nouvelle tendance à la détente et à la négociation. Les problèmes interdépendants de la dette, du commerce, des finances, de la technique et du développement devraient se voir accorder la plus haute priorité.

Il est important de noter que le problème de la dette des pays en développement est de plus en plus considérée comme étant un des problèmes mondiaux les plus graves.

On s'accorde en principe à reconnaître que des solutions devraient être recherchées sur la base d'une stratégie concertée et orientée vers le développement. La réduction effective du niveau de l'endettement des pays en développement permettrait d'éliminer l'un des principaux obstacles non seulement au développement mais également à l'expansion de toute l'économie mondiale.

Nous avons accueilli favorablement les décisions du sommet de Toronto relatives à la dette des pays les moins développés. Nous espérons que ces décisions favoriseront de nouvelles mesures recouvrant les aspects plus larges du problème de la dette.

---

\* M. Van Lierop (Vanuatu), Vice-Président, assume la présidence.

M. Loncar (Yougoslavie)

Le cercle vicieux dans lequel les pays en développement se trouvent paralysés en matière de commerce international doit être brisé. Il est impossible, comme on l'exige, de rembourser la dette en temps voulu si des restrictions sont imposées aux exportations, seule source de fond pour le service de la dette.

Nous demeurons attachés à un système commercial multilatéral ouvert. Nous sommes cependant de plus en plus convaincus qu'il est nécessaire d'éliminer de toute urgence les dangereuses anomalies qui s'y accumulent. Une condition préalable à la poursuite jusqu'à terme des négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'Uruguay Round est le maintien du principe du statu quo et l'élimination du protectionnisme et la possibilité d'envisager de nouveaux domaines d'action, tels que les services, les mesures d'investissement liées au commerce et autres mesures dans le contexte des besoins du développement.

Une attention accrue est consacrée aux problèmes de l'environnement, et cela est tout à fait légitime. Aucun progrès ne pourra être réalisé sans le développement industriel et technique; et pourtant il convient de veiller à ce que des mesures de protection nécessaires soient prises en temps opportun. La survie de l'humanité sur la planète est une question pour l'humanité.

La poursuite de la participation active de la communauté internationale dans la promotion et la protection des droits de l'homme constitue une condition préalable à toute démocratisation véritable des relations internationales et à la sauvegarde de la paix mondiale. Ces nobles buts ne sont pas moins menacés par le phénomène du terrorisme.

Une initiative prise par l'Organisation mondiale devrait aider l'homme à édifier dans la paix et dans la liberté le présent et un avenir meilleur. Ainsi, la Déclaration de Nicosie stipule que le Mouvement des pays non alignés devrait poursuivre la politique de respect et la réalisation des droits des individus et des peuples.

Outre le travail accompli par l'Organisation, le multilatéralisme s'est également développé de plusieurs autres manières dans le cadre d'une coopération régionale. Grâce à cette coopération, les pays membres expriment de manière authentique et directe leur préoccupation et leurs aspirations.\*

---

\* M. Cordovez (Equateur), Vice-Président, assume la présidence.

M. Loncar (Yougoslavie)

La toute première réunion des ministres des affaires étrangères des pays des Balkans s'est tenue à Belgrade en février dernier. Elle a renforcé notre conviction que les pays des Balkans contribueront de manière significative à l'amélioration des relations internationales.

Par la suite, à la réunion de Vienne de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la Yougoslavie, avec d'autres pays neutres et non alignés d'Europe, s'est efforcée d'en assurer le succès.

L'expérience historique et politique de la présente génération fait apparaître que ni les principes nobles et permanents sur lesquels repose cette organisation, ni les aspirations légitimes de la communauté internationale, ne sauraient être garanties sans une démocratisation à grande échelle des relations internationales.

Contrairement à l'époque où la liberté, l'indépendance et la paix étaient des idéaux élevés dont la réalisation paraissait quasiment impossible, des conditions propices à la création d'un nouvel ordre international peu à peu se créent que les générations précédentes, et en particulier celles qui ont subi les horreurs de deux guerres mondiales, n'auraient pu imaginer.

L'interdépendance croissante est un objectif fondamental en vue de la réintégration d'un monde en mutation, qui du bipolarisme glisse vers le multipolarisme, pour atteindre un jour peut-être le pluralisme. Un monde unique ne s'édifiera qu'avec la pleine participation de chacun. Voilà pourquoi nous renouvelons avec un enthousiasme renouvelé notre engagement de nous acquitter des tâches qui attendent les Nations Unies, lesquelles ouvriront la voie à l'instauration d'un ordre mondial meilleur et plus juste dans lequel tous les participants seront à même de poursuivre pleinement leurs intérêts nationaux et communs.

L'introduction dangereuse d'éléments idéologiques dans les relations internationales et l'imposition de "vérités éternelles" semblent être des tendances éculées. Ceci facilite les efforts déployés pour jeter, pas à pas, les fondements d'un avenir plus sûr et plus stable. Un tel monde ne pourrait s'édifier sur l'équilibre de la force et la domination par la force, ainsi que sur l'exclusion de la majorité des pays du processus de développement économique et technologique. A nos yeux, ce monde devrait se fonder sur la pleine affirmation et mise en Oeuvre de certains principes et processus qui, à l'heure actuelle, se renforcent. Je veux parler de l'indépendance dans le cadre d'une interdépendance accrue; de la mu'tipolarité au lieu de la bipolarité du monde; du pluralisme des systèmes

M. Loncar (Yougoslavie)

socio-politiques, de leur coexistence et coopération sur un pied d'égalité; des droits de l'homme comme valeurs universelles; du règlement pacifique de tous les conflits et différends et de la participation universelle au développement économique et technologique dans l'intérêt de l'humanité.

Cela signifie en termes concrets la démocratisation des relations internationales, c'est-à-dire la participation de tous les pays à l'examen et à la solution des questions d'ordre international.

Sur de telles fondations peut reposer le nécessaire et, à notre avis, inévitable processus d'intégration future du monde. Cela suppose l'élimination progressive de toutes les barrières qui divisent encore aujourd'hui le monde. Ce n'est que dans un monde ainsi intégré que des relations solides et à double sens s'établiront entre le développement du monde dans son ensemble et celui de ses composantes et de ses individus : les pays et les peuples.

Dans le plein respect des principes de liberté, d'indépendance et d'égalité, nous devrions aspirer à un monde dans lequel nul ne serait le laissé pour compte d'un développement prospère. Nous devons retrouver les convictions qui ont inspiré notre organisation, afin que nos rêves deviennent réalité grâce aux efforts communs de tous. Dans le contexte actuel, cela peut apparaître comme un idéal dont la réalisation semble incertaine, et de toute manière lointaine. Nous devons pourtant y croire, et c'est vers cet idéal que nous devons tendre, à l'avenir.

ALLOCATION DE M. BRIAN MULRONEY, PREMIER MINISTRE DU CANADA

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution du Premier Ministre du Canada.

M. Brian Mulroney, Premier Ministre du Canada, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Canada, S. E. le très Honorable Brian Mulroney et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. MULRONEY (Canada) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi tout d'abord, de féliciter M. Caputo de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Sa sagesse et son expérience contribueront à rendre cette session particulièrement fructueuse.

C'est un honneur pour moi de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale des Nations Unies, le creuset où, dans un monde troublé, l'humanité place ses espoirs de paix. Nous sommes, je crois, à l'aube d'une ère nouvelle où les différends qui

M. Mulroney (Canada)

ont ~~opposés~~ nos nations deviendront moins importants que les dangers qu'elles doivent affronter ensemble, une ère nouvelle où les actions concrètes pour accroître la sécurité mondiale doivent et peuvent s'accompagner d'engagements tangibles de réduire la pauvreté dans le monde en développement et de protéger notre environnement collectif.

Pendant deux générations, le monde a vécu sous la menace d'un conflit nucléaire. Mais il s'est réalisé récemment des progrès importants sur le plan du contrôle des armements.

Le Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée est un premier pas historique sur la voie de la réduction des arsenaux, aussi avons-nous une profonde dette de reconnaissance envers le président Reagan des Etats-Unis et le secrétaire général Gorbatchev de l'Union soviétique, auxquels il convient de rendre hommage pour leur courage et leur leadership. Ils ont ~~érigé~~ les fondations d'une oeuvre qu'il s'agit maintenant de poursuivre. (L'orateur poursuit en français)

Nous pouvons réduire les armements stratégiques. Nous pouvons limiter la prolifération des armes nucléaires. Nous pouvons limiter les essais nucléaires, et chaque pas dans cette direction nous rapproche d'une interdiction absolue de ces essais.

Nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à un traité interdisant l'utilisation des armes chimiques. A ce propos, je vois d'un bon oeil la proposition du Président Reagan de rassembler prochainement les signataires du Protocole de Genève sur l'interdiction des armes chimiques.

Nous devons aussi exercer un contrôle sur les armes classiques. N'oublions jamais que celles-ci ne cessent aujourd'hui même de faire des victimes. J'encourage cette assemblée à susciter encore d'autres progrès dans le domaine du désarmement.

M. Mulroney (Canada)

(L'orateur poursuit en anglais)

Il s'est réalisé aussi pendant la dernière année des progrès importants sur le plan de la sécurité régionale, des progrès qui nous paraissent, à nous tous ici, inconcevables auparavant. En Afghanistan, la tentative d'imposer des solutions par l'invasion et l'occupation a échoué et l'Union soviétique est en train de retirer ses troupes de ce pays. Les Nations Unies demeurent profondément engagées dans la recherche de solutions.

Dans le golfe Persique, aucun pays n'est parvenu à imposer sa volonté par la force. Aujourd'hui, une mission de l'ONU à laquelle participe un contingent de 500 soldats canadiens assure le respect du cessez-le-feu dans cette région où les combats ont fait, récemment, des centaines de milliers de victimes. Le Canada poursuit ainsi le rôle qu'il joue depuis plus de 40 ans dans les efforts de maintien de la paix, rôle qu'il a toujours assumé volontiers.

Nous avons fait partie de toutes les forces de maintien de la paix de l'ONU depuis sa fondation; ce fut souvent difficile et coûteux, mais nous sommes fiers d'avoir ainsi pu contribuer à apporter la stabilité à des points chauds du globe. Aujourd'hui, une bonne partie de nos troupes sont engagées soit dans des missions de maintien de la paix dans diverses régions du monde, soit dans des programmes d'entraînement en prévision d'interventions futures en faveur de la paix. La remise aujourd'hui du prix Nobel pour le maintien de la paix rend un vibrant hommage au Secrétaire général des Nations Unies, ainsi qu'aux hommes et aux femmes qui patrouillent courageusement des zones dangereuses pour y faire triompher la paix.

Monsieur le Secrétaire général, au nom de tous, permettez-moi de vous adresser nos félicitations les plus sincères.

Mais les progrès ne sont pas partout aussi évidents que nous le souhaiterions. Le cercle vicieux de la répression et de la violence n'a pas été rompu en Afrique du Sud. Nous en connaissons tous la cause: la violation massive des droits de la personne érigée en un système qu'on appelle l'apartheid. Partout dans le monde, les pressions contre l'apartheid s'intensifient et finissent par donner des résultats. Le monde entier trouve cette pratique odieuse; il doit maintenant faire front commun pour y mettre un terme.

Le Canada a lui-même pris des mesures vigoureuses pour débarrasser notre civilisation de ce fléau unique connu sous le nom d'apartheid. Nous savons cependant que nos efforts resteront vains si nous agissons seuls; c'est pourquoi

M. Mulroney (Canada)

nous les avons conjugués avec ceux d'autres gouvernements, particulièrement au sein du Commonwealth et de la francophonie. Depuis le début, nous avons appliqué toutes les sanctions sur lesquelles se sont entendus les Etats du Commonwealth, et nous continuerons de le faire. Et nous allons chercher à élargir leur application, à accroître leur efficacité et à encourager d'autres pays à se joindre à ceux qui les appliquent déjà.

Fidèle à sa politique d'intensifier de façon systématique et délibérée les pressions sur l'Afrique du Sud, notre gouvernement a annoncé plus tôt cette semaine qu'il prendrait de nouvelles mesures précises pour resserrer l'interdiction concernant les contrats gouvernementaux des compagnies d'Afrique du Sud, de nouvelles mesures d'interdiction portant sur les produits de haute technologie, ainsi que des initiatives visant à appuyer concrètement les efforts pacifiques dirigés contre l'apartheid.

En raison de la menace qui pèse sur les grands projets de développement dans les Etats de la ligne de front, nous avons l'intention de collaborer avec d'autres pays à fournir une assistance destinée au maintien de ces initiatives.

Le mouvement en faveur de la dignité humaine est maintenant irréversible. Il se produira inévitablement un changement fondamental en Afrique du Sud; il ne peut y avoir aucun doute là-dessus. Reste à savoir quand et comment se produira ce changement et à quel prix en vies humaines. Nous devons faire en sorte que ce soit hientôt et de façon pacifique et que soit préservé un cadre propice à l'émergence d'une société démocratique et non raciale en Afrique du Sud. Alors seulement les enfants de Mandela pourront connaître les bienfaits qu'apporte la liberté.

(L'orateur poursuit en français)

Les problèmes du Moyen-Orient préoccupent cette assemblée depuis qu'elle existe. Les solutions pacifiques se sont révélées difficiles à appliquer et, en leur absence, on assiste à une escalade de la violence et de l'extrémisme. Mais ce n'est pas une raison pour céder au désespoir; il faut au contraire redoubler d'efforts.

On souscrit de plus en plus aujourd'hui à l'idée d'une conférence internationale convenablement structurée qui serait basée sur le droit d'Israël à l'existence et sur la reconnaissance des droits des Palestiniens. Le Canada estime qu'une telle conférence pourrait favoriser le dialogue et désamorcer une situation qui ne promet guère autre chose que de nouvelles souffrances.

M. Mulroney (Canada)

Certains conflits régionaux continuent de défier notre courage et notre imagination. Mais en très peu de temps, les progrès réalisés sur la voie de la pacification mondiale ont été parfois spectaculaires et extrêmement encourageants.

Qui aurait prédit, il y a un an, que l'Union soviétique serait aujourd'hui en train de retirer ses troupes d'Afghanistan, que les troupes vietnamiennes commenceraient à se retirer du Cambodge, que les troupes de maintien de la paix de l'ONU seraient en mesure de patrouiller la frontière entre l'Iran et l'Iraq, que les négociations sur l'Angola et le Sahara occidental commenceraient effectivement à porter fruit, que le Secrétaire général lui-même serait en train de discuter de l'indépendance de la Namibie avec le Gouvernement sud-africain? Ceux qui ont douté de la valeur de l'ONU doivent sûrement être en train de reconsidérer aujourd'hui leurs positions.

(L'orateur poursuit en anglais)

Le récent rapport du Secrétaire général sur le travail des Nations Unies est un document qui devrait inspirer les délibérations de cette assemblée. Au moment où naît un véritable espoir de paix, la voie que nous devons prendre se dessine clairement devant nous : c'est celle de la conciliation, et non de la confrontation, entre l'Est et l'Ouest; celle de la coopération et de la générosité, et non des revendications et de l'inflexibilité, dans les relations Nord-Sud; celle de la négociation, et non de l'agression, dans les conflits régionaux; celle de l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée il y a 40 ans.

Nous devons donner espoir à ceux qui aujourd'hui sont privés de leur liberté d'expression, réduits au silence à la pointe du fusil. Nous devons entretenir la flamme de la liberté partout où les droits fondamentaux sont bafoués. Nous devons renforcer le rôle pacificateur du Conseil de sécurité et son action en faveur du maintien de la paix dans le monde entier. C'est possible moyennant l'aide de tous les membres de cette assemblée.

La course aux armements, les conflits régionaux et la menace d'un holocauste nucléaire ont été au centre des préoccupations de l'ONU pendant deux générations, et il continuera d'en être ainsi. Mais je crois que nous sommes à un point de notre histoire où nous devons consacrer beaucoup plus d'énergie politique à des problèmes autres que ceux de la sécurité, des problèmes tout aussi importants mais auxquels, jusqu'ici, nous avons accordé une moindre priorité.



M. Mulroney (Canada)

Je pense, précisément, au double défi que représentent l'extrême pauvreté de certains pays et les graves menaces qui pèsent sur notre environnement. Je crois qu'il n'y aura pas de véritable sécurité tant que ces problèmes n'auront pas été réglés.

Ces questions figuraient en bonne place à l'ordre du jour des trois sommets internationaux dont le Canada a été l'hôte l'an dernier: le Sommet de la francophonie, la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et le Sommet économique. Les chefs d'Etat et de gouvernement que j'ai rencontrés à ces occasions m'ont paru plus convaincus que jamais de la possibilité d'apporter de véritables solutions à ces problèmes avant la fin du siècle.

Ceux-ci doivent obtenir la même priorité aux Nations Unies. La pauvreté menace la sécurité, elle compromet l'égalité, elle tue l'espoir.

On estime aujourd'hui qu'au moins un milliard de personnes vivent dans un extrême dénuement, des hommes, des femmes et des enfants qui ont faim, qui sont souvent malades, qui sont illettrés et qui meurent jeunes.

Les gouvernements et les grandes organisations internationales doivent remettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté. Nous avons une obligation de justice sociale envers les plus pauvres de notre monde, nous devons aussi faire en sorte que la croissance économique ne porte pas atteinte à notre environnement.

A Toronto, les dirigeants des grandes nations industrialisées ont renouvelé leur engagement d'oeuvrer en faveur d'une croissance économique continue, dans l'intérêt aussi bien des pays industrialisés que des pays en développement.

Nous nous employons aussi à décloisonner le système commercial international pour le rendre plus accessible et plus profitable à toutes les nations. Il sera renforcé au niveau bilatéral, comme il l'est avec l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, le plus grand traité commercial de l'histoire entre deux pays.

M. Mulronev (Canada)

Il peut aussi être renforcé sur le plan régional, comme il l'a été au sein de l'ANASE et comme il le sera graduellement en Europe d'ici à 1992.

(L'orateur poursuit en français)

Et il doit être renforcé par le truchement du GATT et de pourparlers multilatéraux comme les négociations commerciales de la Ronde Uruquav. Il est essentiel de faire progresser ces négociations lors de la réunion d'examen à mi-parcours que le GATT tiendra à Montréal au mois de décembre.

Il est aussi essentiel d'accroître l'aide au développement, surtout celle destinée aux pays les plus pauvres. Le Canada vient de terminer une revue de sa politique d'aide publique au développement. Nous avons remanié nos priorités de manière à reconnaître aux femmes un rôle particulier dans le développement, à améliorer l'aide que nous accordons et à la concentrer sur les populations les plus démunies et dans les pays les plus pauvres.

C'est pourquoi le Canada a décidé d'annuler entièrement les dettes au titre de l'aide publique au développement d'un grand nombre de pays. Il serait ridicule, après tout, que des prêts accordés à des fins de développement deviennent eux-mêmes des entraves à ce même développement.

Il ne s'agit pas d'une attitude altruiste. Tous les pays, qu'ils soient du Nord ou du Sud, riches ou pauvres, trouveront également leur compte dans un partage plus équitable de la richesse mondiale. C'est d'ailleurs pourquoi notre programme d'aide est maintenant entièrement composé de subventions.

L'aide canadienne va continuer d'augmenter pour atteindre l'objectif de 0,6 % du produit national brut d'ici 1995, et celui de 0,7 % d'ici à l'an 2000, soit d'ici moins de 12 ans maintenant.

(L'orateur poursuit en anglais)

La meilleure façon peut-être d'illustrer l'importance que notre pays attache aux Nations Unies serait de signaler qu'il se classe au quatrième rang par ses contributions et que celles-ci sont destinées pour la plupart à l'aide au développement. Mais la plupart des Canadiens estiment qu'on pourrait faire davantage.

L'Afrique est un cas particulier. Le Canada a pris ses responsabilités au sérieux dans la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. En 1986-1987, le Canada a déboursé près de 1 milliard de dollars en Afrique par les différentes filières de l'aide au développement: multilatérales, bilatérales et non gouvernementales. Au

M. Mulroney (Canada)

cours des cinq prochaines années, l'Afrique recevra près de la moitié de toute notre aide bilatérale. Mais le commerce et l'aide des pays développés ne suffiront pas à enrayer la pauvreté en Afrique ou ailleurs, même si ce sont là les éléments essentiels d'un programme international. Il faudra aussi adopter des politiques économiques et des stratégies de développement solides, et les gouvernements des pays en développement ont la responsabilité directe de réaliser des progrès considérables.

(L'orateur poursuit en français)

J'ai dit que les énergies libérées par l'accroissement de la sécurité dans le monde doivent être consacrées à deux problèmes également urgents. L'un de ceux-là est la pauvreté. L'autre est la protection de l'environnement.

Le monde vit actuellement une crise environnementale comme il en a rarement vu jusqu'ici. La nature nous lance un cri d'alarme que nous aurions grand tort de ne pas écouter. Cette crise se manifeste partout autour de nous : pénuries de bois d'oeuvre, épuisement des sols, désertification, épuisement des stocks de poissons, troupeaux de phoques décimés dans la mer du Nord; au Canada même, des bélugas viennent s'échouer sur les rives du Saint-Laurent.

Certains disent même que nous avons atteint un point où la survie de l'humanité est menacée. D'ailleurs, la Présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le Premier Ministre Brundtland, a déclaré que la menace qui pèse sur notre environnement n'est surpassée que par celle de la guerre nucléaire. Maintenant que nous avons réduit les risques de guerre nucléaire, nous voilà aux prises avec l'élévation du niveau des mers, la pollution de l'air et l'avance des déserts.

On se rend compte de plus en plus que l'environnement, l'économie et la santé humaine sont intimement liés.

(L'orateur poursuit en anglais)

En même temps, au Nord, nous payons le prix de l'insouciance de nos sociétés industrielles à l'égard de l'environnement, tandis qu'au Sud, on paie celui de la pauvreté, de la croissance démographique et du besoin d'un développement économique immédiat.

La destruction de la forêt brésilienne, la déforestation de l'Afrique subsaharienne ou la pollution de l'eau dans les villes tentaculaires du tiers monde sont les conséquences - simples, directes et inévitables - de la lutte des pauvres pour la survie. A défaut de meilleures perspectives de développement, ils

M. Mulroney (Canada)

n'ont pas d'autre choix que d'agir comme ils le font pour se loger, se nourrir et assurer leur subsistance. Nous devons les aider, avec leur collaboration et leur amitié, à protéger ces précieuses ressources. Nous avons besoin d'un regain de croissance économique, certes, mais d'une croissance qui préserve le capital-ressources de tous les pays qui composent notre planète, non d'une croissance qui empoisonne l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons.

Comme l'a si bien dit un sage autochtone devant une commission du Gouvernement canadien :

"Nous n'avons pas reçu la terre en héritage. Nous en avons seulement la garde pour l'usage futur de nos enfants."

Dans un monde où les rivières et les vents échappent à l'emprise des lois et des frontières, il est clair que les initiatives nationales ne suffisent pas en elles-mêmes. Nous le savons trop bien au Canada. Les pluies acides s'attaquent à notre environnement et, par le fait même, à notre économie.

Nous avons pris d'importantes mesures pour y remédier chez nous. Nous avons vivement exhorté notre voisin à faire de même et à conclure avec nous un traité destiné à réduire les dommages causés à notre environnement en fixant des objectifs précis à atteindre dans des délais donnés. Mais les pluies acides ne se limitent pas à une nation ni même à un continent. Elles constituent un problème international qui exige, je crois, une solution internationale viable.

L'effet de serre, l'appauvrissement de la couche d'ozone et le stockage des déchets toxiques sont eux aussi des sujets de préoccupation mondiale.

(L'orateur poursuit en français)

Je suis encouragé par le fait que d'autres pays ont accordé une très grande importance à l'environnement lors du débat de cette année à ce sujet. Les problèmes de protection de l'environnement appellent un renforcement de la collaboration internationale, où les Nations Unies peuvent jouer un rôle indispensable.

Comme dans le cas des problèmes de sécurité, d'importantes mesures ont été prises. La signature, à Montréal il y a un an, du protocole sur la protection de la couche d'ozone est une brillante illustration de ce que peut donner la collaboration entre nations. J'invite tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier ce protocole.

M. Mulroney (Canada)

La question de plus en plus urgente du réchauffement de la planète et des changements climatiques a été sérieusement examinée lors de la Conférence internationale sur l'atmosphère, tenue à Toronto en juin dernier. La communauté mondiale devrait viser comme objectif l'élaboration d'un droit international de l'atmosphère d'ici à 1992.

Nous nous réjouissons des efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement afin d'élaborer une convention mondiale sur les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux. Nous espérons qu'elle sera prête à recevoir la signature des Etats Membres l'an prochain.

Ces différentes initiatives créent un puissant momentum qui doit être maintenu et même, je pense, accru. D'autres démarches s'imposent.

(L'orateur poursuit en anglais)

Le Canada souscrit par exemple à une étude de faisabilité sur la création d'une banque mondiale de la conservation, qui travaillerait de concert avec la Banque mondiale. Il demande d'ailleurs à la Banque mondiale, à sa réunion annuelle à Berlin-Ouest, d'intégrer davantage les préoccupations environnementales dans la conception et la mise en oeuvre de ses projets.

M. Mulroney (Canada)

Le Canada appuie entièrement l'idée d'un sommet des chefs de gouvernement sur les questions d'environnement. Il invite instamment toutes les corporations et les associations industrielles et commerciales internationales à élaborer des codes d'éthique environnementale et à les appliquer rigoureusement.

De toute évidence, les nations riches doivent faire davantage pour aider les pays en développement à atteindre une croissance qui ne détruit pas leur environnement. C'est pour cette raison que l'Agence canadienne de développement international fait de la protection de l'environnement un des critères de ses projets de développement.

Je voudrais annoncer aujourd'hui que le Canada mettra sur pied un centre destiné à promouvoir sur la scène internationale le concept écologique du développement viable. Ce centre, qui sera situé à Winnipeg, au Manitoba, collaborera étroitement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations internationales à vocation semblable.

Le Canada est tout à fait en faveur de la tenue d'une conférence des Nations Unies sur le développement viable en 1992.

Le monde fait face à des défis de taille, mais nous faisons la preuve qu'ils peuvent être relevés avec succès. L'humanité n'est pas destinée à se détruire. Il est possible d'éviter la guerre, d'atténuer la pauvreté, de préserver l'environnement, de réparer les injustices.

L'Organisation des Nations Unies n'est pas et ne sera jamais une institution parfaite. Mais elle a prouvé ces dernières années qu'elle est capable d'apporter les réformes qui s'imposent, et d'en sortir plus forte et plus efficace. Nous devons continuer d'améliorer cette irremplaçable organisation, car les citoyens de nos pays vont la juger non d'après ses discours, mais d'après ses actes et ses réussites concrètes, dans le passé et dans l'avenir, que rendra possibles une volonté collective.

Un programme d'immunisation qui sauve la vie à des millions d'enfants du tiers monde n'est-il pas un témoignage durable de la profonde utilité de l'ONU? Et je suis convaincu qu'il y a suffisamment d'exemples semblables qui permettent de convaincre tout observateur objectif de la valeur profonde et permanente d'une institution qui considère ses membres selon les principes de l'égalité et du respect mutuel. Maintenant que le climat politique international s'améliore, l'ONU peut jouer le rôle que lui confère sa charte.

M. Mu Ironey (Canada)

Lester Pearson, un grand homme d'Etat canadien qui était présent lors de la création de cette organisation, a dit un jour que l'ONU est le "symbole vivant de notre interdépendance; elle incarne l'idée naissante de collectivité internationale, qui transcende les nations et les régions et qui constitue notre seule planche de salut en cette ère nucléaire".

L'Organisation des Nations Unies représente, de mon avis et de celui de mon gouvernement, à la fois l'idéal que nourrissaient nos prédécesseurs et l'espoir que nous nourrissons pour nos enfants.

La tâche qui nous attend est inéluctable et les choix à faire sont clairs: maîtriser les forces irrésistibles du changement qui se déchaînent autour de nous; reconnaître le caractère interdépendant de notre monde et des problèmes qui s'y posent; faire de notre planète un monde plus pacifique, plus prospère, plus humain, un monde où la force n'exclut pas la justice, où la richesse n'exclut pas la générosité, un monde où toutes les nations, toutes les nations sans exception, croient au triomphe ultime de la justice économique et sociale et comprennent comme il se doit que nous n'avons qu'une seule terre à transmettre à nos enfants.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je désire remercier le Premier Ministre du Canada de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Brian MULRONEY, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune.

M. MALMIERCA-PEOLI (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je voudrais avant tout, au nom du peuple et du Gouvernement de la République de Cuba et en mon nom propre, vous adresser nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ma satisfaction est double de vous voir à ce poste: en premier lieu, parce que vous êtes le représentant d'une nation latino-américaine soeur qui a donné maintes preuves de sa vocation souveraine et indépendante et à laquelle nous unissent des liens historiques de sympathie et de fraternité. En second lieu, en raison de l'amitié étroite qui nous unit depuis des années et qui sortira renforcée de cette importante réunion de notre organisation mondiale.

Nous sommes certains qu'en cette occasion, vous donnerez à nouveau la preuve de vos grands talents d'homme d'Etat et la délégation cubaine s'engage à déployer les plus grands efforts pour contribuer au succès de cette quarante-troisième session en faveur de la paix mondiale et du développement de tous les peuples du monde.

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

L'an dernier, dans cette même enceinte, nous disions qu'en dépit des grandes difficultés de l'heure, nous vivions une période pleine d'espoir car l'ascension triomphale du gouvernement Reagan s'était arrêtée et avait même effectué un repli. L'activité d'importantes organisations internationales s'était renforcée et un climat de négociations régnait en Europe, en Amérique centrale, en Afrique australe, en Afghanistan et dans le Sud-Est asiatique.

Les réalités de l'histoire et les efforts consentis par les forces éprises de paix et de progrès ont provoqué la faillite absolue des tendances les plus obscures des relations internationales qui, au début de la présente décennie, semblaient nous entraîner vers la catastrophe et l'holocauste. Sur la scène mondiale, on constate que l'idée qu'une guerre nucléaire pourrait être gagnée selon des théories de supériorité militaire comme moyen de garantir l'équilibre et la paix a perdu du terrain.

On rejette de plus en plus des mesures, comme l'Initiative dite de défense stratégique, qui accéléreraient la course aux armements et accroîtraient le risque de destruction totale de notre planète.

On voit se profiler des relations internationales d'un genre nouveau et efficace, fondées sur le dialogue, l'entente et la solution négociée des conflits qui, pendant des années, avaient assombri le panorama mondial et poussé de plus en plus nos nations au bord d'un cataclysme de proportions incalculables.



M. Malmierca-Peoli (Cuba)

De même, l'adoption d'importants accords de désarmement entre les deux principales puissances nucléaires non seulement favorise, en tant que telle, la réalisation de la paix mondiale et de la sécurité internationale au profit des générations présentes et futures, mais elle laisse également entrevoir la libération, dans un délai raisonnable, de ressources importantes qui devraient servir au développement de toutes les nations ainsi qu'à remédier aux effets de la crise économique mondiale qui nous menace actuellement.

Les efforts déployés par l'Union soviétique et les autres forces éprises de paix et de progrès commencent à porter leurs fruits. A ce propos, nous saluons très chaleureusement la réunion au sommet de Moscou entre le Secrétaire général Gorbatchev et le Président Reagan, les accords conclus à cette occasion et la manière dont ils sont mis en oeuvre. Nous sommes convaincus que cela constitue un pas important sur la voie du désarmement, qui exige cependant d'être développé et complété. La proposition formulée par le camarade Mikhaïl Gorbatchev à Reykiavik visant à élaborer un projet d'accord destiné à réduire au moins de moitié les armes stratégiques et à les éliminer entièrement au cours de ce siècle demeure.

Bien qu'il soit évident que nous nous dirigeons vers un processus de changement, beaucoup reste à faire cependant et certaines attitudes doivent disparaître. Nous en avons eu la preuve lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui a eu lieu cette année et où les efforts courageux des pays non alignés, socialistes et neutres pour parvenir à des accords adaptés aux temps nouveaux qui semblent vouloir se profiler en matière de désarmement se sont heurtés à l'attitude irrationnelle de ceux qui ont refusé obstinément de souscrire en cette assemblée à des accords qui soient autre chose que des décisions vagues et générales. Cette attitude irresponsable doit être dénoncée.

En outre, si les lieux qui apparaissent aujourd'hui, si les changements que nous prétendons opérer dans les relations internationales dans nos efforts pour instaurer une justice et une équité plus grandes se limitent à l'adoption de mesures de désarmement et ne visent pas à promouvoir le prompt règlement des problèmes que connaissent actuellement les économies du tiers monde ainsi qu'à instaurer le nouvel ordre économique international, ils resteront malheureusement incomplets. Pour faire comprendre la position de mon pays, qu'il me suffise de citer ce qu'a dit le Président Fidel Castro lors du discours qu'il a prononcé récemment à Quito, en Equateur

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

"Mais les problèmes du monde ne sont pas seulement ceux qui découlent des armes nucléaires ou des menaces de Guerre nucléaire qui, malheureusement, ont existé; il demeure dans le monde des problèmes terribles, comme ceux du sous-développement, de la pauvreté, de la faim, de l'analphabétisme et de soins de santé insuffisants, dont sont victimes des millions de personnes de par le monde."

Si la perspective d'une guerre nucléaire avec ses séquelles de destruction et de mort est horrible, les perspectives qui s'offrent à des milliards de personnes sur notre planète ne sont pas moins horribles. C'est la préservation de la vie humaine qui a poussé l'humanité à s'enqager dans la recherche du désarmement nucléaire et du désarmement général et complet et ce doit être également la force motrice qui, parallèlement à l'adoption de mesures de désarmement, devrait nous permettre de progresser dans la recherche de solutions efficaces aux problèmes découlant du sous-développement et de la pauvreté. Car s'il est vrai qu'une conflagration nucléaire peut entraîner la mort de millions de personnes innocentes, il est tout aussi vrai que le sous-développement et la pauvreté font chaque jour des milliers de victimes innocentes. Il suffit de rappeler que tous les trois jours, il meurt dans le tiers monde plus d'enfants qu'il n'y a eu de victimes lors du bombardement nucléaire - génocide d'Hiroshima à la fin de la seconde guerre mondiale.

Actuellement, et selon les renseignements communiqués par l'UNICEF, un enfant sur quatre souffre de malnutrition; quatre enfants sur cinq vivant en zone rurale manquent d'eau et de services sanitaires adéquats, alors que deux enfants sur cinq âgés de 6 à 11 ans n'ont pas d'école et que quatre enfants sur cinq sont privés de soins de santé moderne. Voilà une réalité qui devrait interpeller notre conscience.

Le lundi 26 septembre, le président Reagan nous a dit adieu. A dire vrai, avant même qu'il ne se présente ici, nous avons dit adieu à sa politique d'affrontement et de guerre. Rien plus, nous l'avons fait échouer. La communauté internationale a dit "non" aux efforts destinés à entraîner le monde vers un holocauste nucléaire et a proclamé sa volonté de progresser sur la voie de la paix, du désarmement, de l'indépendance et du développement.

Le Président Reagan a consacré quelques paragraphes de son discours à Cuba. Ce faisant, il a confirmé ce que nous savions déjà, à savoir qu'il ne connaît rien des réalités du monde actuel ou de ses antécédents historiques ni même des vérités géographiques les plus élémentaires. C'est pourquoi nous ne devons pas répondre à

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

son discours mais simplement le corriquer et évoquer les faits tels qu'ils se sont réellement passés et demander que la vérité soit respectée.

Le Président Reagan s'est efforcé de déformer, pour les arranger à sa manière, les résultats de la réunion de la Commission des droits de l'homme qui a eu lieu en mars dernier à Genève, et où, grâce au respect des pays membres pour les buts et objectifs de la Commission des droits de l'homme, la proposition anticubaine a été battue en brèche.

Cuba est fière de son palmarès en matière de droits de l'homme. C'est pourquoi mon pays, après la défaite de la manoeuvre vankee, a invité une délégation de la Commission des droits de l'homme à venir à Cuba pour observer la situation en matière de droits de l'homme.

Aujourd'hui, la situation est hien différente de celle qui prévalait il y a 30 ans, lorsque nous étions assujettis à la domination néo-coloniale des Etats-Unis et que l'ambassadeur yankee était le Proconsul qui dictait ses volontés aux présidents successifs. L'analphabétisme a disparu; l'espérance de vie est passée de 55 à 74 ans; la mortalité infantile est passée de 60 à 13 morts sur 1 000 enfants nés vivants; les épidémies ont été éliminées ainsi que les maladies qui faisaient le plus de victimes; la tuberculose, la poliomyélite et autres maladies du même genre ont disparu. Le chiffre des étudiants d'université est passé de 20 000 à plus de 300 000 et alors qu'autrefois un tiers seulement de la population avait un emploi, tous les Cubains en âge de travailler peuvent désormais exercer leur droit au travail.

Il y a encore des contrerévolutionnaires emprisonnés à Cuba. Cela est tout à fait naturel étant donné que les 30 ans qui ont suivi le triomphe de la révolution ont été marqués par l'histoire de la lutte victorieuse de notre peuple contre les agressions constantes des gouvernements successifs des Etats-Unis et en particulier du gouvernement Reagan. Heureusement, les suppôts des ennemis de Cuba, les agents de la Central Intelligence Agency (CIA) et autres ont échoué dans leur entreprise et ont fini en prison, où ils ont été traités hDmainement et où leurs droits ont été respectés. Il n'y a pas eu un seul cas de torture ou de mauvais traitement personnel ni un seul cas de personne disparue.

En évoquant la situation en Afrique australe, le Président Reagan a également ignoré la réalité. Il a persisté à défendre sa politique ratée d'appui à l'odieux régime d'apartheid, prétendant vouloir comparer les envahisseurs sun-africains de l'Angola aux combattants internationalistes cubains venus en Angola il y a 13 ans

M. Malnierca-Peoli (Cuba)

à la demande du peuple angolais pour lutter à ses côtés contre les envahisseurs racistes. Mais il semble que le Président Reagan ne lise pas non plus les journaux. Sinon, comment expliquer qu'il ait pu dire que l'accord en vue du retrait complet des troupes étrangères d'Angola devait s'appliquer en premier lieu aux troupes cubaines? Les troupes d'invasion sud-africaines se sont déjà retirées de l'Angola, après la défaite qu'elles ont essuyée à Cuito Cuanavale.

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

Le retrait des troupes sud-africaines de Namibie est une obligation qui découle de l'application de la résolution 435 (1978) et la communauté internationale le réclame. Les combattants internationalistes cubains se retireront, comme ils l'ont indiqué, à la suite d'une décision prise par l'Angola et Cuba.

L'engagement constructif a servi à prolonger l'existence du régime odieux de l'apartheid et, pour la ans, de l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud; il n'a pu empêcher l'échec de l'invasion de la République populaire de l'Angola par les racistes sud-africains.

En Afrique australe, en 1988, des événements importants se sont déroulés qui permettent d'espérer que certains objectifs des pays de la région pourront être atteints, à savoir l'indépendance de la Namibie sur la base de la résolution 435 (1978) adoptée par le Conseil de sécurité il y a exactement la ans et des garanties de sécurité pour les frontières de la République populaire d'Angola.

Dans le cadre des entretiens quadripartites auxquels participe une délégation commune de la République populaire d'Angola et de la République de Cuba, la délégation de la République d'Afrique du Sud et celle des Etats-Unis, en sa qualité de médiateur, ont tenu plusieurs réunions au cours desquelles ont été largement débattus les problèmes de la région et ont été établis des principes susceptibles de conduire à un règlement politique des problèmes qui touchent cette région.

Aujourd'hui, à Brazzaville, après la septième série des négociations quadripartites, un communiqué a été publié dans lequel toutes les parties recommandent au Secrétaire général des Nations Unies d'appliquer, à partir du 1er novembre, la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, sur l'indépendance de la Namibie. C'est une coïncidence heureuse d'apprendre cela aujourd'hui, car il y a exactement la ans qu'a été adoptée la résolution 435 (1978). Nous espérons que la Namibie deviendra très bientôt un Etat indépendant et siègera en tant que 160e Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Dans ce contexte, nous réaffirmons une fois encore que nous sommes unis à la République populaire d'Angola, à son gouvernement et à son peuple par des liens solides et indestructibles durcis dans le sang versé par les Cubains et les Angolais dans la lutte pour la liberté et la souveraineté de cette nation soeur. Cuba ne cherche pas une victoire militaire. Cuba n'a ni l'intention ni le désir d'humilier quiconque. Tout ce qu'elle souhaite c'est contribuer modestement à la sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté de l'Angola, aux progrès

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

des négociations sur la Namibie et à la réalisation de la paix et de la sécurité dans cette région de l'Afrique. C'est la raison pour laquelle Cuba est prête à poursuivre les négociations et espère qu'elles seront couronnées de succès, bien qu'elle n'ignore ni les obstacles ni les difficultés qu'il faudra surmonter, ni le temps et les efforts que cela nécessitera.

Nous réaffirmons notre totale solidarité aux patriotes namibiens sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO) et aux patriotes sud-africains représentés par l'African National Congress (ANC). Nous appuyons leur lutte acharnée contre l'oppression. Il convient également de garantir la sécurité des autres Etats de première ligne, afin de mettre un terme à l'agressivité du régime sud-africain.

La situation de M. Nelson Mandela, prisonnier en Afrique du Sud, dont la libération est une préoccupation universelle, mérite une attention toute particulière. Du haut de cette tribune, nous le saluons à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire et réaffirmons l'appui le plus résolu du Gouvernement et du peuple de Cuba à lui-même et à sa cause, que nous faisons nôtre, tout comme l'humanité tout entière.

Le processus de négociation entamé récemment pour mettre fin à la guerre entre l'Iran et l'Iraq est également un signe encourageant, malgré les difficultés implicites qu'il comporte. Cette guerre, qui n'aurait jamais dû être engagée, doit cesser, non seulement parce que les deux peuples bénéficieraient d'un climat de paix et de reconstruction nationale, mais également pour le bien de l'unité du Mouvement des pays non alignés et de la paix mondiale. En outre, la fin des hostilités entre ces deux nations permettrait d'éliminer totalement dans le Golfe la présence impérialiste, dont les forces navales, loin d'être les garants de la paix, sont une source de tension et de menaces à l'indépendance des Etats de la région.

En Amérique centrale, on pouvait espérer voir la paix s'instaurer après les Accords d'Esquipulas et les entretiens de Sapoa, perspective qui s'est évanouie à cause de l'entêtement et de l'arrogance des impérialistes. Il est indispensable de reconnaître les efforts persévérants du Gouvernement du Nicaragua, du Groupe de Contadora et de son groupe d'appui dans la recherche d'une paix juste et honorable dans la région.

Plus d'un an s'est écoulé depuis les initiatives de paix proposées par les cinq présidents d'Amérique centrale, et elles n'ont pas encore porté leurs fruits à cause des manœuvres des forces qui souhaitent entraver leur mise en oeuvre et

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

poursuivre une politique d'agression, de déstabilisation et de blocus contre le Gouvernement du Nicaragua. La situation en Amérique centrale exige prudence et sagesse, et le ferme appui de la communauté internationale pour empêcher une nouvelle escalade de cette guerre sale contre le Nicaragua, chercher une solution politique négociée à ce conflit régional et garantir la reconstruction économique de la région. Nous devrions également appuyer les efforts de paix du Groupe de Contadora et de son groupe d'appui, et rejeter toute tentative visant à les exclure du processus de négociation. En outre, il faut trouver un processus de négociation pour El Salvador et le Guatemala, avec la participation indispensable de ceux qui se sont vu contraints d'obtenir par la lutte armée ce qui leur avait été refusé par le droit et la démocratie.

A nouveau, Cuba se déclare pleinement solidaire du Gouvernement et du peuple du Nicaragua et du droit souverain du peuple du Nicaragua de décider de son destin sans ingérence, sous quelque forme que ce soit.

Nous saluons avec une fierté latino-américaine et caraïbe de bon aloi le digne exemple donné par le peuple panaméen, qui a rejeté et combattu toutes les agressions, blocus et menaces impérialistes, prouvant ainsi la force colossale d'un peuple quand il défend sa souveraineté et son indépendance.

Nous ne pouvons manquer de nous féliciter des Accords importants conclus à Genève sur l'Afghanistan. Dans la situation nouvelle où se trouve actuellement ce pays asiatique, il faut que toutes les parties et la communauté internationale tout entière s'efforcent de garantir la mise en oeuvre rapide et stricte des Accords, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et surmonter tous les obstacles à la paix dans cette région si éprouvée. Cuba appuie pleinement la République d'Afghanistan dans son processus difficile et complexe de réconciliation nationale.

Nous saluons également les efforts de négociations des pays de l'Indochine afin d'instaurer la paix tant désirée en Asie du Sud-Est, le dialogue constructif et ouvert entre les pays de la région et l'initiative du Président du Mouvement des pays non alignés en vue de contribuer à une solution négociée. Dans ce contexte, nous réaffirmons notre plein appui à la politique de réconciliation nationale élaborée par la République populaire du Kampuchea. Une telle évolution est une raison d'optimisme dans un climat encore lourd de menaces.

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

La Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés s'est tenue il y a quelques jours, à Nicosie, la belle et hospitalière capitale de Chypre. Le succès de cette conférence, le climat fraternel et constructif qui a présidé à ses travaux et la présence de la presque totalité des Etats Membres dont les délégations avaient pour la plupart à leur tête le ministre des affaires étrangères prouvent à l'évidence les progrès réalisés par notre mouvement et le renforcement de son unité et de sa capacité d'action.



M. Ma bnierca-Peoli (Cuba)

A Chypre, l'appel ardent à la lutte pour la paix et pour le développement a été réitéré. Nous saluons les progrès réalisés sur la voie du désarmement et dans les négociations, mais nous rappelons également que les agressions persistent et que les peuples doivent bénéficier de solidarité et d'encouragement dans leur lutte.

Nous sommes convenus de nous retrouver, l'année prochaine, à Belgrade, où a eu lieu, en 1961, la première Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés, pour tenir notre neuvième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, afin de renforcer encore le rôle décisif que nous devons jouer pour défendre la paix et ouvrir la voie du développement.

L'an dernier, nous avons réaffirmé qu'à notre avis les Nations Unies se devaient d'user de toute leur influence pour favoriser l'instauration de la paix et d'une solution politique aux conflits et aux différends entre les Etats.

Aujourd'hui, nous pouvons observer une reprise du rôle des Nations Unies, et plus particulièrement de leur Secrétaire général, M. Javier pérez de Cuéllar, dans la recherche de solutions à nombre de ces conflits locaux. C'est avec satisfaction que nous avons constaté que les résultats obtenus par les Nations Unies cette année ont concouru à battre en brèche les théories qui avaient sonné le glas du multilatéralisme et qui proclamaient l'inefficacité de notre organisation face à ses obligations découlant de la Charte.

La situation en Amérique latine et dans les Caraïbes est à la fois encourageante et dangereuse. Elle est encourageante en raison des progrès incessants des idées politiques et sociales sur notre continent, en raison de la prise de conscience chaque jour plus manifeste des problèmes que nous affrontons en commun et en raison de l'unité croissante qui apparaît dans le cadre d'un esprit pluraliste, à l'abri des différences naturelles aux plans de l'idéologie, de la richesse, ou de l'extension territoriale qui existent entre les différents pays de la région. L'avenir du continent peut être lumineux si, dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, nous sommes à même de démontrer notre unité et notre cohésion, si nous savons nous inspirer de l'héritage de nos ancêtres libérateurs Bolivar, San Martin, O'Higgins, Sucre, Juarez, Martí; si nous savons identifier nos problèmes communs et leur trouver des solutions également communes; bref, si nous sommes capables d'entreprendre un processus d'intégration réelle qui, dans la diversité, nous permettrait de tirer profit de tous les aspects qui nous rapprochent et d'écarter ceux qui nous séparent.

Le dialogue informel entre les ministres des affaires étrangères des pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui a eu lieu récemment à Caracas nous a donné

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

une preuve encourageante de la façon dont nous avons pris conscience de la nécessité d'être unis, du caractère urgent de l'intégration et de la coopération et du fait qu'unis, nous nous faisons mieux entendre d'un monde où progressent les courants intégrationnistes.

Tout ce que Cuba peut et doit faire pour apporter sa contribution à ce processus nécessaire d'union, de coopération et d'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes, elle le fera.

La démocratie a fait son chemin en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les régimes dictatoriaux sont plus isolés que jamais, aussi bien par leurs propres peuples que par la communauté latino-américaine et des Caraïbes. Nous sommes certains qu'ensemble, nous saurons administrer notre avenir pour le bien commun de nos peuples.

Mais nous déclarons également que l'Amérique latine se trouve actuellement dans une situation dangereuse, aussi dangereuse que celle des pays du tiers monde. La crise économique internationale a eu des effets insupportables et intolérables, provoquant l'accélération de la détérioration des conditions de vie de nos peuples, l'érosion progressive de nos économies et l'accroissement de l'injustice et de l'inégalité dans les relations avec les pays industrialisés de l'Occident. En outre, la course aux armements, qui, ces dernières années, a connu une progression presque géométrique, a rendu encore plus incertaines les perspectives de développement et a englouti un volume toujours plus grand de ressources qui auraient pu être utilisées pour palier les effets de la crise.

Le dur chemin parcouru au cours des 14 années qui ont suivi l'adoption par l'Assemblée générale, à sa sixième session extraordinaire, de la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international est de plus en plus incertain. Il a démontré la gravité des problèmes et la nécessité de parvenir d'urgence à leur solution. Les phénomènes qui ont toujours affecté les relations économiques internationales, et en particulier celles qui mettent en cause directement les pays capitalistes développés, d'une part, et ceux du tiers monde, d'autre part, n'ont cessé de s'aggraver, de telle sorte qu'aujourd'hui, des millions d'êtres humains en sont arrivés à des situations de désespoir sans précédent dans l'histoire. Le protectionnisme, les difficultés d'accès aux marchés des principaux produits d'exportation du tiers monde, les termes de l'échange inégaux, le dumping des déchets et, tout particulièrement, la dette extérieure sont aujourd'hui des fléaux qui entraînent une bonne partie de l'humanité dans une

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

situation de crise économique, de "crise existentielle" dont la solution véritable doit aller de pair avec une restructuration profonde de l'économie mondiale et des schémas qui régissent son fonctionnement.

Voilà précisément l'un des grands paradoxes de notre temps : alors même que l'on discerne des signes encourageants dans les relations politiques internationales, que l'on progresse en matière de désarmement, que l'on tend à résoudre beaucoup de conflits locaux, la situation économique des pays en développement ne cesse d'empirer. Alors que les plus grandes puissances du monde capitaliste développé acceptent de négocier les questions liées à la guerre et à la paix, elles refusent toujours d'ouvrir des négociations globales pour résoudre les problèmes économiques les plus aigus du monde contemporain. Est-ce que, par hasard, elles ne comprendraient pas que, si c'est la sécurité qu'elles recherchent, celle-ci ne sera jamais complète tant qu'existera ce fossé économique qui amplifie ces énormes différences entre un groupe de pays et un autre?

Le nouvel ordre économique international demeure notre objectif. Ces dernières années, on a à maintes reprises émis des doutes sur sa validité dans les conditions actuelles, avis que nous ne pouvons partager. En effet, qui peut dire sérieusement qu'un instrument qui n'a jamais été appliqué a perdu de sa validité? Les conditions nécessaires pour justifier son existence auraient-elles disparu?

Parmi tous les phénomènes que nous avons évoqués, celui de la dette extérieure, avec sa progression en spirale, est le problème aux effets les plus graves, celui qui risque d'affecter le plus dangereusement la stabilité politique, économique et sociale de larges secteurs de notre planète.

Nous avons dit et redit que la dette extérieure du tiers monde constitue un problème politique, qu'il faut le traiter comme tel, et que toutes les parties en cause dans ce phénomène - débiteurs, crédateurs, banques et institutions financières - ont le devoir d'unir leurs efforts pour trouver une solution rapide. Nous avons défini toute une série de normes liant le règlement de ce problème à celui des autres problèmes qui affectent les économies du tiers monde, mais avec un endettement qui dépasse le milliard de dollars, il ne suffit pas de formuler ou d'adopter sans cesse des définitions théoriques de ce que nos peuples ont eux-mêmes identifié depuis longtemps en vivant chaque jour la misère, la famine, l'analphabétisme, l'insalubrité, la soif d'égalité et de justice.

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

Lors de la récente réunion du quatorzième Conseil latino-américain du système économique d'Amérique latine, il a été décidé de convoquer une conférence régionale sur la dette extérieure, dont tout le monde reconnaît qu'elle ne peut être payée ni recouvrée. Il est indispensable, en effet, de mettre au point une stratégie intégrée qui permet de faire face à l'endettement sur de nouvelles bases. Les formules proposées il y a quelques années par le Président Fidel Castro sont bien connues de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus de la justesse de ces propositions, dont la validité a été confirmée, ces dernières années, par la réalité.

M. Malinierca-Peoli (Cuba)

Nous nous trouvons presque à l'aube d'une nouvelle décennie. Il faut travailler pour que les années 90 soient le prélude d'un nouveau millénaire de paix et de coexistence, dans lequel nous pourrions opposer positivement un nouveau style de relations internationales aux attitudes et aux politiques qui ont prévalu pendant une bonne partie des années 80, dans lequel l'agression ferait place au bon voisinage entre les nations, dans lequel l'utilisation de la force serait remplacée par la concertation et le dialogue, dans lequel les politiques de coercition céderait le pas à la négociation pour la protection des intérêts réciproques, dans lequel les échanges inégaux seraient remplacés par un commerce international juste et équitable. Un millénaire dans lequel on s'écarterait des mécanismes caducs de Bretton Woods pour adopter un nouveau système monétaire international qui mette fin aux politiques actuelles de spoliation ouverte et dissimulée.

Le processus qui commence maintenant avec l'élaboration de la stratégie de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement pourrait être le cadre d'initiatives menant à ces objectifs. Ceux qui disposent des richesses mondiales doivent prendre la parole, faire preuve de sagesse et montrer qu'ils s'intéressent véritablement au sort de la planète, ou alors vont-ils laisser se prolonger une situation qui finira par atteindre un point de non-retour et dont les conséquences pourraient être extrêmement graves.

Dans ce contexte, nous saluons les travaux de la Commission Sud et pllls particulièrement les résultats de sa dernière réunion tenue à Mexico. Nous croyons que des institutions de ce genre pourraient se révéler extrêmement utiles, car elles permettraient d'accroître la prise de conscience mondiale de la nécessité du développement et d'apporter de nouvelles idées pour résoudre les problèmes les plus graves du tiers monde. Il nous est particulièrement agréable de voir cette commission présidée par S. E. M. Julius Nyerere, grande personnalité de la politique contemporaine et artisan de l'indépendance africaine.

Nous notons avec satisfaction que la Conférence sur l'océan Indip.n a été convoquée pour l'année 1995. Nous devons nous joindre à la volonté collective pour que les années qui nous séparent de cette date voient disparaître la présence militaire dans cette zone vulnérable du monde et que se réalise le rêve d'en faire une zone de paix.

Nous réitérons notre appui à la République démocratique populaire de Corée, pays frère, et nous lui sommes très solidaire dans ses aspirations de réunification pacifique du pays et pour ce qui est du retrait total des troupes américaines

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

d'occupation du sud de la péninsule Coréenne. Nous saluons les entretiens entre le Nord et le Sud de la Corée pour atteindre ces objectifs et nous espérons que dans de brefs délais nous pourrions accueillir au sein des Nations Unies une délégation de la Corée unifiée.

De même, nous réitérons notre appui aux aspirations légitimes de Chypre, pays non aligné auquel nous unissent les liens les plus étroits d'amitié. Nous souhaitons lui voir préserver son indépendance, sa souveraineté, son unité nationale, son intégrité territoriale et sa condition de pays non aligné. Nous saluons également les entretiens qui à cette fin ont lieu entre les représentants des communautés chypriote grecque et chypriote turque. Nous appuyons l'initiative tendant à convoquer une conférence internationale sur Chypre sous les auspices des Nations Unies.

Dans la conjoncture internationale actuelle, il faut redoubler d'efforts pour mettre fin à l'existence du peuple errant de Palestine qui voit violer ses droits et qui est victime de discrimination sans nom sur sa terre natale. La réponse du peuple palestinien aux excès du sionisme a pris la forme d'une insurrection populaire nationale qui dès le début de décembre dernier a marqué le commencement d'une nouvelle étape dans la longue lutte que livre ce peuple contre la colonisation et la domination étrangère.

Nous renouvelons notre appui à la tenue d'une Conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties concernées par le conflit, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien. Nous réaffirmons notre conviction qu'il ne pourra y avoir de solution au conflit du Moyen-Orient s'il n'y a pas de solution au problème palestinien qui reconnaisse les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit de créer son propre Etat.

Nous appuyons la juste cause du peuple libanais, qui lutte pour l'unité nationale, le respect de son intégrité territoriale et la protection de son statut de pays non aligné. Nous appuyons la demande du retrait des troupes et de l'administration marocaine du territoire du Sahara occidental et la création d'un Etat sahraoui indépendant et souverain. Nous continuons d'appuyer la juste revendication de la Bolivie de son droit d'accès direct et pratique à la mer, droit qui bénéficie de la solidarité des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nous appuyons les revendications de souveraineté de l'Argentine sur les îles Malvinas.

M. Malmierca-Peoli (Cuha)

Nous réitérons notre solidarité à Madagascar qui veut recouvrer ses droits sur les îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas de India, et l'aspiration des Comores de recouvrer leur souveraineté sur Mayotte.\*

D'autres vestiges du colonialisme apparaissent à Guam, aux Ryukyu, dans les îles Caïmanes, au Timor oriental, à Gibraltar, en Nouvelle Calédonie, à Anquilla, à Pitcairn, à Montserrat, dans les îles Vierges britanniques, dans les îles Vierges américaines, les îles Turques et Caïques et ailleurs. Nous ne pouvons passer sous silence les tentatives qui sont faites pour continuer à faire obstacle à **l'indépendance** et à la souveraineté de ce que l'on appelle la "Micronésie".

À Cuba nous souffrons de l'occupation illégale de notre territoire par une base navale américaine à Guantanamo. Cette présence se poursuit contre la volonté de notre peuple et de notre gouvernement et en violation des normes les plus élémentaires du droit international. Mais le jour viendra où nous exercerons notre souveraineté sur tout notre territoire.

Depuis la fin du siècle dernier, Porto Rico est enchaînée au système colonial le plus puissant de notre siècle, et la révolution cubaine, qui a libéré le peuple cubain de ces chaînes, a le devoir inéluctable, créé par José Martí lorsqu'il a fondé il y a près de 100 ans le parti révolutionnaire national, de contribuer à l'indépendance de Porto Rico et d'éviter que cette île ne continue d'être utilisée pour faciliter les actes d'agression continus de l'impérialisme contre d'autres États de la région.

Cette assemblée générale a le devoir inéluctable de continuer à travailler en faveur de l'exercice des droits inaliénables des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, à la souveraineté sur leurs ressources naturelles, au libre développement économique et social, à la défense de leurs traditions, de leur langue et de leur identité culturelle et au démantèlement des bases militaires sur leur terre et dans leur mer.

Le monde tranche aujourd'hui le dilemme opposant la paix à la guerre. Nous n'avons pas le droit de faire la sourde oreille à la clameur de nos peuples. Nous devons nous préparer à vivre dans la paix. Nous devons mettre en place des mécanismes qui établissent et garantissent la confiance entre les peuples, la sécurité entre les États, la coexistence pacifique et féconde entre les nations. Nous devons jeter les bases des relations futures pour que les générations

---

\* M. Dlamini (Swaziland), Vice-Président, assume la présidence.

M. Malmierca-Peoli (Cuba)

du prochain millénaire puissent être fières de l'héritage de leurs parents. Tel est notre objectif.

M. NGUZ A KARL I BOND (Zaïre) : La quarante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a porté M. Dante Caputo à la présidence de ses travaux.

Qu'il me soit permis, dès lors, au nom de ma délégation, de lui adresser en cette heureuse circonstance mes félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses.

Le Zaïre qui a collaboré très étroitement avec S. E. M. Peter Florin, Président de la quarante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale et de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, tient, en sa qualité de président sortant de la Première Commission, à lui exprimer ses sentiments de grande estime et de haute appréciation pour le succès éclatant qu'il a remporté tout au long de son mandat qui vient de s'achever.



M. Nguz a Karl i Bond (Zaire)

Au Secrétaire général des Nations Unies, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pèlerin infatigable pour la défense de la paix et de la sécurité internationales dans le monde, ma délégation voudrait témoigner toute sa reconnaissance pour avoir trouvé un moment, en dépit de ses multiples occupations internationales, pour effectuer une visite officielle au Zaïre, du 16 au 18 février 1988, en vue de s'imprégner des réalités de mon pays et de son peuple.

Le peuple zaïrois tout entier a eu l'occasion d'apprécier, à sa juste valeur, cette visite officielle qui s'est située dans la suite logique de celles effectuées précédemment par les regrettés Dag Hammarskjöld et U-Thant durant la période cruciale de son histoire.

Ainsi, le Zaïre d'aujourd'hui mesure mieux que quiconque le prix de la paix chèrement acquise grâce à la détermination de l'Organisation des Nations Unies de consolider son indépendance et d'assurer son unité.

Les nombreux succès que vient de remporter, d'une manière éclatante, notre Secrétaire général dans le règlement pacifique de certains conflits internationaux de l'heure, non seulement démontrent l'efficacité et la pertinence de son action, mais nous permettent aussi de prendre toute la mesure de ses grands talents de fin diplomate et de négociateur avisé. Le prix Nobel de la paix décerné ce jour à la Force des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales est un témoignage éloquent et émouvant de la contribution de notre organisation internationale à la cause de la paix et de la sécurité internationales.

Qu'il me soit permis de dire combien la délégation de mon pays, le Zaïre, est particulièrement heureuse de se retrouver dans cette enceinte internationale, le plus grand forum de tous les temps que nous considérons tous comme la conscience du monde.

Une fois de plus, l'occasion est donnée aux représentants des peuples, des gouvernements, des Etats et des diverses communautés que nous sommes, de pouvoir réfléchir ensemble sur la situation de l'humanité tout entière.

La configuration actuelle de la situation internationale se caractérise par une volonté de la majorité des Etats de régler leurs différends par voie pacifique tel que le prescrit la Charte des Nations Unies en son Article 33.

L'Organisation des Nations Unies continue, de ce fait, à jouer son rôle de premier plan dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans le monde. Son importance s'est accrue en tant qu'organe universellement reconnu dans la recherche de solutions, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de

M. Nquz a Karl i Bond (Zaïre)

conciliation ou par tout autre moyen pacifique, des conflits qui opposent les Etats Membres.

Le dégel de la tension qui se manifeste, notamment en Afghanistan, au Kampuchea démocratique, au golfe Persique et au Sahara occidental, grâce à l'intervention de l'Organisation des Nations Unies, symbolisée par son Secrétaire général, et au concours précieux des deux superpuissances dont les intérêts semblent converger, illustre de façon tangible cette affirmation.

Ces profondes mutations, qui s'opèrent de façon progressive, promettent de conduire à l'émergence de relations confiantes entre l'Est et l'Ouest, et nous souhaitons qu'elles contribuent également à renforcer les relations Nord-Sud.

La communauté internationale assiste, ces derniers temps, au développement plus ou moins heureux des conflits dans le monde. En effet, les efforts déployés par le Conseil de sécurité en adoptant la résolution 598 (1987) ont permis au Secrétaire général des Nations Unies de poursuivre ses consultations et négociations avec les ministres des affaires étrangères de l'Iraq et de l'Iran, après l'acceptation par le Gouvernement iranien de ladite résolution, lesquelles consultations ont abouti enfin au cessez-le-feu dans la guerre qui oppose depuis 1980 l'Iraq à l'Iran, deux pays frères et de plus membres du Mouvement des pays non alignés.

La dimension qu'allait prendre ce qu'on a appelé la guerre du pétrole dans le golfe Persique inquiétait de plus en plus la communauté internationale au moment où de nombreuses pertes humaines étaient subies de part et d'autre, des navires coulés et des avions abattus.

Le Zaïre, mon pays, espère fermement que les engagements pris par les deux parties seront scrupuleusement respectés en vue de ramener la paix et la sécurité internationales dans cette région sensible du monde.

La communauté internationale se réjouit de voir que le peuple afghan est sur le point d'exercer pleinement sa souveraineté et son contrôle sur l'ensemble de son territoire national, conformément aux accords de Genève du 14 avril 1988, entrés en vigueur le 15 mai 1988, lesquels se fondent sur le retrait total des troupes soviétiques de l'Afghanistan. Ce qui répond entièrement aux aspirations de ce peuple dont le pays est de surcroît membre du Mouvement des pays non alignés.

Ma délégation est d'avis que cet exemple des forces soviétiques devrait être suivi par les forces vietnamiennes au Kampuchea démocratique afin de permettre au peuple de ce pays de recouvrer sa dignité, sa liberté et son unité.

M. Nguz a Karl i Bond (Zaire)

Les pourparlers qui se sont tenus à Bogor du 25 au 28 juillet 1988 entre les ministres de l'ANASE, du Viet Nam et les représentants de quatre factions politiques du Kampuchea ont abouti à la mise sur pied d'un groupe de travail de hauts fonctionnaires de tous les pays cités, chargé d'examiner en profondeur tous les aspects d'une solution politique au Kampuchea.

Si, en Asie, l'ère est marquée par un vent favorable au dialogue, on peut espérer qu'il s'étende aux deux Corées. A cet effet, ma délégation estime que l'admission de ces pays à l'Organisation des Nations Unies ne pourra que renforcer le rôle qu'ils jouent déjà sur la scène internationale.

Si, en Extrême-Orient, prédomine l'esprit de concertation et de rencontre, il n'en est malheureusement pas ainsi au Moyen-Orient où prévalent encore un antagonisme féroce et une hostilité qu'attise sans cesse la haine.

En dépit des efforts déployés par certains Etats intéressés directement à ce conflit et ceux de l'Organisation des Nations Unies, aucun progrès ne semble se réaliser dans la voie d'un règlement global et pacifique de cette question.

Pour le Zaïre, mon pays, l'Etat d'Israël existe et est membre de l'Organisation des Nations Unies tout comme le peuple palestinien constitue une réalité vivante qui doit également disposer d'un Etat et devenir membre de notre organisation.

C'est pourquoi mon pays lance un appel pressant à toutes les parties intéressées afin qu'elles demeurent sourdes aux sirènes de la discorde et qu'elles adoptent une attitude plus conciliante et propice au dialogue. Car, c'est en reconnaissant à chacun son droit inaliénable à l'existence au sein d'une nation, que tous les Etats Membres de notre organisation donneront la preuve de leur attachement aux objectifs, aux buts et aux principes de la Charte.

L'Organisation des Nations Unies a adopté de nombreuses résolutions invitant le régime de la minorité blanche à mettre fin au système politique d'apartheid en Afrique du Sud quasi unanimement considéré comme un crime contre l'humanité.

La République du Zaïre, que la géographie, l'histoire et la culture lient à l'Afrique australe, suit avec un intérêt particulier le développement de la situation dans cette région du continent.

M. Nguza Karl i Bond (Zaïre)

Le processus de négociations quadripartites actuellement en cours entre les principaux intéressés doit recevoir les encouragements de la communauté internationale dès lors qu'il est porteur d'espoir en ce qui concerne l'indépendance de la Namibie et que le retrait des troupes étrangères d'Angola et de Namibie qui en résulterait place cette région sur un versant lumineux pour l'émergence d'un climat de paix et de confiance entre les protagonistes.

Ma délégation voudrait aussi porter un jugement positif sur l'évolution de la situation au Sahara occidental et au Tchad où les consultations entamées entre les parties intéressées offrent des éclaircies qui permettent de penser qu'une solution durable et pacifique pointe à l'horizon.

Il est aussi réconfortant de noter que, en Amérique centrale, des progrès substantiels ont été réalisés dans le processus de paix depuis la signature des Accords d'Esquipulas II et de Sapoa.

Abordant le chapitre économique de mon intervention, je voudrais commencer par vous livrer quelques éléments de réflexion puisés dans une récente publication intitulée "Pour l'Afrique", qui déclare notamment:

"Le socle cristallin du continent africain est richement minéralisé. On sait d'ores et déjà qu'il contient 97 % des réserves mondiales de platine, 64 % de manganèse, 25 % d'uranium. Cuivre en Zambie et au Zaïre, plomb en Namibie, cobalt au Zaïre et en Zambie, nickel au Botswana et au Zimbabwe, phosphates au Maroc, au Sénégal et au Togo, or et argent, diamants dans toute l'Afrique australe... C'est peut-être le fer qui constitue la plus belle promesse : alors que les réserves mondiales sont en voie d'épuisement, il y a de grands gisements au Gabon, au Sénégal, en Guinée, en Mauritanie. Pour une industrie mondiale avide de matières premières, l'Afrique est un continent d'avenir."

Complétant son tableau, l'auteur ajoute:

"Les cours des matières premières ne représentent aujourd'hui, en termes réels, que 20 % de ce qu'ils valaient en 1960."

et que,

"En 1985, le commerce international des produits manufacturés a augmenté de 6 % alors que celui des produits agricoles et minéraux a régressé de 2,5 %. Concurrence exacerbée, pratiques protectionnistes, désordre monétaire, cherté de l'énergie. •• L'Afrique a reçu tous les coups."

M. Nguz a Karl i Bond (Zaire)

Voilà en raccourci l'image sombre, **délabré** et contrastée que donne la situation économique internationale, surtout **les** relations entre les pays industrialisés de l'hémisphère nord et **le** développement du sud de notre planète.

A cet effet, **il** convient de souligner que **la** profondeur de la crise qui secoue l'économie mondiale nécessite une action **conçue** plutôt qu'un timide replâtrage sectoriel, superficiel et sans consistance.

Dans ce contexte, la relance d'un véritable et sincère dialogue entre le Nord et le Sud en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international dans l'intérêt de tous les peuples vient à point nommé. Car ce dialogue sera de nature à provoquer l'avènement d'un ordre économique fondé sur la justice et la responsabilité collective vis-à-vis de l'humanité. Des solutions aux grands problèmes économiques de l'heure pourront y être trouvées. L'un de ces grands problèmes économiques est, de toute évidence, celui de la dette extérieure des pays en développement.

Le poids de la dette **extérieure** des pays en développement, qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars à ce jour, contribue à compromettre toute perspective de développement de nos pays et à miner toute possibilité de croissance.

Les recettes d'exportation de nos pays sont drainées vers le paiement des dettes extérieures au lieu de financer le développement, nos pays étant devenus des exportateurs nets de capitaux et des réservoirs fournissant des ressources financières aux pays déjà développés. De ce fait, une approche concertée fondée sur le principe de la responsabilité **partagée** entre débiteurs et créanciers s'impose, car les impératifs du développement économique et la croissance devraient être privilégiés et trouver leur place au premier rang des priorités.

Il y a lieu de mettre en relief la dichotomie entre l'enrichissement effréné des uns et la paupérisation accélérée des autres, quoique liés par **des** relations d'interdépendance, pour dire que **ma** **délégation** croit utile d'émettre un vœu, celui de voir enfin le monde prendre **conscience** de cet état de choses et d'y apporter la thérapie adéquate avant qu'il ne soit trop tard.

Mon pays - le Zaïre - attache **une** grande importance à la **Déclaration** universelle des droits de l'homme dont le quarantième anniversaire sera célébré par les Nations Unies le 10 décembre 1988. Il se réjouit de constater, par ailleurs, que la date d'aujourd'hui, 29 septembre 1988, marque à la fois le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité

M. Nquz a Karl i Bond (Zaire)

fixant le plan de l'indépendance de la Namibie et aussi la date choisie par les deux superpuissances lors de leur dernier sommet à Moscou pour l'élaboration d'un calendrier de retrait des forces cubaines d'Angola.

Conformément à la résolution 41/129 de l'Assemblée générale, qui encourage notamment tous les Etats Membres à prendre des mesures appropriées pour créer des institutions nationales de protection et de promotion des droits de l'homme, un Département des droits et libertés des citoyens a été créé au Zaïre en 1986, dont la mission est notamment de recueillir et d'examiner les recours et plaintes de tout citoyen injustement et irrégulièrement lésé dans ses droits ou atteint dans ses libertés par l'administration publique, par décision de justice ou par toutes autres voies de faits, lorsque toutes les autres voies de recours légalement autorisées ont été, soit épuisées, soit inefficaces et que l'injustice dénoncée s'avère flagrante.

Outre les souffrances physiques et morales qu'il endure, le continent africain souffre dans certaines de ses régions de la sécheresse, de la désertification et de l'invasion des criquets migrateurs alors que la famine qui en résulte frappe des millions d'êtres humains.

L'épineux problème des déchets toxiques et radioactifs fait actuellement l'objet de la grande préoccupation des pays du tiers monde, et plus particulièrement de l'Afrique.

Ce n'est donc pas sans raison que, le 4 octobre 1973 déjà, le maréchal Mobutu Sese Seko, Président de la République du Zaïre, déclarait notamment du haut de cette même tribune :

"Au Zaïre, nous sommes flattés quand on nous considère comme les champions de la protection de la nature. Mais à quoi servirait cette performance, celle de faire un effort national, si nos efforts sont annihilés par des gens se trouvant à des milliers de kilomètres de distance de nous?" (A/PV.2140, p. 77)  
Ces paroles prennent aujourd'hui leur véritable dimension.

M. Nquz a Karl i Bond (Zaire)

Du 31 mai au 26 juin 1987 venait de se tenir à New York la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

La communauté internationale avait alors l'espoir de voir s'étendre le nouveau climat de compréhension qui prévalait entre les deux plus grandes puissances nucléaires sur d'autres Etats Membres, et cela, après la signature à Washington, le 8 décembre 1987, et la ratification à Moscou, le 1er juin 1988, du Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à plus courte et à moyenne portée.

L'Assemblée générale avait alors espéré que l'action conjointe de ces puissances nucléaires allait avoir sur les autres puissances nucléaires un effet bénéfique. Si décevants que soient les résultats de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, cela ne peut en aucun cas altérer la volonté de la communauté internationale de poursuivre la nouvelle orientation tracée par les superpuissances en vue d'un désarmement général et complet sous un contrôle international efficace.

Un philosophe britannique déclarait :

"Ne peuvent agir avec fruit ceux qui n'agissent pas de concert; ne peuvent agir de concert ceux qui n'agissent pas en confiance; ne peuvent agir en confiance ceux qui ne sont pas liés par des opinions communes, des affections communes et des intérêts communs."

Puisque la communauté internationale a des intérêts communs, il importe qu'elle agisse en confiance pour agir avec fruit pour la survie de l'espèce humaine. Comme l'a déclaré un penseur africain:

"A ce prix et à ce prix seulement, nous pouvons ne pas désespérer de nous-mêmes car nous aurons été des hommes. Des hommes de paix. Des hommes de dialogue. Des hommes de générosité. Les hommes d'une génération qui n'aura pas vécu pour rien et qui, après avoir exploré la Lune, côtoyé les planètes Mars et Saturne, contourné vénus et admiré Orion, sera revenue sur Terre pour assumer, la tête haute, son propre destin, celui de l'humanité."

M. FERNANDEZ ORDOÑEZ (Espagne) (interprétation de l'espagnol)

L'élection aux fonctions de président de l'Assemblée générale d'un ami et collègue aussi estimé que vous, Monsieur le président, m'est source de joie profonde. Je tiens à vous féliciter et à nous féliciter, car je suis pleinement convaincu que, grâce à vos capacités professionnelles et à votre compétence diplomatique avérée, les discussions qui auront lieu dans cette instance aboutiront aux résultats positifs que nous attendons tous. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, M. Florin, pour l'oeuvre qu'il a accomplie.

M. Fernandez Ordonez (Espagne)

D'année en année, en traitant des questions importantes inscrites à notre ordre du jour; nous avons l'habitude de noter, avec un sentiment de frustration, que de nombreux conflits étaient toujours dans l'impasse, là où nous les avons laissés l'année précédente, et que rien ni personne ne semblait capable de retenir le bras funeste qui brandit le fléau de la guerre. A ce sentiment d'impuissance et de frustration s'ajoutait une tendance assez généralisée de la part de l'opinion publique à rejeter les Nations Unies et le multilatéralisme en général en tant que moyen approprié de résoudre les problèmes les plus difficiles et complexes auxquels se heurte l'humanité.

Aujourd'hui, en revanche, nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. L'oeuvre accomplie l'an dernier par les Nations Unies a été très fructueuse en matière de solution pacifique des différends internationaux. Le rôle de notre organisation se renforce et redevient crédible aux yeux de l'opinion publique.

Mon gouvernement a toujours été convaincu de la nécessité et de l'utilité des instances multilatérales dans le monde actuel. Il y a trois ans, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Organisation, le Président Ministre de l'Espagne, Felipe Gonzalez, a réaffirmé que notre pays appuie sans réserve le multilatéralisme et les Nations Unies en particulier. Un an plus tard, cette réaffirmation a été également le message principal transmis par S. M. le Roi Juan Carlos lorsqu'il s'est adressé à l'Assemblée. Nous avons toujours pensé que, si les Etats Membres font preuve de volonté politique et si nous savons procéder aux ajustements nécessaires en temps opportun, les possibilités de l'Organisation seront pratiquement illimitées.

Cette situation encourageante est due non seulement à la volonté des Etats et au nouveau climat de dialogue entre les grandes puissances, qui s'est reflété dans l'action solidaire récente des membres permanents du Conseil de sécurité, mais aussi à la patience, à l'opiniâtreté et à la compétence du secrétaire général. Son oeuvre, que loue aujourd'hui en toute justice l'opinion publique internationale, bénéficie, maintenant comme toujours, du plein appui de mon gouvernement. Nous sommes convaincus que nous assistons au début d'une époque fructueuse pendant laquelle les Nations Unies seront l'instance où convergeront les efforts de tous pour matérialiser dans la réalité internationale les buts et principes énoncés dans la Charte.

Pour ce qui est des problèmes régionaux, je commencerai par parler de la guerre, longue et terrible, qui a opposé l'Iran et l'Iraq; il s'agit d'une question où l'action unie du Conseil de sécurité et sa coopération avec le secrétaire



M. Fernández Ordoñez (Espagne)

général commence à porter fruit. L'an dernier déjà, en adoptant l'importante résolution 598 (1987), le Conseil de sécurité a jeté les bases d'une solution juste et durable. Les deux parties ayant accepté pleinement et sans réserve cette résolution, un processus de négociation a été officiellement entamé sous les auspices du Secrétaire général et de son Représentant spécial, l'Amassadeur Eliasson, processus qui, malgré les nombreux obstacles et difficultés à surmonter, devrait garantir non seulement le cessez-le-feu mais l'instauration d'une paix durable pour ces deux peuples épuisés par tant de morts et de sacrifices.

Quant au conflit de l'Afghanistan, on commence là aussi à entrevoir une solution à la suite de la signature, au mois d'avril dernier, des Accords de Genève. Les efforts soutenus et inlassables du Secrétaire général et de son Représentant spécial, M. Cordovez, ont également été décisifs dans l'élaboration de ces accords. Nous voulons croire que les parties en cause respecteront scrupuleusement l'Accord, que le retrait des troupes soviétiques se poursuivra conformément au calendrier accepté et que le peuple afghan exercera son droit à l'autodétermination et accédera enfin à une souveraineté et une indépendance authentiques. La constitution d'un gouvernement assis sur de larges bases, véritablement représentatif, et le retour libre et sans entraves de tous les réfugiés qui souhaitent regagner leurs foyers donneraient la preuve authentique de la réconciliation nationale. La communauté internationale doit contribuer à cette entreprise en fournissant, de toute urgence, toute l'assistance possible au relèvement de l'Afghanistan, par l'intermédiaire du Coordonnateur spécial nommé par le Secrétaire général.

En Afrique australe, parallèlement à des progrès prometteurs sur la voie de la solution des problèmes auxquels se heurtent l'Angola et la Namibie, nous voyons que la République d'Afrique du Sud poursuit sa politique de déstabilisation à l'encontre des Etats voisins et que le système inique d'apartheid se maintient. Les mesures de répression de tout type adoptées ces derniers mois et la reconduction de l'état d'urgence prouvent clairement que le gouvernement de Pretoria ne souhaite pas le dialogue et ne fait que renforcer la radicalisation et compliquer la solution des problèmes internes. Nous réitérons une fois encore notre appel en faveur de la libération immédiate de Nelson Mandela et des autres

M. Fernandez Ordonez (Espagne)

prisonniers politiques et en faveur de la légalisation de toutes les organisations politiques. Nous sommes prêts à renforcer, de concert avec nos alliés, tant les actions positives que les mesures de pression nécessaires pour promouvoir un changement pacifique en Afrique du Sud qui permettra l'instauration d'une société démocratique, pluraliste et non raciste.

M. Fernández Ordoñez (Espagne)

Toutefois, il semble bien que l'optimisme commence également à poindre dans la région. D'une part, dans les pourparlers qui se déroulent entre les Gouvernements de l'Angola, de Cuba et de l'Afrique du Sud, avec la médiation positive des Etats-Unis, nous croyons décerner un climat de souplesse et de volonté politique générale de surmonter les derniers obstacles qui se dressent encore sur la voie de la paix et de la stabilité en Angola. D'autre part, après tant d'années de stagnation, l'application des résolutions des Nations Unies semble de plus en plus proche, en particulier celle de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité sur l'indépendance de la Namibie, résolution dont nous commémorons précisément aujourd'hui le dixième anniversaire. Le processus d'indépendance de la Namibie exigera sans aucun doute un effort sérieux de la part de l'Organisation et de ses Etats Membres. L'Espagne est prête à coopérer pleinement avec le secrétaire général dans ce processus et à fournir, si on le lui demande, son assistance pour implanter l'infrastructure militaire et humaine nécessaire pour le mener à bien.

De meilleures perspectives se dessinent également dans le règlement du problème du Cambodge. Pour la première fois depuis de nombreuses années, on entrevoit enfin la possibilité pour ce malheureux pays et pour toute la région du Sud-Est asiatique de connaître la paix, la stabilité et la fin de la violence. Il nous semble encourageant que les différentes parties au conflit et les pays intéressés aient amorcé un dialogue. Nous appuyons les efforts constructifs des pays de l'ANASE et sommes d'avis que les contacts à ce sujet entre la Chine et l'Union soviétique pourraient s'avérer utiles. Toute solution durable doit comprendre le retrait des troupes étrangères du Cambodge et la constitution d'un gouvernement de réconciliation nationale représentatif des diverses forces politiques, qui ferait disparaître de façon définitive le danger d'un retour à un passé immédiat que nous avons tous condamné.

Au Maghreb, région à laquelle mon pays est uni par des liens innombrables, nous avons été heureux, au cours des derniers mois, de voir se produire une détente très nette. L'Espagne a noté avec une grande satisfaction la reprise des relations diplomatiques entre deux pays amis, l'Algérie et le Maroc, et les premiers pas vers une intégration régionale progressive. Dans ce nouveau contexte, nous notons que l'on a fait des progrès importants dans la solution d'un conflit, celui du Sahara occidental, qui est une source de préoccupation bien compréhensible pour mon pays. S'inspirant des résolutions de l'Assemblée dans ce cas également, le secrétaire général, en coopération avec le président de l'OUA, a agi de façon constructive en

M. Fernández Ordonez (Espagne)

envoyant dans la région une mission technique d'information, en maintenant des rapports constants avec les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, et en présentant à ces parties, au cours de l'été dernier, des propositions concrètes sur la tenue d'un référendum d'autodétermination dûment organisé et supervisé par l'Organisation. Nous sommes contents que ces propositions aient reçu l'accord de principe des parties. Récemment, le Conseil de sécurité a autorisé le secrétaire général à nommer un représentant spécial, qui sera chargé de la tâche importante et délicate de mener à bien le plan de paix. L'Espagne est prête à fournir toute la collaboration technique dont pourrait avoir besoin le Secrétaire général à ce sujet. Elle est convaincue en outre que si le peuple sahraoui peut exprimer librement et sans entraves sa volonté au sujet de son avenir, on aura alors mis fin à un conflit douloureux qui fait obstacle à l'intégration progressive que souhaitent les peuples du Maghreb.

Nous tenons également à manifester notre satisfaction devant les progrès accomplis dans la question de Chypre. Les entretiens qui ont eu lieu récemment entre les dirigeants des deux communautés, sous les auspices du secrétaire général, nous permettent d'espérer qu'il sera peut-être possible d'apporter une solution à cet autre conflit tenace. Mon pays appuie ce dialogue direct et est convaincu qu'il permettra d'aboutir à un règlement définitif garantissant l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République de Chypre, conformément aux résolutions des Nations Unies, permettant ainsi aux deux communautés de l'île de coexister dans la paix.

En ce qui concerne les autres conflits régionaux, nous ne pouvons malheureusement pas prétendre que des progrès marquants ont été réalisés au cours des derniers mois.

L'an dernier, à la même époque, je soulignais ici même qu'il fallait cesser de différer la convocation d'une conférence internationale de paix, sous les auspices des Nations Unies, qui rechercherait une solution équitable, globale et durable au conflit du Moyen-Orient. Quelques mois plus tard, la population palestinienne des territoires occupés s'est soulevée dans un mouvement de protestation qui a attiré l'attention internationale sur la détérioration de la situation économique et sur les mesures de répression adoptées par Israël pour tenter d'étouffer les aspirations nationales de cette population.

M. Fernandez Ordóñez (Espagne)

L'aggravation de la situation dans les territoires occupés met en relief les dangers qu'entraîne la stagnation du processus de paix. Mon pays est convaincu que, sous les auspices de notre organisation, il devrait être possible de présenter des initiatives progressives et constructives qui permettraient à toutes les parties en jeu de se mettre d'accord sur la convocation d'une conférence au cours de laquelle on pourrait parvenir à un règlement définitif. Cet accord doit garantir le respect des droits légitimes du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination et l'existence de tous les Etats de la région, y compris Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. En attendant, la décision prise récemment par la Jordanie de rompre tous liens juridiques et administratifs entre les deux rives du Jourdain a laissé un vide qui exige, d'une part, une participation plus active et une plus grande assistance de la communauté internationale et, d'autre part, plus de modération, plus de prudence et plus de réalisme de la part de toutes les parties directement impliquées au conflit.

S'agissant du Proche-Orient, nous sommes vivement inquiets de l'aggravation récente de la crise politique que connaît depuis tant d'années le Liban. L'Espagne appuie le peuple libanais dans son désir de mettre fin aux affrontements cruels qui depuis 1975 ont coûté tant de vies à ce pays et elle est convaincue que, grâce à un dialogue entre toutes ses communautés, il parviendra à renforcer ses institutions constitutionnelles, assurant ainsi la coexistence pacifique dans un Liban souverain, indépendant et uni.

Mon gouvernement continue d'appuyer résolument le processus de renforcement de la démocratie en Amérique latine bien que, malheureusement, les progrès en matière de liberté continuent de se heurter à des menaces et à une résistance évidentes. La démocratie suppose le pluralisme, le respect des droits de l'homme et, partant, le droit des peuples de choisir librement et sans ingérence extérieure leur modèle politique, économique et social. C'est pourquoi nous avons accueilli avec grande satisfaction l'Accord d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie, signé par les présidents de huit pays latino-américains en novembre dernier, et nous espérons que le Chili reprendra résolument et promptement la voie de la tradition démocratique.

Quant à la crise grave qui règne en Amérique centrale, l'Espagne a accueilli avec espoir la signature des Accords d'Esquipulas II qu'elle considère comme un pas décisif vers la paix, la réconciliation et la reprise économique et sociale dans les pays de la région. Il est évident que depuis lors, d'autres progrès marquants

M. Fernandez Ordoñez (Espagne)

ont été réalisés et que les protagonistes eux-mêmes font preuve d'une volonté inaltérable lorsqu'il s'agit de trouver des solutions véritablement **régionales** aux problèmes de la **région**; toutefois, à l'échelle globale, nous nous trouvons dans une **impasse** inquiétante dont **il** faut sortir à tout prix, le plus tôt possible. C'est **pourquoi** la prochaine réunion au sommet des présidents d'Amérique centrale devrait contribuer de **façon** positive à donner une impulsion nouvelle au processus de paix. Le dialogue national doit se poursuivre, les droits de l'homme doivent être respectés et toutes les parties en jeu doivent se conformer scrupuleusement à tous les engagements pris dans les **Accords** d'Esquipulas. **Il** n'y a pas d'alternative à ce processus, à ce cadre de **paix**. D'autre **part**, un élément essentiel de la consolidation de la dynamique de la paix est la mise en oeuvre et le déploiement d'un plan **spécial** d'assistance à l'Amérique centrale que mon pays continuera d'appuyer pleinement. En effet, comme nous le répétons inlassablement, les graves problèmes de cette **région** sont causés par le sous-développement et la persistance de structures sociales et économiques injustes.

M. Fernández Ordonez (Espagne)

Cette assemblée, véritable catalyseur du processus de décolonisation, n'a toutefois pas réussi à effacer de son ordre du jour certaines questions en suspens. A propos du Timor oriental, nous sommes convaincus que les contacts entre le Portugal et l'Indonésie doivent se poursuivre et qu'il convient de trouver une solution juste et internationalement acceptable. Quant aux îles Malvinas, il faut que l'Argentine et le Royaume-Uni reprennent les négociations directes afin d'aboutir à un accord permettant de restaurer l'intégrité territoriale de l'Argentine tout en protégeant les intérêts légitimes de la population.

Je ne manquerai pas de mentionner une autre question coloniale en suspens qui a des répercussions directes sur mon pays. Le Gouvernement et le peuple espagnols sont fermement décidés à apporter une solution définitive au problème de Gibraltar. Cette solution consisterait à restituer le rocher à notre territoire national tout en protégeant les intérêts de la population. Dans cet ordre d'idées, nous avons poursuivi le dialogue avec le Royaume-Uni et nous continuerons de le faire, conformément aux dispositions de la Déclaration de Bruxelles de 1984, et à la décision adoptée par nos deux gouvernements à Genève en 1985, qui consiste à aborder le problème et à le résoudre sous tous ses aspects, y compris celui de la souveraineté, par la négociation. L'an dernier, nous avons nettement progressé dans les pourparlers sur certains problèmes techniques, comme celui des services aériens. Nous avons la ferme intention de poursuivre les négociations pour mener à terme le processus de décolonisation en restaurant notre intégrité territoriale, matérialisant ainsi les résolutions adoptées par cette assemblée à l'époque.

L'évolution positive, ces derniers temps, de la recherche de solutions à certains conflits régionaux et les efforts soutenus de notre organisation et de son secrétaire général pour apporter une solution à d'autres de ces conflits donnent aux activités des Nations Unies en faveur du maintien de la paix une place prépondérante. Comme on l'a dit, l'attribution du prix Nobel de la paix pour 1988 est un événement bienvenu dont nous nous félicitons tous.

L'action résolue du Conseil de sécurité dans ce domaine est un élément particulièrement encourageant. L'attachement croissant des Etats Membres à l'idée et à la pratique des opérations de maintien de la paix et, par-dessus tout, la volonté politique de coopérer dans leur application dont ont fait montre ceux qui, par le passé, éprouvaient le plus de réserves à ce sujet, sont des bases solides qui, dans une conjoncture aussi favorable qu'actuellement, devraient nous permettre d'en faire encore davantage usage.

M. Fernández Ordoñez (Espagne)

Nous estimons que le moment est venu d'établir des normes générales pour les arrangements financiers et la prestation d'installations, de services et de personnel de la part des Etats Membres. Ma délégation pense qu'il faut revitaliser et renforcer les activités du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, dont les réunions récentes, il y a quelques mois, après cinq années d'interruption, renforcent notre optimisme quant au rôle futur que pourrait jouer ce comité dans ce domaine important d'activité de l'Organisation.

La nouvelle dynamique de paix sur la scène internationale m'a poussé à traiter d'abord des questions régionales. Mais, de toute évidence, la tâche de cette organisation ne se limite pas à la recherche de solutions aux conflits régionaux. Sur beaucoup d'autres fronts aussi les Nations Unies ont prouvé depuis des années de façon moins spectaculaire, mais tout aussi opiniâtre et constante, qu'elles étaient capables de faire face aux grands problèmes de la communauté internationale. Je pense ici à trois domaines où il serait difficile de minimiser l'importance des relations multilatérales, où les efforts de l'Organisation ont été tout particulièrement importants; il s'agit de ceux de la coopération dans le développement et de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Dans le domaine du désarmement, il y a un peu plus de trois mois, lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, j'ai présenté de façon détaillée l'opinion de mon pays sur toute la gamme des questions inscrites à l'ordre du jour de la session. En ce début de la quarante-troisième session, qu'il me soit permis de faire quelques observations plus générales.

Cette année, nous avons été témoins d'événements qui montrent bien qu'il est possible de dépasser le modèle des relations Est-Ouest fondé sur l'affrontement, qui laisse fort peu de manoeuvres au dialogue et à la coopération. Le Traité FNI, les progrès lents mais constants des négociations START, les progrès dans la limitation et en fin de compte dans l'interdiction des essais nucléaires sont autant d'étapes vers un nouveau dialogue bilatéral entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui a pour la première fois pour but de renverser la course aux armements sur terre et d'empêcher son expansion dans l'espace extra-atmosphérique. Son importance ne se limite toutefois pas à la simple réduction des armements ni au cadre des relations purement bilatérales entre superpuissances.

L'application satisfaisante des procédures de vérification selon les dispositions du Traité FNI engendre un élément de confiance et devrait avoir des



M. Fernandez Ordonez (Espagne)

répercussions positives dans d'autres domaines. Ainsi, dans celui du contrôle des armements et du désarmement, elle pourrait engendrer un nouvel élan, et de nouvelles initiatives pourraient être lancées dans les instances multilatérales.

L'impossibilité d'arriver à un accord sur un document final lors de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement est regrettable mais n'ébranle pas notre confiance dans le multilatéralisme. A notre avis, le document qui n'a pas vu le jour, bien qu'il ait réuni un large consensus sur la plupart des points, contenait plusieurs éléments qui méritent un traitement approfondi dans un proche avenir et qui pourraient constituer une excellente base de travail pour les débats de la présente session.

Dans le cadre régional européen, nous accordons une importance toute particulière à la question de la stabilité classique. A cet égard, dans le contexte de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), on ressent la nécessité d'aller de l'avant sans plus attendre dans la réduction des déséquilibres existants dans le domaine des armes classiques, afin de permettre une plus grande sécurité avec des forces réduites. En même temps, l'Espagne est en faveur de l'adoption de nouvelles mesures de confiance pour compléter et renforcer celles qu'a adoptées la Conférence de Stockholm.

Le progrès en matière de sécurité doit s'accompagner d'une avance très nette dans d'autres domaines du ressort de la Conférence, en particulier celui des droits de l'homme et des libertés fondamentales. C'est avec un intérêt toujours accru que nous assistons au processus d'ouverture en Europe de l'Est, en raison d'incidences possibles sur la Réunion de Vienne. L'Espagne espère que d'ici peu il sera possible de se mettre d'accord sur un document concluant et final qui permettrait de commencer dès que possible les négociations en matière de sécurité.

Je me dois toutefois de mentionner une source de profonde inquiétude. Nous assistons à une réapparition du recours aux armes chimiques, ainsi qu'à la prolifération des missiles balistiques, ce qui nous fait comprendre combien il est urgent de progresser rapidement et, en définitive, de conclure un accord sur l'élimination complète de toutes les armes chimiques dans le monde entier.

Le développement économique est une autre grande question à laquelle est confrontée la communauté internationale; il s'agit peut-être de son plus gros problème à l'heure actuelle. La relance économique très récente des pays industrialisés a encore creusé le fossé entre eux et les pays en développement et rendu plus visible la pauvreté de ces derniers. Les prix des produits de base ne

M. Fernandez Ordoñez (Espagne)

les ont absolument pas aidés ces dernières années. Le protectionnisme dans le commerce croît au fur et à mesure de l'intensification de la puissance économique. Six années de dette extérieure ont condamné la plupart de ces pays à un effort pathétique et désespéré, plus particulièrement en Amérique latine, où on commence à parler de décennie perdue.

Nous sommes très inquiets de la situation déplorable qui sévit en Amérique latine où le fardeau de la dette et l'imprévisibilité des courants financiers pour le développement ont transformé les pays de la région en exportateurs nets de capitaux, phénomène inconnu auparavant dans les relations économiques internationales.

En parlant de la dette de ces pays à revenu moyen, je voudrais rappeler ce qu'a dit il y a quelques jours le Premier Ministre espagnol lorsqu'il prenait la parole devant les gouverneurs des banques centrales de l'Amérique et des Philippines :

"Les faits prouvent que la stratégie adoptée jusqu'ici pour résoudre la crise de la dette ne nous permettra pas dans un délai raisonnable de résoudre les problèmes en suspens."

Regardons la vérité en face. Il nous faut repenser notre stratégie, maintenant que l'opinion publique et la situation bancaire sont favorables.

Nous devons poser le problème de façon multilatérale auprès des organismes financiers compétents spécialisés comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, et nous mettre d'accord au sujet de la capitalisation des intérêts et de la réduction de la dette. Nous allons devoir utiliser les soldes financiers qui en découleront pour appuyer les politiques d'ajustement nécessaires que nous devons continuer de pratiquer.

M. Fernandez Ordóñez (Espagne)

En ce qui concerne les pays les moins développés, nous étudierons attentivement les propositions émanant du Sommet de Toronto. Nous sommes prêts à participer activement à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui devrait avoir lieu à Paris en 1990 et au cours de laquelle les questions financières occuperont une place importante.

J'ai déjà mentionné la dette externe des pays en développement liée à l'évolution des marchés de produits de base et à ce sujet, je vous rappelle que malgré la relance enregistrée sur certains marchés, les prix des produits de base restent toujours en dessous des niveaux de 1980. Un élément positif pourrait bien être l'entrée en vigueur sous peu de l'accord constitutif du Fonds commun pour les produits de base.

Quant aux courants protectionnistes que nous détectons dans le système commercial international, nous notons cependant un élément encourageant : le progrès réalisé dans le cycle actuel des négociations commerciales multilatérales avec comme point de départ la Déclaration de Punta del Este de 1986. Malgré les obstacles existants, nous ne devons pas permettre que cette série de négociations se solde par un échec. Espérons qu'avec l'élan politique nécessaire, l'examen des progrès réalisés dont sera chargée la réunion ministérielle de Montréal au mois de décembre prochain, constituera une contribution positive au succès final de l'Uruguay Round.

Enfin, le dévouement des Nations Unies est notable lorsqu'il s'agit de faire face aux problèmes les plus urgents. En ce sens, j'accorde une importance toute particulière aux fonds et programmes spécifiques tel le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont l'action en faveur des pays en développement continue d'être très efficace. L'Espagne a l'intention d'augmenter ses contributions aux fonds d'activités opérationnelles pour le développement.

D'autre part, il est de notoriété publique que le continent africain a fait face à l'un des problèmes de développement les plus difficiles et les plus angoissants au monde.

La présente session devrait nous permettre de donner l'élan voulu au Programme d'action des Nations Unies pour la relance économique et le développement de l'Afrique. Le cœur du Programme comporte le double engagement qui sera assumé tant par les pays africains que par la communauté internationale. D'une part, l'Afrique devra créer les bases d'un développement stable et d'une croissance

M. Fernández Ordóñez (Espagne)

soutenue grâce à des ajustements et à l'amélioration de ses politiques économiques et d'autre part, la communauté internationale devra augmenter résolument son assistance et adopter des initiatives permettant d'appuyer les efforts africains. S'il est vrai qu'à court terme, l'engagement pris de part et d'autre n'a pas produit de résultats visibles, il est aussi vrai qu'un programme à moyen terme comme celui-là doit pouvoir disposer du temps nécessaire.

L'Espagne continuera d'appuyer ces programmes, tant au niveau multilatéral, grâce à sa participation aux accords et programmes de la Communauté économique européenne, du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, comme au niveau bilatéral, grâce aux accords de coopération conclus avec les pays africains.

Et en parlant de développement, il serait inexcusable de ne pas mentionner les dangers inhérents aux déséquilibres écologiques. Il faut absolument que tout le monde et en particulier les pays les plus industrialisés, déploient leurs meilleurs efforts pour protéger l'environnement afin d'assurer un monde plus habitable. Le rapport Brundtland et les initiatives qui ont été prises par la suite sont d'une importance fondamentale à ce sujet.

L'oeuvre des Nations Unies se renouvelle et devient plus fructueuse en matière de promotion et de protection des droits de l'homme. Grâce aux efforts de l'Organisation, la communauté internationale dispose aujourd'hui d'un réseau sérieux d'instruments juridiques dans lesquels sont définis les droits de l'homme fondamentaux et qui prévoient également les mécanismes nécessaires au contrôle et à la défense de ces derniers.

La pierre angulaire de cet édifice imposant est la Déclaration universelle des droits de l'homme dont nous allons célébrer en décembre prochain le quarantième anniversaire. En préambule, elle réaffirme la foi en la valeur et la dignité de tout être humain ainsi que le principe contenu dans la Charte selon lequel le respect universel des droits de l'homme concerne tous les peuples et tous les gouvernements. La meilleure preuve de cette grande valeur, non seulement morale mais juridique, est la projection qu'a eu cette déclaration dans de nombreuses constitutions et législations nationales ainsi que l'oeuvre normative juridique qui s'est développée lors de ces dernières décennies, je n'en veux pour preuve que les pactes internationaux de droits civils et politiques et de droits économiques, sociaux et culturels jusqu'à la récente Convention contre la torture et autres

M. Fernández Ordóñez (Espagne)

peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ratifiée par mon pays en octobre de l'année dernière.

Le Gouvernement espagnol est convaincu que nous devons continuer à faire oeuvre utile dans ce domaine. La réalité de nombreux pays prouve malheureusement bien que nous sommes encore loin de pouvoir nous reposer sur nos lauriers. Nous pensons que nos efforts désormais, sans oublier l'élaboration de nouveaux instruments juridiques destinés à renforcer le système international en vigueur et à en combler les éventuelles lacunes, devraient s'orienter par-dessus tout à veiller à l'application des instruments qui existent et à contrôler de façon efficace leur respect. Un bon moyen de faire oeuvre utile dans ce domaine est la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme que se propose d'entreprendre le secrétaire général, à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration.

Il y a trois ans, cette assemblée a fait oeuvre historique en condamnant à l'unanimité et sans équivoque, tous les actes, méthodes et pratiques de terrorisme, où qu'ils aient lieu et qui qu'en soient les auteurs. Il convient maintenant que les organes et institutions de l'Organisation continuent d'avancer sur la voie qui leur a été tracée et mettent au point les stratégies qui nous permettront de combattre ce fléau dans leurs domaines d'action respectifs. Les initiatives de renforcement de la protection internationale de l'aviation civile et de la sécurité maritime comptent sur notre appui sans réserve. La menace terroriste revêt des proportions universelles et les efforts d'élimination de ce fléau doivent également être universels.

L'oeuvre de développement de l'Organisation dans le domaine social mérite également d'être soulignée. En décembre prochain, nous supposons que prendra fin le processus d'élaboration de la Convention internationale sur l'abus et le trafic illicite des stupéfiants. Son entrée en vigueur permettra à la communauté internationale de faire face avec plus d'efficacité à un problème qui revêt une dimension mondiale. Ses répercussions, étant donné les ramifications du trafic illicite de stupéfiants avec des phénomènes tels que le trafic d'armes et le terrorisme, ne sont plus uniquement de nature sociale et économique, et pour y apporter une solution, nous avons besoin d'une collaboration internationale étroite et décidée. La rapidité et la détermination avec laquelle nous oeuvrons pour conclure cette convention, prouvent bien qu'il y a prise de conscience de la part de la communauté internationale en ce qui concerne l'importance de cette question.

M. Fernandez Ordóñez (Espagne)

J'ai commencé ma déclaration en mentionnant l'époque pleine de promesses que connaissent les Nations Unies à l'heure actuelle. Toutefois, une ombre entrave l'oeuvre de l'Organisation, celle de la crise financière qui plane depuis trois ans sur les travaux quotidiens de l'Organisation du fait que certains Etats Membres ne respectent pas les obligations émanant de la Charte. Nous avons déployé des efforts notables pour mieux utiliser les ressources existantes. Nous avons également progressé en ce qui concerne les questions de fond, comme le processus de décision budgétaire et nous avons commencé à étudier les possibilités de la restructuration nécessaire et complexe des secteurs économique et social. J'en appelle à tous les pays ici représentés, afin qu'ils fassent preuve de responsabilité en assumant leurs obligations financières envers l'Organisation, et qu'ils coopèrent afin de procéder en ce moment particulièrement brillant, aux ajustements nécessaires qui permettront d'assurer un fonctionnement plus souple et plus rationnel à l'Organisation.

Je termine: chaque année, lorsqu'arrive l'automne new-yorkais, nous nous réunissons dans cette assemblée, selon un cérémonial bien établi, nous prononçons des discours, nous tenons des réunions, nous négocions des accords, nous organisons des rencontres. Nous avons tous cette fois-ci l'impression que cet exercice qui se prolonge de façon silencieuse durant le reste de l'année, peut être et est fécond. Nous savons très bien, par expérience, que ce qui se passe n'est pas le résultat d'un destin inéluctable, mais en fait nous nous heurtons à des problèmes créés par les hommes, aujourd'hui et d'hier, et que ces questions devront être résolues par les hommes d'aujourd'hui et de demain, et qu'en tous cas, nous sommes plus responsables que jamais parce que nous sommes plus informés que jamais et disposons également de beaucoup plus de moyens.

La sagesse stoïque ancienne consistait à distinguer ce qui dépend de nous et ce qui échappe à notre volonté. Fort bien, tout dépend de nous maintenant : les problèmes aussi bien que les solutions. Ces solutions nous les recherchons et nous les trouverons non pas en minimisant le dialogue mais en le renforçant, non pas avec moins de justice, mais avec plus de justice, non pas avec moins de liberté mais avec plus de liberté. Et après cette assemblée, si encourageante aujourd'hui, non pas avec moins d'espoir mais avec plus d'espoir.

M. ABDULLAH (oman) (parle en arabe; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi, au début de ma déclaration, de vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session. La délégation de mon pays est certaine que les débats de l'Assemblée à la présente session seront couronnés de succès et que, grâce à votre talent remarquable, à votre savoir faire et à votre sagesse, cette assemblée arrivera aux résultats escomptés. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Peter Florin, Ministre adjoint des affaires étrangères de la République démocratique allemande, qui a présidé aux travaux de la dernière session avec distinction et talent. Nous n'avons aucun doute, Monsieur le Président, que vous serez le digne successeur de votre éminent prédécesseur.

Il y a peu de temps, le monde a perdu l'un de ses grands dirigeants, le général Mohammad zia ul-Haq, Président de la République islamique du Pakistan. Bien qu'il convienne de considérer la perte du Président zia ul-Haq comme un très grand malheur, nous sommes certains que les nouveaux dirigeants pakistanais joueront un rôle politique important conforme à la grande place occupée par le peuple du Pakistan aux niveaux régional et international.

A la présente session, le sultanat d'Oman tient, une fois de plus, à réaffirmer sa foi et sa confiance en les nobles principes de la Charte des Nations Unies et à exprimer sa conviction que les organismes et institutions de l'Organisation sont appelés à jouer un rôle constructif dans l'élaboration de solutions aux problèmes et aux crises qui pèsent sur l'humanité. Cette conviction découle du fait qu'il est persuadé que le dialogue et l'entente entre les nations, réalisé dans le cadre des Nations Unies, représente le meilleur moyen de surmonter de tels problèmes et de telles crises.

Le prix Nobel de la paix décerné aux forces de maintien de la paix des Nations Unies cette année démontre que le monde reconnaît le rôle des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité. Il s'agit là d'un geste historique qui marque le rôle de l'Organisation. En outre, cet événement survient à un moment où le monde entier est sensible à la nécessité de conforter la cause de la paix dans le monde. Nous nous félicitons de cet événement et félicitons les Nations Unies ainsi que, au premier chef, les officiers et soldats qui travaillent dans le monde entier pour sauvegarder la paix et la sécurité.

M. Abdullah (oman)

La Charte compte parmi ses objectifs l'établissement et le maintien d'un climat de confiance et de compréhension au sein de la communauté internationale, la création de relations normales, justes et équitables entre gouvernements, nations et peuples, sur la base du dialogue et du non-recours à la guerre comme moyens de résoudre les conflits, de même que l'application des principes du respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres. Les Nations Unies disposent de la capacité et des moyens voulus pour parvenir aux objectifs de la Charte et en mettre à exécution les principes.

Comme on le sait, au début de chacune des sept dernières sessions de l'Assemblée générale, en venant participer aux travaux de l'Assemblée et parler du haut de cette tribune des problèmes qui pèsent sur la paix internationale et la sécurité, nous avons commencé en faisant allusion à la guerre entre l'Iran et l'Iraq comme étant le problème régional qui représente le plus grand danger pour la paix. A la présente session, nous venons à cette tribune afin d'adresser nos plus chaleureuses félicitations à l'Iraq et à l'Iran pour l'accord auquel ils sont parvenus quant à l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et féliciter la communauté internationale du succès et des efforts qu'elle a déployés pour éteindre les flammes du conflit régional le plus long et le plus dangereux que le monde ait connu depuis la seconde guerre mondiale. A ce même propos, nous ne pouvons qu'exprimer notre grande joie et notre satisfaction.

En outre, nous estimons qu'il est de notre devoir de féliciter tout particulièrement le secrétaire général, S. E. M. Javier pérez de Cuéllar, du rôle positif et constructif qu'il a joué, de sa persévérance et de son endurance sous le poids du fardeau psychologique et humanitaire de ce problème jusqu'au moment où il a pu l'amener au seuil de la paix. Un succès rarement égalé dans l'histoire des Nations Unies sera ainsi porté au crédit du secrétaire général. Le rôle des Nations Unies a connu un déclin qui préoccupe toutes les nations et tous les peuples en ce qui concerne l'avenir de la paix et de la sécurité. Ce qui a été réalisé à l'ère de pérez de Cuéllar, cependant, a rétabli la confiance en les Nations Unies et en leur rôle de paix quant au maintien de la sécurité et de la stabilité. Ceci a également ajouté une nouvelle dimension à la crédibilité des Nations Unies en tant que gardien de la paix permettant à toutes les nations, grandes et petites, de s'unir sous l'égide de l'Organisation et d'engager ainsi un dialogue en vue d'obtenir grâce à ses bons offices, la stabilité, la sécurité et la paix, comme le prévoit la Charte. Par conséquent, nous demandons un plus grand esprit de sacrifice afin de maintenir et renforcer ce nouvel élan dans les



M. Aixullah (Oman)

activités des Nations Unies, et de soutenir le **Secrétaire** général en collaborant avec lui dans sa recherche de solutions aux **autres** problèmes **régionaux**. Nous lui sommes reconnaissants pour les efforts qu'il déploie pour créer un monde plus tranquille et plus pacifique.

L'accord réalisé sur l'**application** de la résolution 598 (1987) du **Conseil** de sécurité dans la région du Golfe marque l'aube d'un avenir riche en **espoir**, en paix et en prospérité. Ceci **eût été** impossible sans le rôle courageux et judicieux joué par les dirigeants tant de l'Iraq que de l'Iran. Les réalisations dues à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité passeront sans aucun doute dans l'histoire comme l'un des exemples les plus parlants parmi les actes mémorables propres aux grands peuples et aux grandes nations. Nous espérons que l'Accord entre l'Iraq et l'Iran en sera le couronnement et marquera le nouveau départ d'une longue ère de paix et de coopération.

La politique de l'Oman **compte** parmi ses **éléments** essentiels la réduction des tensions dans la région, l'encouragement de facteurs propices à la sécurité et à la stabilité et l'encouragement de **toutes** les parties à **établir** la confiance afin de **mettre** fin aux différends et d'édifier une paix fondée sur le bon **voisinage** et le respect des intérêts mutuels des peuples de la région. Les mesures déjà prises par l'Iraq et l'Iran nous portent à croire que leur disposition à prendre des mesures positives pour appliquer la résolution 598 (1987) persistera. Nous avons plaisir à saluer la persévérance dont ont fait preuve ces deux pays, et nous espérons que la souplesse et la **coopération** dont ils font montre dans les **pourparlers** actuels, aideront à **parvenir** à la **paix** et à la sécurité dans un proche avenir.

M. Abdullah (Oman)

Parmi les éléments les plus importants d'une paix juste et durable, figurent la reconstruction et le développement que les deux pays se doivent de réaliser. La communauté internationale doit alors appuyer leurs efforts, par tous les moyens possibles, pour leur permettre d'édifier et bâtir, ce qui contribuera beaucoup à adoucir l'amertume causée par la Guerre entre les deux peuples, et les aidera à se consacrer au développement et à la prospérité, base solide d'une paix durable.

Mon pays qui est l'un des deux Etats riverains du détroit d'Ormuz et qui par conséquent s'intéresse plus que d'autres à la réglementation de la navigation dans le détroit, continue, comme par le passé, à jouer son rôle en réglementant la navigation dans cette importante voie d'eau internationale conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et aux réglementations énoncées par l'Organisation maritime internationale. Le Sultanat d'Oman réaffirme sa ferme intention de continuer à jouer ce rôle en veillant à ce que la navigation dans le détroit s'effectue sans entraves conformément aux dispositions internationales appropriées.

La Convention sur le droit de la mer et les règlements établis par l'Organisation maritime internationale confèrent des droits égaux à tous les Etats côtiers et sans littoral pour ce qui est de l'utilisation des détroits maritimes, y compris le détroit d'Ormuz, à condition que cette utilisation soit inoffensive et ne représente pas une menace pour la paix et la sécurité. Au-delà des leçons tirées de la guerre Iran-Iraq et eu égard à la navigation dans le Golfe et des incidences négatives qui l'ont accompagnée, les Nations Unies se doivent d'inclure dans les accords de paix dans le Golfe un appel au respect de la liberté de la navigation internationale et de non-ingérence, qu'il s'agisse d'eaux internationales ou d'eaux régionales, y compris les ports, les installations portuaires et maritimes, en temps de paix ou de guerre, conformément au droit international et aux normes reconnues, et ce dans le cadre de mesures collectives en faveur de la légitimité internationale. L'objectif étant d'empêcher que la perturbation de la navigation dans le Golfe pendant les années de guerre ne constitue un précédent en droit international qui pourrait se reproduire dans d'autres régions du monde.

Tout débat sur la navigation dans le Golfe serait incomplet si l'on n'évoquait pas la présence étrangère dans la région. Si nous faisons allusion au débat récent sur la présence navale étrangère, c'est pour mieux souligner l'importance de la coopération internationale qui mettrait, dans un cadre de paix, la région du Golfe

M. Abdullah (Oran)

à l'abri des conflits internationaux et encouragerait tous les Etats de s'abstenir de prendre des mesures susceptibles d'exacerber les tensions ou de porter préjudice aux intérêts de l'un des Etats du Golfe.

Nous attendons le jour qui, espérons-le, ne sera pas lointain, où nous pourrons, du haut de cette tribune, évoquer la question de Palestine, le coeur débordant de joie et de bonheur parce que le peuple palestinien aura réalisé ses aspirations. Toutefois, au cours de cette session, nous nous voyons dans l'obligation d'exprimer notre profonde inquiétude devant l'occupation persistante par Israël des territoires arabes et palestiniens et devant le fait qu'Israël n'a pas réagi de manière positive aux offres de paix internationale qui permettraient au peuple palestinien d'exercer ses droits et aux Etats arabes de connaître la sécurité et la paix. Israël a rejeté toutes les initiatives politiques internationales destinées à assurer une coexistence pacifique avec ses voisins; il perpétue obstinément l'état de belligérence dans la région et persiste à occuper illégalement les territoires arabes et à humilier le peuple palestinien en lui déniait ses droits qui sont consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans des centaines de résolutions adoptées par l'Assemblée et les organes du système des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité, qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est temps qu'Israël prenne conscience que s'il recherche véritablement la paix avec ses voisins et la coexistence avec les peuples arabes, il doit renoncer sans plus tarder à sa politique actuelle et mettre fin à ses actes de belligérence et de répression. La paix dépend avant tout de la coexistence avec le peuple palestinien, et Israël doit par conséquent se rendre compte de la véritable nature du soulèvement pacifique du peuple palestinien dans les territoires arabes occupés et ce, en se déclarant pour la tenue de la Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient au lieu de recourir à la force et à l'oppression contre le peuple palestinien pacifique.

Jamais dans l'histoire un peuple n'a connu de la part d'une puissance administrante le harcèlement que connaît le peuple palestinien dans sa lutte pacifique et légitime contre l'occupation israélienne. Bien que la communauté internationale n'ait pas été capable de jouer son rôle comme l'exigent l'ampleur des souffrances du peuple palestinien et la nature pacifique de son soulèvement, le peuple palestinien continue d'espérer qu'il recevra justice et équité de la part de la communauté internationale représentée par les Nations Unies, et qu'il pourra réaliser ses aspirations et affirmer son droit légitime de créer un Etat indépendant.

M. Abdullah (Oman)

Les mesures annoncées le 31 juillet 1988 par S. M. le Roi Hussein Bin TalaI du Royaume hachémite de Jordanie de rompre les liens juridiques et administratifs entre la Jordanie et la Rive occidentale occupée viennent prouver de nouveau que les Arabes optent pour la paix, de même qu'elles facilitent les modalités de la convocation de la Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, tout en confirmant le rôle important et positif de la Jordanie dans le domaine de la paix, rôle qui est indispensable dans la recherche de la paix au Moyen-Orient.

Ces événements positifs créent des occasions historiques nouvelles pour l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui garantira les droits de toutes les parties concernées. si l'on ne saisit pas ces occasions dès maintenant, elles risquent de ne pas se présenter de nouveau à l'avenir et la question continuerait de menacer la paix et la sécurité internationales. Tout indique que les solutions des questions régionales spécifiques qui jusqu'à très récemment assombrissaient la paix et la sécurité internationales sont à notre portée. Ceci devrait constituer le meilleur argument pour inscrire la question du Moyen-Orient en tête de liste des questions régionales qui exigent une solution rapide.

Le Gouvernement du Sultanat d'Oman est satisfait de l'évolution de la question relative à l'Afghanistan, notamment de la signature des Accords de Genève le 14 avril 1988. A ce sujet, il approuve l'Accord réalisé et loue les efforts entrepris sur cette question par le Secrétaire général des Nations Unies et par son assistant Diego Cordovez. Nous sommes tout à fait satisfaits des progrès réalisés en vue du retrait total des forces étrangères d'Afghanistan et de la latitude accordée au peuple afghan de choisir le système qu'il souhaite sans ingérence étrangère. Le Sultanat d'Oman demande en outre que soient promptement réglées toutes les questions touchant à l'application des accords en question, y compris la composition du futur Gouvernement d'Afghanistan. Nous prions instamment la communauté internationale et tous les Etats épris de paix de fournir une assistance à l'Afghanistan dans ses efforts de reconstruction qui l'aiderait à surmonter les effets dévastateurs de la guerre qui l'a affligé.

M. Abdullah (Oman)

Le gouvernement de mon pays espère que la conjoncture internationale, si prometteuse, contribuera à la solution du problème toujours plus grave du Kampuchea. A ce propos, nous voudrions rendre hommage aux pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), pour leurs efforts en vue du règlement de ce problème, de même que nous applaudissons tout particulièrement les efforts déployés par l'Indonésie au nom de l'ANASE. Les résultats enregistrés lors de la réunion officielle des parties kampuchéennes, qui s'est tenue à Djakarta en juillet dernier, nous semblent particulièrement de bon augure, et nous espérons que, grâce à Dieu, cette réunion marquera le commencement heureux du règlement de la crise. Souhaitons que tous les efforts déployés pour résoudre le problème kampuchéen soient couronnés de succès et qu'ainsi le peuple kampuchéen puisse vivre en paix et se doter du système de son choix.

Depuis qu'il est devenu membre du Comité spécial de l'océan Indien, mon pays, de concert avec les autres membres du Comité, a fait des efforts modestes pour assurer la mise en oeuvre de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, que l'Assemblée générale adopta en 1971 par sa résolution 2832 (XVI). La mise en oeuvre de ladite déclaration préserverait l'équilibre de la région et la mettrait à l'abri des conséquences de la rivalité entre grandes puissances.

En dépit du fait que l'impasse dans laquelle se trouvent les travaux du Comité depuis quelques années ait quelque peu épuisé cette patience, nous sommes heureux d'observer que, dans ses travaux préparatoires, le Comité a connu cette année des succès appréciables. Nous sommes animés de l'espoir que ce succès, lié à d'autres faits positifs dans la région, donnera l'élan voulu à la convocation de ladite conférence, à Colombo, en 1990, première étape de la mise en oeuvre de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix.

Nous nous félicitons des efforts patients déployés par les Etats d'Amérique centrale pour appliquer l'Accord sur les arrangements propres à l'édification d'une paix ferme et durable dans la région, qui a été signé par les chefs d'Etat de la région le 8 août 1987. Cet accord est le présage d'un avenir de paix et de prospérité non seulement pour la région de l'Amérique centrale, mais pour l'ensemble de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Je saisis cette occasion pour dire le soutien du Sultanat d'Oman à tous les efforts déployés pour apporter la paix en Amérique centrale, en particulier à ceux que déploie le Groupe de Contadora, qui a continué de s'employer énergiquement à appliquer la lettre et l'esprit de l'Accord d'août 1987.

M. Abdullah (Oman)

L'édification d'un monde de sécurité, d'entente et d'harmonie exige que nous éliminions les manifestations inhumaines dont continue de pâtir la communauté internationale, telle que la discrimination raciale. L'odieuse politique de discrimination raciale pratiquée par le Gouvernement sud-africain contre la majorité noire n'a fait qu'exacerber les destructions et les effusions de sang. En condamnant cette politique, nous espérons que la communauté internationale fera tout pour concrétiser les aspirations des peuples opprimés d'Afrique du Sud à la liberté et à la stabilité.

A cet égard, le Sultanat d'Oman salue les progrès réalisés dans les séries de négociations qui ont lieu, sous les auspices des Etats-Unis d'Amérique, entre l'Angola et Cuba d'une part, et entre l'Afrique du Sud d'autre part. Nous souhaitons que ces efforts aient pour résultat de favoriser les intérêts des peuples d'Afrique du Sud et de rétablir la paix et la sécurité dans cette importante région du monde.

Le monde assiste à l'heure actuelle à une rencontre unique, symbole de la paix dans son sens le plus noble, je veux parler des Jeux Olympiques de Séoul, capitale de la Corée du Sud. Le Sultanat d'Oman espère que l'esprit de paix incarné par les Jeux fera régner la confiance et la stabilité sur la péninsule Coréenne. A ce propos, mon pays se féliciterait de toute initiative à caractère international en vue de l'admission de l'un ou l'autre des Etats coréens aux Nations Unies, et nous nous félicitons en particulier de l'intérêt sincère porté par la République de Corée du Sud de prendre la parole devant l'Assemblée générale, surtout depuis qu'elle a annoncé, par la voie de son président le 7 juillet 1988, qu'elle mettait fin à l'état d'inimitié diplomatique marqué par la rivalité et l'affrontement avec le Nord. Une telle initiative est de nature à renforcer le principe d'universalité, clef de voûte de l'Organisation.

Il est encourageant de constater aujourd'hui que le dialogue et les négociations engagés entre les deux grandes puissances sont entrés dans une phase nouvelle et qu'ils se développent. Cette issue positive a eu pour effet appréciable d'apaiser les tensions internationales; elle constitue une base solide pour l'édification d'un monde pacifique et présage un dialogue suffisamment large pour inclure un accord sur la solution d'un nombre croissant de questions internationales. L'entrée en vigueur du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée est un événement important du point de vue historique. Le Traité, outre qu'il est le premier de ce genre, fait ressortir

M. Abdullah (Or

un fait important, à savoir que quelle que puisse être la puissance militaire destructrice d'un Etat, elle ne saurait garantir la paix et la quiétude et que la seule manière de réaliser la sécurité et la stabiliser consiste à engager un dialogue et à respecter les intérêts des autres sur la base de la justice entre toutes les nations, petites ou grandes.

Quelle que soit sa portée, ce traité n'intéresse qu'une partie infime des armes nucléaires de la planète. Nous n'en avons pas moins progressé vers un monde tel que l'envisage la Charte, en dépit des statistiques que l'on nous cite sur les dépenses militaires. Qu'il suffise de rappeler, à titre d'exemple, que le monde consacre 1,3 million de dollars par minute aux dépenses militaires alors que dans certains des pays en développement, des centaines d'enfants meurent de malnutrition et de maladie, sans parler des 570 millions d'êtres humains qui souffrent de famine, de 1,5 million qui ont besoin de Boins médicaux, des 800 millions qui sont voués à l'analphabétisme et des 300 millions de chômeurs.

Ces faits et d'autres faits pertinents doivent nous inciter à prendre des mesures urgentes pour rompre l'impasse dans laquelle le processus de désarmement s'est enfermé à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. La question du désarmement ne doit pas être la préoccupation unique d'un Etat ou d'un groupe d'Etats, c'est une question universelle qui intéresse tous les Deuples car nul ne survivra à une catastrophe nucléaire. Comme nous pensons que la guerre nucléaire détruira l'héritage de l'homme et ses progrès sur cette planète, il n'est d'autre choix qu'une action collective pour empêcher qu'elle n'éclate. Cela ne sera possible que si chaque Etat assume ses responsabilités avec ardeur et sacrifice, en préparant la voie à un effort concerté de portée universelle en vue de l'élaboration d'un programme global et détaillé de désarmement.

Les changements structurels qu'a connus l'économie mondiale dans les années 80 soulèvent des questions et suscitent des inquiétudes en raison d'un déclin très accusé. Les changements dus aux progrès techniques et scientifiques, ainsi qu'à la politique économique générale des grands pays industrialisés, ont eu des retombées négatives sur la croissance et le développement du monde en général, et en particulier des pays en développement.

M. Abdullah (Oman)

La dégradation de la situation de l'économie mondiale résulte du jeu d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels la chute du prix des matières premières dont dépendent les économies des pays en développement, l'instabilité des taux de change des principales monnaies, les mesures protectionnistes adoptées par les pays industriellement avancés, le fardeau de la dette des pays en développement, la dégradation des termes de l'échange à leur détriment et la réduction des flux financiers qui leur sont destinés. Ceci a provoqué une aggravation des problèmes économiques dont souffrent les pays en question, aggravation dont la meilleure illustration est peut-être la baisse de leur revenu moyen par habitant. Si elle n'est pas maîtrisée, la persistance de cette situation anormale augmentera les souffrances d'un nombre toujours plus grand d'habitants des pays du tiers monde. Si l'on tolère que cette politique menée par les pays riches persiste, il en résultera que les pays en développement continueront également à souffrir du retard et de la pauvreté et que leurs économies n'auront aucune chance d'atteindre des taux de croissance plus élevés et de se redresser.

Bien que l'amorce d'une nouvelle approche de la part des pays industrialisés, s'agissant d'alléger le fardeau de la dette des pays du tiers monde, de rééchelonner le remboursement et de réduire les taux d'intérêt, se soit manifestée lors du récent Sommet de Toronto, cette attitude n'est pas universelle et nous espérons qu'il ne s'agira pas d'un phénomène passager. Nous demandons que les pays industriellement avancés coopèrent de façon plus constructive afin d'augmenter le taux de croissance dans les pays en développement et d'alléger le fardeau de leurs dettes, de même que nous demandons à ces pays de faire preuve d'une plus grande souplesse et d'un plus grand sérieux dans les négociations sur le sujet.

La solution de nombre des problèmes auxquels est confrontée la communauté internationale dépend de l'amélioration de l'économie mondiale dans son ensemble et de la croissance équitable et juste de tous les pays. Ceci exige bien entendu que les pays concernés soient assez souples pour renouer le dialogue Nord-Sud.

Nous espérons que la présente session sera une excellente occasion de conforter l'optimisme né de la reprise du dialogue entre producteurs et consommateurs. Il nous incombe de coopérer étroitement pour créer les conditions qui permettront l'émergence d'une économie mondiale plus équilibrée qui bénéficiera de façon juste et équitable tant aux pays industrialisés qu'aux pays en développement.



M. Abdullah (Oman)

Les Nations Unies ont joué un rôle novateur dans la solution de problèmes mondiaux et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

L'Organisation a démontré qu'elle était tout à fait capable de trouver des solutions à de nombreux problèmes qui paraissaient insolubles, de même qu'elle a réussi à sortir de l'impasse certaines questions qui semblaient s'y trouver.

Les Nations Unies demeureront le refuge de l'humanité qui espère connaître la paix et la sécurité. Le Sultanat d'Oman, conformément à sa politique qui consiste à s'efforcer d'établir des relations amicales et pacifiques avec les pays voisins et le reste du monde, continuera d'appuyer tous les efforts destinés à renforcer le rôle des Nations Unies en tant que principal instrument collectif à même de résoudre les problèmes ardues auxquels se trouve confrontée l'humanité.

M. GOEBBELS (Luxembourg) : La présente assemblée générale se déroule sous d'heureux auspices. Alors que nous parlions dès l'année passée d'une réelle embellie dans les relations internationales, force est de constater que le mouvement initié, en particulier par les Etats-Unis et l'URSS, débouche à présent sur des perspectives réelles de paix dans beaucoup de conflits et de foyers de tension à travers le monde.

L'action de l'ONU, et d'abord du Secrétaire général M. Pérez de Cuéllar, est exemplaire à ce titre. L'inlassable travail de notre secrétaire général, comme des éminents collaborateurs qui l'entourent, ont donné à notre organisation un prestige nouveau.

Depuis la création de l'ONU, nous avons rarement trouvé autant de raisons de nous réjouir du cours des événements observés durant l'année écoulée.

En matière de désarmement, l'accord sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire conduit pour la première fois à la destruction d'une catégorie entière d'armes; dans la foulée, les négociations entre les deux superpuissances se poursuivent, avec l'objectif d'une réduction de 50 % des armes stratégiques;

De nouvelles perspectives s'ouvrent actuellement pour une série de conflits qu'on qualifie trop vite de régionaux ; en Afghanistan; entre l'Iraq et l'Iran; en Afrique australe; à Chypre; au Sahara occidental et au Cambodge.

Dans d'autres zones de conflit ou de tension, l'heure est à la détente ou au rapprochement des parties qui, hier encore, s'opposaient durement: il en est ainsi dans la corne de l'Afrique, dans le Maghreb ou encore en Corée.

M. Goebbels (Luxembourg)

D'une façon générale, ces résultats et ces progrès sont la manifestation concrète de l'amélioration substantielle des relations internationales. Chaque jour, nous voyons apparaître de nouveaux signes d'une plus grande communauté d'intérêts et d'une convergence croissante de points de vue.

Mais gardons-nous toutefois de toute euphorie. Assurons-nous d'abord que les accords signés sont respectés et, surtout, mis en oeuvre de bonne foi. Un accord de principe, voire une signature, ne débouche pas toujours sur la paix. Ainsi, en Amérique centrale, l'Accord d'Esquipulas II, bien que signé, n'a pas encore mis un terme aux tensions dans la région. Au Moyen-Orient comme en Afrique du Sud, la situation s'est aggravée. D'autres conflits armés et sanglants, dont hélas on parle si peu, se poursuivent. Un chemin long et ardu reste à parcourir dans le domaine du désarmement. Le terrorisme continue à faire des ravages et menace la vie de civils innocents. Le chômage, le non-respect des minorités, l'émergence de nouvelles inégalités, l'intolérance dans ses formes les plus diverses, les violations des droits de l'homme alimentent les tensions, les frustrations et la violence quotidiennes. La situation économique et sociale mondiale reste préoccupante. Les défis écologiques se font de plus en plus alarmants.

En tant qu'Européens, nous suivons avec un intérêt particulier les évolutions en cours, tant en Union soviétique que dans d'autres pays d'Europe de l'Est. Les changements annoncés devraient déboucher sur une réforme en profondeur de ces Etats, par une démocratisation des instances politiques fondée sur une réelle transparence des affaires publiques et une décentralisation des structures économiques.

La nouvelle politique extérieure soviétique se caractérise par une appréciation moins dogmatique, plus réaliste et plus pragmatique des événements internationaux. Nul doute, cette évolution de l'Union soviétique a contribué à l'amélioration substantielle des relations entre l'union soviétique et les Etats-Unis.

Une même perception des limites qui s'imposent, fût-ce à des superpuissances, dans le domaine de la puissance militaire comme dans celui d'engagements armés à l'extérieur, a favorisé ce changement. Les contraintes du développement économique interne et l'interdépendance croissante dans un monde multipolaire ne permettent plus à un Etat de dicter sa volonté à un autre. Il s'en dégage que la solution des problèmes peut être obtenue plus sûrement par des moyens pacifiques, par le dialogue, la négociation et la coopération.

M. Goebbels (Luxembourg)

Qui ne pourrait saluer le rapprochement entre les deux superpuissances que les Sommits de Washington et de Moscou ont confirmé?

Cette logique a trouvé son application également en Europe, où une phase nouvelle de la détente et de la coopération est engagée.

M. Goebbe Is (Luxembourg)

La reconnaissance de la Communauté européenne par les différents pays de l'Europe de l'Est est enfin acquise. A la suite de l'accord-cadre signé à Luxembourg entre notre communauté et le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), des négociations sont en cours avec les pays de l'Europe de l'Est en vue de la conclusion d'accords susceptibles de renforcer la coopération économique.

A la Conférence de suivi à Vienne, les 35 pays signataires de l'Acte final d'Helsinki sont sur le point de se mettre d'accord sur de nouvelles orientations qui visent en particulier au respect des droits de l'homme et des contacts humains entre tous les citoyens européens.

La conclusion prochaine, je l'espère, de ces travaux, sera suivie par l'ouverture des négociations sur la stabilité conventionnelle en Europe. Le but recherché est double: permettre par des réductions asymétriques l'établissement d'un équilibre stable, sûr et vérifié des forces conventionnelles en Europe à un niveau plus bas; dégager de nouvelles mesures propres à consolider, elles aussi, la confiance et la sécurité dans la foulée de l'Accord de Stockholm.

Concernant l'Afghanistan, le Gouvernement luxembourgeois se prononce pour le respect des Accords de Genève par toutes les parties. Il s'attend notamment à ce que l'Union soviétique achève le retrait intégral de ses troupes suivant le calendrier prévu.

Nous devons malheureusement constater que les combats continuent dans ce pays, prolongeant les souffrances du peuple afghan, et retardant le retour des cinq millions de réfugiés.

Seule la constitution à Kaboul d'un gouvernement réellement indépendant et représentatif dans le cadre d'un authentique processus d'autodétermination, c'est-à-dire avec la participation de tous les Afghans, y compris les forces de la résistance, permettra d'arriver à une solution de paix véritable, et d'envisager par la suite la reconstruction de ce pays dévasté par huit années d'occupation. Mon gouvernement est prêt à participer à l'effort de solidarité internationale en faveur du peuple afghan.

L'opinion publique mondiale a accueilli avec soulagement et une immense satisfaction l'arrêt de la guerre meurtrière entre l'Iran et l'Iraq. Ce conflit a duré huit ans, causant la mort de plus d'un million de jeunes soldats et de civils, en mutilant des centaines de milliers d'autres et en anéantissant des villes entières.

Que de sacrifices absurdes et stupides sur l'autel de la folie des grandeurs des Etats, des fanatismes religieux et des nationalismes déhridés:

M. Goebbels (Luxembourg)

Nous soutenons sans réserve les efforts de notre secrétaire général dans les négociations en cours visant à mettre en oeuvre un règlement juste, global et durable, conformément à la résolution 598 (1987).

Le minage systématique des eaux internationales du golfe Persique, les actes répétés de violence délibérée déclenchés par les deux belligérants contre les navires de pays tiers circulant dans cette région ont suscité dans mon pays une réprobation unanime. De même, nous déplorons la destruction d'un airbus iranien et la mort de 300 civils. Nous espérons que la situation se normalisera dans le Golfe, et que la liberté de la navigation pourra être assurée conformément au droit international.

A Chypre, les représentants des deux communautés de l'île ont accepté, il y a quelques jours, de reprendre à Nicosie les négociations, sous l'égide du secrétaire général. Je souhaite vivement que celles-ci aboutissent dans les délais proposés. Un règlement global du conflit doit conduire au retrait des troupes turques occupant une partie de la République de Chypre, à une réconciliation entre les deux communautés et mettre ainsi un terme à 14 ans de division.

Dans le conflit du Sahara occidental, les conditions paraissent en principe réunies pour passer à la mise en oeuvre du plan de paix accepté par les deux parties. La proclamation d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum sous l'égide de notre organisation devraient permettre aux populations sahraouies d'exercer librement et sans contrainte leur droit à l'autodétermination.

Je me réjouis de même des progrès significatifs que la Corée du Sud a accomplis sur la voie de la démocratisation. La jeunesse du monde entier s'est donnée rendez-vous en ce moment dans ce pays pour participer aux jeux olympiques. N'est-ce pas en vertu du même principe d'universalité que nous devrions maintenant envisager l'admission de la République de Corée à l'ONU?

Concernant la question du Cambodge, nous suivons avec intérêt et espoir les différentes initiatives diplomatiques qui se développent depuis plusieurs mois. Elles font apparaître, pour la première fois depuis l'éclatement du conflit, une volonté politique croissante de toutes les parties concernées, d'aboutir à une solution négociée.

Lors de la réunion informelle de Djakarta qui a précisément réuni pour la première fois les différentes forces politiques du Cambodge, le Viet Nam et les pays de l'ANASE, diverses propositions de paix ont pu être avancées et discutées et une procédure de travail a été retenue. Comme notre assemblée l'a clairement

M. Gnebbels (Luxembourg)

réaffirmé année après année, le retrait intégral des troupes vietnamiennes constitue l'élément central de tout règlement. Il doit permettre au peuple cambodgien de se prononcer librement sur son avenir. Toute possibilité de retour aux atrocités commises sous le régime de Pol Pot doit être écartée. L'ONU et la communauté internationale pourraient se voir confier une responsabilité déterminante dans la mise en oeuvre d'un tel règlement.

Notre organisation sera-t-elle bientôt en mesure d'accueillir la Namibie comme 160e membre? Ce serait le couronnement de l'action conséquente menée par l'ONU, pratiquement depuis ses débuts, pour mettre un terme à une occupation illégale et pour achever sa tâche historique de décolonisation.

La question semble justifiée au vu des résultats acquis jusqu'à présent lors des négociations menées depuis plusieurs années entre l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola, grâce à la médiation de M. Chester Crocker, Secrétaire d'Etat adjoint américain.

Ces pays sont en effet tombés d'accord sur un ensemble de principes pour un règlement politique du conflit.

Souhaitons que les négociations aboutissent sans tarder à un calendrier précis pour le retrait des troupes cubaines de l'Angola. D'ores et déjà, les hostilités ont cessé. Les troupes sud-africaines se sont retirées de l'Angola. Les parties au conflit sont convenues de proposer au secrétaire général la date du 1er novembre prochain pour l'application de la résolution 435 (1978) adoptée, voilà déjà 10 ans, par le Conseil de sécurité. Celle-ci prévoit le retrait de l'administration illégale de l'Afrique du Sud de la Namibie, le transfert du pouvoir au peuple namibien et la préparation de l'indépendance de la Namibie au moyen d'élections libres sous la supervision et le contrôle de l'ONU.

En revanche, la situation en Afrique du Sud reste toujours un sujet de grave préoccupation. Aucun progrès sur la voie de l'abolition de l'intolérable système d'apartheid n'a été réalisé, rien au contraire.

Au lieu d'enqager le dialogue national, le Gouvernement sud-africain a prolongé l'état d'urgence et la législation d'exception. Il a durci le système de répression et renforcé la censure.

M. Goebbels (Luxembourg)

Nelson Mandela vient de vivre son soixante-dixième anniversaire en prison. Symbole pour des millions d'opprimés, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud, Mandela représente l'aspiration irréductible pour une Afrique du Sud démocratique unie et sans discrimination raciale. Je réitère l'appel lancé par mon gouvernement - comme par tant d'autres - en faveur de sa libération ainsi que de celle des autres prisonniers politiques et de tant d'enfants et d'adolescents injustement incarcérés. Ainsi, nous nous sentons directement concernés par le sort des six condamnés de Sharpeville.

/

M. Toebe Is (Luxembourg)

Le Gouvernement de l'Afrique du Sud a reconnu les mérites d'un règlement négocié dans le cas de la Namibie. J'ose espérer qu'il arrivera à la conclusion que le temps est venu de trouver une solution négociée en vue de la suppression **complète de l'apartheid.**

En attendant, mon gouvernement respectera fidèlement les décisions prises, sous présidence luxembourgeoise, par la Communauté européenne, qu'il s'acqisse des sanctions ou des mesures positives d'appui aux victimes de l'apartheid et aux Etats de la ligne de front. Il poursuivra également son action nationale, notamment financière, en faveur des organisations luttant pacifiquement contre l'apartheid.

S'agissant de l'Amérique centrale, l'immense espoir suscité il y a un an par l'Accord d'Esquipulas II a été déçu. Les négociations se sont enlisées dangereusement. Si les activités militaires semblent avoir diminué, le processus de réconciliation nationale n'a été mené à bien dans aucun des pays concernés. Les injustices dans les structures socio-économiques, cause fondamentale des bouleversements de la région, n'ont guère été redressées jusqu'à présent. Je voudrais lancer un appel aux gouvernements concernés pour qu'ils relancent le processus de paix et assument courageusement les obligations découlant de l'Accord d'Esquipulas II. La paix dans la région résulte de l'instauration dans chacun de ces pays d'un véritable pluralisme démocratique, du respect des droits de l'homme et de la promotion de la justice sociale. Il nous incombe en retour de respecter les principes du droit international et, en particulier, celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque pays.

Au Proche-Orient, le soulèvement des Palestiniens dans les territoires occupés a mis en évidence, par son caractère spontané et durable, l'ampleur de la frustration et de la déception de ceux qui, outre des conditions de vie précaires, refusent la condition humiliante d'un peuple privé de ses droits légitimes.

Mon pays a toujours défendu le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, et il continuera à le faire. Nous regrettons d'autant plus qu'Israël ait eu recours ces derniers mois à des mesures de répression souvent brutales. Loin de résoudre le problème, celles-ci n'ont pu que renforcer la méfiance et la détermination des Palestiniens dans leur refus d'accepter l'occupation.

Par ses contacts suivis et infatigables, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, s'est efforcé de renouer le dialogue et d'amorcer un processus de paix sur la base d'un plan cohérent et global.

Les événements des derniers mois ont montré que le statu quo est inacceptable. Ils ont souligné l'urgence d'une solution négociée. Une majorité



M. Goebtels (Luxembourg)

croissante d'Etats Membres acceptent d'ores et déjà l'idée d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies. Une telle conférence pourrait également servir de cadre à des négociations directes entre les parties concernées. Elle serait appelée également à définir les mesures transitoires et les garanties de sécurité requises. A nous d'engager unanimement un tel processus de négociation et de charger notre secrétaire général de poursuivre ses consultations.

Tout règlement général, juste et durable, doit être basé sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, sur la reconnaissance de l'Etat d'Israël dans des frontières sûres et reconnues et sur la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination.

La décision du Roi de Jordanie de rompre les liens légaux et administratifs entre son pays et la Cisjordanie constitue un acte d'une grande signification. Elle devrait conduire les Palestiniens à assumer des responsabilités nouvelles et elle ouvre des perspectives inédites.

Il y a 40 ans, le 10 décembre 1948, notre assemblée adopta la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce fut un événement d'une portée historique.

En dépit de certains progrès réalisés depuis, nous devons constater que, partout dans le monde, les violations des droits de l'homme se poursuivent dans des proportions alarmantes. La torture reste une pratique quasi institutionnalisée dans bien des Etats. La discrimination raciale et la xénophobie persistent et renaissent sous d'autres visages, y compris en Europe. De nouvelles formes de violence menacent la sécurité des personnes. Une partie importante de l'humanité qui vit dans des conditions d'existence inacceptables reste privée des droits les plus élémentaires.

Saisissons les opportunités offertes par l'actuel climat pour donner une dimension nouvelle à l'action internationale dans ce domaine en coopération avec les organisations non gouvernementales : une critique moins sélective des violations des droits de l'homme, une lutte sans concession contre la torture et contre toute forme de racisme, une attention nouvelle à la protection des minorités, à celle des femmes et des enfants. Telles me paraissent être les lignes d'action prioritaires.

J'estime de même que la création d'un haut commissariat pour les droits de l'homme, longtemps réclamée, serait de nature à renforcer sensiblement nos moyens d'action et l'autorité de notre organisation.

M. Goebbels (Luxembourg)

La troisième session extraordinaire ~~consacrée~~ au mois de juin dernier ~~aux~~ questions de désarmement s'est terminée sans aboutir à un consensus. Je souhaite que cette assemblée parvienne à consolider et à finaliser les rapprochements pourtant réalisés durant ~~cette session sur un certain nombre de questions~~ importantes.

Je voudrais me limiter à rappeler le caractère prioritaire, ~~aux yeux de mon~~ gouvernement, d'une solution du problème du commerce des armes. Depuis la deuxième guerre ~~mondiale~~, celles-ci ont alimenté 150 conflits et guerres régionales, tué environ 20 millions d'êtres humains et englouti des sommes colossales.

Le recours scandaleux à l'arme ~~chimique~~ a été constaté à plusieurs reprises au cours de la guerre entre l'Iraq et l'Iran et, encore tout récemment, contre la minorité kurde au nord de l'Iraq. Mon gouvernement condamne sévèrement le recours à ~~ces~~ armes terrifiantes, qui doivent être bannies définitivement.

A cet égard, le Président Reagan a proposé, à cette tribune, de convoquer une conférence ~~internationale~~ qui devrait examiner ce problème important. Mon gouvernement appuie cette proposition. La communauté internationale est en effet appelée à définir d'urgence des mesures et sanctions efficaces ~~pour~~ empêcher tout emploi futur de telles armes.

La paix et la ~~sécurité~~ des peuples ne dépendent pas seulement de l'élimination ~~des conflits et des~~ menaces d'ordre militaire. L'équilibre économique, social et écologique du monde conditionne autant, sinon plus, sa stabilité et le bien-être de l'humanité.

Or, les diverses formes de dégradation de l'environnement ont atteint des proportions dangereuses. Les écosystèmes risquent de subir des changements irréversibles.

Les pluies acides attaquent et détruisent nos forêts. Les forêts tropicales ~~sont~~ abattues à un rythme ~~inquiétant~~. La superficie déboisée chaque année correspond à celle d'un pays grand comme l'Autriche. Le rythme de reboisement ne représente que le ~~dixième~~ environ de cette superficie. D'importantes variations climatiques en sont la conséquence. L'érosion du sol prend des allures dramatiques. Elle risque d'aggraver les catastrophes naturelles, comme dernièrement au ~~Banladesh~~. Elle dérégularise le débit ~~des~~ cours d'eau ~~et~~ diminue la productivité agricole.

L'abus de pesticides est une cause principale de la pollution des ~~sols~~ ainsi que du ~~déséquilibre~~ qui caractérise le secteur agricole.

M. Goebbels (Luxembourg)

La consommation rapide des combustibles fossiles transforme la composition de l'atmosphère et affecte le climat. Elle peut être une des causes du réchauffement de la planète.

En Afrique, la désertification avance rapidement. Elle est reconnue maintenant comme un obstacle majeur au développement.

M. Goebbels (Luxembourg)

Le problème du dépôt, du traitement et des exportations des déchets industriels toxiques demande également une solution urgente. Une évidence s'impose: les problèmes de l'environnement ne peuvent être maîtrisés par les Etats individuellement. Ils sont souvent globaux et appellent des solutions collectives.

La catastrophe de Tchernobyl a montré que la pollution nucléaire ne s'arrête pas aux frontières nationales, que les centrales nucléaires n'offrent pas une alternative absolue aux problèmes énergétiques, et que leur sécurité ne concerne pas uniquement les pays producteurs.

Le climat, l'atmosphère, les mers sont le bien de toute l'humanité.

L'accroissement rapide de la population dans les pays du Sud aggrave les tensions sociales et pèse sur l'environnement. En 1987, la population mondiale a atteint les 5 milliards d'individus, soit le double de celle de 1950. Elle pourrait excéder les 6 milliards à la fin du siècle. Des programmes de planification familiale sont donc nécessaires, n'en déplaise aux défenseurs de la vie naissante, qui oublient trop souvent l'existence misérable de millions d'enfants abandonnés et sans avenir.

Face à ces problèmes qui concernent l'humanité tout entière, l'ONU, seule instance véritablement universelle, doit assumer une responsabilité nouvelle dans le village planétaire où nous vivons tous ensemble.

En 1987, la communauté internationale a signé à Montréal un protocole - que mon pays a entre-temps ratifié - et qui vise à protéger la couche d'ozone. Cette façon de conjurer les problèmes a été l'exception jusqu'ici. Elle doit devenir la règle.

Le processus de prise de conscience doit être poursuivi et accéléré aux niveaux national et international. L'année dernière, notre assemblée, en examinant le rapport de la Commission Brundtland, a reconnu qu'il faut satisfaire les besoins actuels sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures, gérer prudemment les ressources de la planète et des écosystèmes et remettre en état des milieux précédemment dégradés et mis à mal, anticiper et prévenir les dangers.

L'état de l'économie mondiale reste un sujet de grave préoccupation, même s'il convient de nuancer le bilan des années 80. Globalement, elle a été marquée, tout au moins de cette décennie, par une croissance plus lente. Certes, des progrès remarquables sont à enregistrer en Asie, notamment en Chine et dans les nouveaux pays industrialisés; en revanche, la stagnation et même de graves reculs sont à

M. Goebbels (Luxembourg)

signaler en Afrique et en Amérique latine. L'écart entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres du monde s'est accru.

Le problème de la dette reste au centre des difficultés des pays en développement. Le service de la dette paralyse leurs économies en absorbant une part démesurée des recettes d'exportation. Celles-ci à leur tour sont affectées par la réduction drastique des prix de beaucoup de matières premières. Enfin, les flux internationaux de capitaux vers ces pays ont diminué depuis 1982. Les formules de solution avancées par le récent Sommet de Toronto, en particulier en faveur des pays les plus démunis, sont maintenant à concrétiser d'urgence.

Les politiques de restructuration et d'ajustement entraînent souvent de lourds sacrifices. Dans bien des pays, les crises alimentaires, l'exode rural et l'urbanisation incontrôlée s'aggravent; la pauvreté, la malnutrition et la maladie se développent au lieu de régresser.

En Afrique comme ailleurs, il est fondamental de relancer la croissance économique. Aux gouvernements nationaux d'assumer courageusement la responsabilité première de leur développement et de mener les politiques de restructuration et d'adaptation indispensables.

Comme l'ont souligné les participants à la Conférence de Khartoum, il faut que les stratégies économiques et sociales accordent une attention égale aux facteurs humains du développement: elles doivent renforcer et généraliser l'éducation, promouvoir la santé, améliorer l'emploi, encourager une participation plus grande des citoyens, rechercher une distribution plus juste du revenu, afin d'assurer une qualité plus grande de l'environnement et de la vie.

J'ajouterai de même qu'une gestion plus rigoureuse et plus transparente des affaires publiques fera reculer la corruption et favorisera la confiance des populations. L'augmentation des taux de croissance doit aller de pair avec l'amélioration et non pas la dégradation des conditions de vie pour la majorité. Je souhaite que l'ensemble des institutions internationales donnent leur appui à de telles politiques "à visage humain".

Il est également essentiel que les négociations multilatérales commerciales de l'Uruguay Round, appelées à libéraliser davantage le commerce des biens et des services, arrivent à de premiers résultats procurant de nouvelles impulsions au commerce mondial.

Une attention particulière devrait être réservée à l'agriculture et aux conditions spécifiques dans lesquelles celle-ci évolue tant au Nord qu'au Sud. Nous ne pouvons pas ignorer que les prix des produits agricoles conditionnent

M. Goebbe Is (Luxembourg)

largement les recettes d'exportation d'un grand nombre de pays en développement. Une plus grande stabilité de ces prix devra contribuer à promouvoir la sécurité alimentaire de chaque pays et améliorer l'équilibre mondial de la production agricole.

Il faut nous prémunir contre l'incertitude qui caractérise l'environnement économique mondial, en vue de renforcer la confiance des opérateurs économiques et de favoriser la réalisation des investissements productifs nécessaires. Dans ce contexte, une signification accrue revient aux organisations économiques régionales qui se développent et dont l'ANASE est un bon exemple.

La Communauté économique européenne, dont mon pays est un des membres fondateurs, a fait cette expérience d'intégration, riche de plus de 30 ans. Un conflit militaire entre les douze pays membres n'est plus concevable aujourd'hui, alors que durant des siècles, ils ont été régulièrement entraînés dans d'horribles confrontations.

Aujourd'hui, la Communauté s'apprête à achever la création de son grand marché intérieur d'ici à 1992. Des progrès notoires ont déjà été réalisés. Ce marché de 320 millions de citoyens et de consommateurs offre des perspectives nouvelles de croissance et d'emploi à l'intérieur. Il ouvrira de ce fait des possibilités d'exportation accrues à nos partenaires commerciaux.

Quelques années seulement nous séparent de la fin du XXe siècle, marqué par d'innombrables déchirements. Voilà que cette fin de siècle ouvre des perspectives nouvelles dans un climat de détente, de réalisme et de coopération. Au centre de cette évolution se trouve notre organisation. Souvent traitée avec indifférence, parfois même avec mépris, celle-ci connaît une époque riche en promesses. Pour la première fois de son histoire, l'ONU est reconnue par tous comme un instrument privilégié et efficace dans la solution des conflits.

Mon gouvernement, qui a toujours attaché une grande importance à l'ONU, observe ces progrès avec une profonde satisfaction. Il tient à adresser à notre secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, l'expression de sa gratitude pour son action en faveur de la paix, à la tête de notre organisation.

Le témoignage de cet attachement du Luxembourg à la paix, à la non-violence et au respect des droits de l'homme se traduira demain par l'inauguration, devant l'entrée des délégués, d'une oeuvre d'art empreinte d'un puissant symbolisme.

M. Goebbe ls (Luxembourg)

Les forces de la paix de l'ONU, qui ont été à l'honneur aujourd'hui, sont désormais présentes dans le monde entier. Aujourd'hui au MOyen-Orient, au Liban et à Chypre, en Afghanistan, en Iran et en Iraq, demain, peut-être, en Namibie, au Sahara occidental et ailleurs.

M. Goebbels (Luxembourg)

Cette tâche gigantesque au service de la paix qui est dans l'intérêt de chaque Etat Membre, comporte des implications financières importantes. Aussi le Gouvernement luxembourgeois soutiendra-t-il toute proposition visant à garantir le financement des forces de la paix. Il n'est pas acceptable que le bon fonctionnement de notre organisation puisse être entravé par une insuffisance de ses ressources au moment où, par ailleurs, des réformes importantes et des économies sérieuses ont été réalisées pour accroître son efficacité.

Les récents succès des Nations Unies sont dus à un facteur décisif: l'entente et la volonté de coopérer entre les grandes puissances. Nous retrouvons ainsi les conditions qui ont existé lors de la création de l'Organisation. Ce consensus a également inspiré l'élaboration de la Charte. Il doit déboucher sur le renforcement de la primauté du droit et de son application universelle. Agissons ensemble pour rendre cette évolution irréversible.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui ont demandé à exercer leur droit de réponse.

Puis-je rappeler aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse doivent être limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention et que les délégués doivent parler de leur place.

M. RONDON (Etats-unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Un regain d'espoir et de coopération a marqué l'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale. Ma délégation regrette vivement que le représentant de Cuba se soit engagé sur une voie très différente et beaucoup moins constructive en faisant cet après-midi des réflexions inexactes et excessives. Je réfute ses déclarations offensantes et inacceptables concernant le Président des Etats-Unis, ainsi que ses accusations sans fondement contre mon pays.

Il est évident que le représentant de Cuba, et ce n'est pas la première fois, cherche à détourner l'attention des échecs de la révolution cubaine, des désastres que le Gouvernement de Cuba a infligés au peuple cubain, ainsi que des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme de ses propres citoyens. Les preuves sont incontestables, le courant ininterrompu de réfugiés cubains est un témoignage évident et éloquent des violations flagrantes des droits fondamentaux de l'homme, civils et politiques, perpétrées par le Gouvernement cubain, de l'inefficacité, de la cruauté et de la non-productivité de l'économie cubaine.

Depuis 1959, Cuba a totalement fait fi des principes de l'Organisation des Nations Unies et de sa Charte. Elle a largement exporté l'agression et la



M. RONCINI (Etats-Unis)

déstabilisation dans de nombreuses régions du monde. Les déclarations pieuses et les accusations sans fondement contre autrui ne sauraient dissimuler ces faits.

Cuba s'entête à méconnaître le fait que l'Assemblée générale, en 1953, a reconnu que Porto Rico était parvenue à l'autodétermination. Les efforts répétés de Cuba pour faire inscrire une fois de plus la question de Porto Rico à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ont été vains. Les élections portoricaines qui doivent se dérouler dans quelques semaines en diront plus que mes paroles. Les Portoricains voteront librement et auront un choix véritable de candidats. On ne saurait en dire autant de Cuba, dont la population s'est vu priver de la liberté de choix depuis 1959.

M. NUÑEZ MASQUERA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Lorsque les représentants d'un gouvernement aux Nations Unies oublient l'héritage de leurs héros, c'est que quelque chose va mal. Je crois que c'est Abraham Lincoln qui a déclaré qu'on peut tromper tout le monde un certain temps, quelques-uns tout le temps, mais qu'on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps. Mais c'est précisément ce qu'a essayé de faire la délégation des Etats Unis. Depuis des années maintenant, elle s'efforce de tromper l'Assemblée. Nous savons également que pour la quarante-troisième session elle a distribué un document - son document traditionnel d'objectifs - inexact et mensonger.

Le représentant des Etats-Unis dit que mon ministre des affaires étrangères a attaqué son pays et son président. Rien n'est plus faux. Les Etats-Unis ont insisté et déclaré à de nombreuses reprises qu'il ne fallait pas citer nommément un pays, qu'ils étaient contre cette pratique. Mais le Président Reagan a été le premier à le faire dans cette assemblée, le premier jour du débat. Il a calomnié de nombreux pays et la dignité nous interdit de garder le silence pour que l'infamie prévale au sein de cette assemblée.

La tirade que nous venons d'entendre du représentant des Etats-Unis ne nous a rien appris de nouveau. Il me faudra moins des 10 minutes dont je dispose pour répondre à tout ce qu'il a dit.

En ce qui concerne le désastre économique, je pense que l'exemple de Cuba, situé à 90 miles de l'impérialisme, ses réalisations dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'économie, des droits de l'homme, suffisent à donner à l'Assemblée une idée exacte de la réalité cubaine. Cette réalité de mon pays a été reconnue par la communauté internationale. Seuls le contestent les représentants du Gouvernement des Etats-Unis, qui ne pardonne pas aux Cuhains d'avoir mené une

M. Nuftez Mosquera (Cuba)

révolution socialiste et d'avoir un gouvernement et un pays maîtres de leur propre destin à 90 miles à peine de l'impérialisme le plus agressif au monde.

Les droits de l'homme sont l'étendard du Gouvernement cubain. Nous l'avons dit à maintes reprises. Nous sommes fiers de la façon dont les droits de l'homme sont respectés à Cuba: le droit au travail, à la santé, à l'éducation, à la sécurité, à un logement décent. A Cuba, lorsque quelqu'un est malade et va à l'hôpital, on s'en occupe gratuitement. S'il faut lui transplanter un organe vital, on le fait gratuitement. Personne ne lui demande s'il est pour ou contre la révolution, s'il a une religion, s'il est blanc ou noir, peu importe. Aux Etats-Unis, la réalité est toute différente et nous le savons tous.

La meilleure preuve du respect des droits de l'homme dans mon pays est qu'il existe une milice de troupes territoriales, qu'un million d'hommes et de femmes sont armés pour défendre les acquis de la révolution face à la menace constante de l'impérialisme des Etats-Unis. Quel gouvernement qui ne respecterait pas les droits de l'homme pourrait donner des armes à son peuple? J'invite le représentant des Etats-Unis à recommander à son gouvernement de donner des armes aux analphabètes et aux milliers de malheureux de ce pays pour voir s'il est vrai que les droits de l'homme sont respectés.

M. Núñez Mosquera (Cuha)

Le représentant des Etats-Unis parle d'un afflux de réfugiés fuyant Cuba depuis 1959. Je crois que la réalité est fort différente. Lors de la victoire de la révolution cubaine, les Etats-Unis ont donné refuge sur leur territoire à tous les assassins et à tous les tortionnaires du gouvernement Batista. Ils ont commencé ensuite leur "campagne de sortie" contre Cuba. Lorsque des gens demandaient des visas pour venir dans ce pays, les Etats-unis les leur refusaient. Pourtant, lorsque quelqu'un arrivait ici en mettant en danger la vie d'autres citoyens - en détournant un avion ou un bateau - ils le recevaient comme un héros.

Ce sont également les Etats-unis qui ferment leurs frontières à l'intégration économique. Ce sont les Etats-Unis qui cherchent à utiliser le prétendu flot de réfugiés comme un argument politique, alors que chacun sait à quoi s'en tenir sur ces 30 ans de révolution cubaine.

Enfin, je voudrais parler de Porto Rico. Il s'agit d'un cas colonial. Quand, il y a un siècle, José Martí créa le parti révolutionnaire cubain, il le fit pour lutter pour l'indépendance de Cuba et pour promouvoir l'indépendance de Porto Rico.

On discute tous les ans du cas de Porto Rico au Comité de la décolonisation, et le représentant des Etats-Unis devrait le savoir. Mais Cuba n'est pas seul à le faire. Récemment, la Conférence ministérielle des pays non alignés s'est tenue à Nicosie, capitale de Chypre. Je vais lire ce qu'ont écrit sur Porto Rico les ministres des affaires étrangères des pays non alignés. Je pense qu'il serait bon que le représentant des Etats-Unis écoute cela attentivement.

"Les ministres ont réaffirmé que Porto Rico fait partie intégrante de l'Amérique latine et des Caraïbes en raison de ses liens historiques, culturels et géographiques. Ils ont renouvelé leur soutien au droit inaliénable du peuple portoricain à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, et ont pris note de la résolution adoptée le 16 août 1988 par le Comité spécial des Vingt-Quatre de l'Organisation des Nations Unies. De même, ils réitèrent leur préoccupation face aux informations relatives à l'emprisonnement de patriotes portoricains par le Gouvernement des Etats-Unis, tant dans ce pays qu'à Porto Rico, et ils demandent instamment que les droits politiques et civils de tous les patriotes portoricains soient respectés."

M. Núñez Mosquera (Cuba)

Je pourrais en dire bien plus sur Porto Rico et sur la présence et l'existence d'armes nucléaires sur cette île, en violation des obligations assumées par les Etats-Unis en vertu du Traité de Tlatelolco.

Le Président Reagan nous a déjà dit au revoir, des élections auront lieu bientôt dans ce pays et sous peu, nous aurons peut-être l'occasion de dire aux plus chauds partisans et aux héros du reaganisme, ennemis numéro 1 du multilatéralisme : "Nos meilleurs vœux et rentrez chez vous".

M. RONDON (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais lire deux phrases prononcées cet après-midi par le Ministre des affaires étrangères de Cuba. Il a dit, et je suis d'accord avec lui

"La démocratie a fait son chemin en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les régimes dictatoriaux sont plus isolés que jamais, aussi bien par leurs propres peuples que par la communauté latino-américaine et des Caraïbes."

(supra, p. 82)

Oui, c'est la vérité. Malheureusement, Cuba fait exception.

M. NUÑEZ MOSQUERA (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Voilà une autre preuve de la campagne de désinformation des représentants du reaganisme. Je pense que l'intégration toujours plus grande de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que la présence de Cuba au Parlement latino-américain et dans le système économique latino-américain démentent les paroles du représentant des Etats-Unis. Ce pays veut nous nous associer au mensonge et nous y contraindre; mais il n'y parviendra pas.

La séance est levée à 20 h 35.

